Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12310 - 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 24 AOUT 1984

Fragile Libéria

L'occupation par l'armée, mercredi 22 août, du campus universitaire de Monrovia, où quelque deux mille étudiants manifestaient contre des arrestations de personnalités opérées quatre jours plus tôt, replace le Libéria sous les feux de l'actualité.

La plus ancienne république d'Afrique noire, qui fut fondée en 1847 par d'anciens esclaves américains, a du mal à trouver un équilibre depuis que, en 1980, un petit groupe de sous-officiers, conduits par le sergent-major Samuel Doe, a chassé du pouvoir l'oligarchie des Tolbert. A l'époque, ce coup d'Etat, indéniablement populaire au départ, avait révolté l'opinion internationale lorsque treize des proches collaborateurs de William Tolbert, le président assassiné, furent exécutés publiquement sur une plage, dans des conditions affreuses.

Depuis, le Libéria a beaucoup moins fait parler de lui, si ce n'est, comme par le passé, en raison des pavillons de complaisance qu'il attribue, très généreusement, à des flottilles de cargos. Il est vrai que le tout jeune président Doe – il est aujourd'hui âgé de trente-quatre ans – a connu un difficile apprentissage du pouvoir. Il a éprouvé bien du mal, au début, à restaurer l'ordre parmi une soldatesque indisciplinée et à triompher de l'animosité de ses principaux partenaires d'Afrique occidentale.

Mais, à l'issue d'une période qui a laissé croire que le Libéria partait à la dérive, il a rejeté des avances libyennes pour s'assurer l'aide, cruciale, des Occidentaux, surtout celle des Etats-Unis, ce qui lui a permis de bénéficier des crédits du Fonds monétaire international. Après avoir survécu à plusieurs complots, M. Samuel Doe a même fini par organiser, cette année, le retour à un régime constitutionnel. Début juillet, les Libériens ont adopté, par voie référendaire, une nouvelle Constitution. Deux semaines plus tard, l'interdiction des partis politiques a été levée, et le Conseil de rédemption du peuple, contrôlé par les militaires, qui était au pouvoir a été dissous et remplacé par une « Assemblée nationale intérimaire » présidée par M. Doe et chargée d'assister « le gouvernement dans le processus de démocratisation du pays ».

Le retour à un régime civil est toujours prévu pour 1986. Mais M. Doe est loin d'avoir renoncé à ses ambitions, notamment à celle d'être élu à la présidence, et rien ne saurait apparemment l'en détourner. C'est ainsi qu'il faut sans doute interpréter le durcissement du régime, d'autant que figure parmi les personnalités arrêtées un universitaire, M. Sawyer, auteur de la nouvelle Constitution, qui était en train de mettre sur pied un parti politique.

A l'exercice du pouvoir, qu'il avait confisqué entre autres pour mettre un terme à la corruption de l'ancienne élite dirigeante, le président Doe s'est révélé plus réaliste qu'on n'aurait pu le craindre. Mais la corruption est loin d'avoir disparu dans ce petit Etat de deux millions d'habitants, et M. Doe vient sans doute de signifier à ses compatriotes que le rétablissement de la démocratie n'implique pas, fatalement, un réel partage du pouvoir et que, faute d'un plébiscite, il est prêt à affronter de nouvelles tensions pour demeurer seul maître à bord.



Un échec de Pretoria

Le gouvernement sud-africain déplore le boycottage des élections par les métis

De notre correspondant.

Johannesburg. – Les résultats, presque complets, des élections des députés métis à la Chambre des représentants en Afrique du Sud font apparaître un faible taux de participation. Celui-ci est de 27,7 %, soit un total de 192 647 votants sur un peu plus de 900 000 électeurs inscrits, les milieux politiques estiment qu'il pourrait avoisiner les 30 %.

Ce taux très bas prouve l'incontestable succès remporté par les partisans du boycottage. Cette faible mobilisation s'explique aussi par le climat de tension qui a régné avant et pendant le scrutin. Plus de 150 personnes ont été arrêtées lors de ces élections, placées sous le signe d'une haute surveillance policière.

Le Labour Party est, en tout cas, assuré de remporter la quasi-totalité des 80 sièges à pourvoir dans la nouvelle Chambre des représentants (métis). En fin de matinée, ce jeudi 23 août, les résultats de 63 circonscriptions seulement étaient connus. Cinquante-neuf d'entre elles ont été emportées par le Labour Party, une par le Parti populaire du Congrès et deux autres par des candidats indépendants. Enfin, dans la dernière circonscription, un second tour devra avoir lieu, les candidats du Labour Party et du Parti populaire du Congrès n'ayant pu se départager.

« On ne peut rejeter la main coopérative tendue par l'électorat blanc », avait déclaré le premier ministre, M. Pieter Botha. C'est pourtant ce que, dans une très large majorité, les métis ont fait en refusant de voter, mercredi 22 août, pour élire leurs députés à la Chambre des représentants. Un scrutin qualifié d'*« historique »* par le gouvernement et dont, mercredi soir, le ministre des affaires intérieures, M. F. W. de Klerk, analysait les résultats comme *« décevants »*, attribuant l'échec aux *« intimidations »*. *« Il est regrettable*, a-t-il indiqué, *que les boycotteurs aient obtenu une manière de succès dans leur opposition à la démocratie »*.

Ces élections se sont déroulées sous la protection d'un important dispositif policier. De nombreux incidents se sont produits à travers le pays.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 5.)

Le plan de licenciements chez Citroën

Après avoir obtenu l'approbation du comité d'entreprise la direction renvoie le dossier aux pouvoirs publics

La direction de Citroën a avancé un pion dans la curieuse partie qu'elle joue avec les pouvoirs publics et la CGT pour les 2 937 licenciements qu'elle souhaite obtenir dans ses usines parisiennes. Elle a fait approuver, le 22 août, par le comité central d'entreprise et par les comités d'établissement concernés, un nouveau plan social qui lui permet de déposer de nouvelles demandes auprès des directions départementales du travail des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis.

Cette approbation, obtenue en l'absence des élus CGT, physique ou symbolique, est embarrassante pour le ministère du travail, qui doit maintenant jouer le coup suivant.

Le nouveau plan offre aux travailleurs qui seraient licenciés la possibilité d'une formation d'une durée maximale de dix mois, sans que le lien soit rompu avec l'entreprise, grâce à la signature d'un nouveau contrat, baptisé *« orientation-qualification »*, et permettant de conserver les avantages de la convention collective, à l'exception de certaines primes. Cela marque déjà la différence avec la solution retenue pour Talbot-Poissy : il ne s'agit plus, au départ, de licenciements « secs ». En attendant, les intéressés seraient au régime du chômage partiel.

Le lien avec l'entreprise devrait être maintenu encore de plusieurs façons. D'abord c'est Citroën qui verserait la rémunération des travailleurs concernés (quel que soit le financement). Une commission suivrait le déroulement de la période *« intermédiaire »*. Formée au sein du comité d'entreprise, elle ne devrait pas être représentative de celui-ci, puisqu'elle comprendrait un représentant de chaque syndicat et trois de la direction.

Enfin, des délégués du personnel seraient désignés par les organisations syndicales pour assister les futurs licenciés, qui ne seront plus présents à leur poste de travail dans l'usine et cela en fonction des résultats obtenus aux élections des comités d'établissement des différentes usines concernées – ce qui signifie que la CGT y sera très présente, en particulier à Aulnay et à Levallois, les plus touchées. Parallèlement, la possibilité de choisir l'*« aide au retour »* resterait ouverte pour les immigrés « licenciables ».

L'approbation obtenue mercredi donne à la direction le moyen de renvoyer la balle dans le camp des pouvoirs publics. Avec une réserve cependant : juridiquement parlant, ce n'est pas le plan de la direction qui a été voté, mais une motion des dix-sept élus de la CSL et de l'élu de la CGC, motion, qui en même temps, demande au ministre du travail que la CSL *« soit entendue en tant que telle »* et participe, notamment à des négociations sur l'industrie l'automobile française. Jusqu'à présent, le gouvernement a refusé, car cela reviendrait à reconnaître à la CSL la représentativité qu'elle revendique.

Cette prise de position de la CSL et de la CGC ne suffit sans doute pas aux pouvoirs publics pour s'engager tout de suite, même si la CFDT, de son côté, discerne des *« ouvertures »* dans le nouveau plan social.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 18.)

Reagan... et après ?

La convention républicaine choisit le président sortant comme candidat et se dispute déjà sur le nom de son successeur

De notre envoyé spécial

Dallas. – Et qui, dans quatre ans ? Pour l'instant, c'est la candidature de M. Reagan à un second mandat que la convention républicaine a entérinée, le 22 août à Dallas pendant un long quart d'heure de hourras, de cris stridents et de lâchers de ballons multicolores. Réglée dans le même mouvement, la désignation de son colistier, le vice-président George Bush, n'a pas davantage fait problème. Les deux hommes devaient s'adresser ce jeudi soir aux délégués. Leurs discours auront alors marqué la fin et le seul moment important d'une convention sans dispute véritable. Mais le suspense, absent cette année, est créé pour 1988 (1). Déjà, de nombreux délégués arborent des badges au nom des futurs candidats possibles, M. Bush, M. Jack Kemp, représentant de l'Etat de New-York, M. Baker, sénateur du Tennessee, et M. Dole, sénateur du Kansas.

Chacun de leurs faits et gestes est rapporté, et les deux plus actifs, MM. Bush et Kemp, qui cajolent les journalistes et les délégations des Etats, sont les deux favoris d'aujourd'hui. Respectivement soutenus par la moitié et le quart des délégués (2), ils incarnent la solution de rechange qui s'offrira aux républicains après M. Reagan. Servi par sa fonction, le premier bénéficie du fait qu'il se situe entre les modérés et les conservateurs du parti – c'est-à-dire, à l'échelle du pays, entre le centre et l'extrême droite. Adversaire malheureux de M. Reagan dans les primaires de 1980 mais vice-président d'un loyalisme sans reproche depuis lors, il symbolise en effet à la fois la résistance au glissement à droite des républicains et leur ralliement unanime au président sortant.

Haï par les conservateurs les plus radicaux, M. Bush le leur rend bien et, sans déclarer son ambition, il les fustige à chaque occasion tout en défendant le programme électoral qu'ils ont élaboré. Il n'a pas d'autre choix puisque la convention a adopté ce texte sans débat. Cet ancien joueur de base-ball à la soixantaine élancée a pour lui l'autorité d'un homme qui, avant d'accéder à la vice-présidence, a été successivement représentant du Texas, ambassadeur à l'ONU, puis à Pékin, puis directeur de la CIA.

Ancien footballeur professionnel, M. Kemp, quarante-neuf ans, ne joue pas du tout quant à lui, dans les demi-teintes. Principal inspirateur de l'abaissement des impôts décidé dès l'entrée en fonctions de M. Reagan, il est l'une des grandes figures de la nouvelle génération des représentants réuplicains et plus « reaganien » encore que le président.

C'est lui qui a obtenu contre l'avis de la Maison-Blanche que le programme républicain exclue malgré l'ampleur du déficit budgétaire, tout relèvement de la fiscalité. Il est partisan (idée qui fait son chemin dans l'administration) d'instaurer un taux d'imposition unique, pour les plus riches comme pour les plus pauvres, en supprimant les possibilités d'abattement.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

(1) S'il est réélu en novembre, M. Reagan ne pourra pas se représenter en 1988 car il aura accompli deux mandats successifs, c'est-à-dire le maximum possible. S'il était battu, son âge seul (soixante-treize ans actuellement) lui interdirait d'envisager une nouvelle campagne.

(2) Sondage du *Dallas Morning News*.

AU JOUR LE JOUR

Politiques

Lorsqu'on a entendu les flonflons dérisoires des conventions américaines. Quand on a observé la qualité sinistre du débat démocratique dans les pays dits socialistes.

Quand on a vu l'Orient saisi par les fureurs du fanatisme, l'Amérique latine par la violence et la peur, l'Afrique noire travaillée par l'islam et celle du Sud organiser des élections réservées aux Blancs et aux métis...

Alors, on rentre chez soi pensif. Et l'on en vient à se demander si cette bonne vieille question du référendum qui, du référendum que, n'est pas finalement une manière civilisée, et inoffensive, de faire de la politique.

BRUNO FRAPPAT.

TÉLÉVISION LE MATIN ET SATELLITES

Relance des chaînes publiques

Que faire d'une entreprise employant 17 571 personnes et fonctionnant sur un budget public de plus de 11 milliards de francs, d'une machine au potentiel de production énorme mais minée par ses frais de fonctionnement, sa gestion bureaucratique, son corporatisme, dévalorisée par des années de monopole d'Etat ? Cette question, le gouvernement se l'est souvent posée à propos du service public de la radiotélévision. Dans la foulée de la loi de juillet 1982, concrétisant l'abandon du monopole, une première stratégie s'esquisse : celle du contournement.

La tentation est forte de relancer ailleurs la dynamique perdue, d'imaginer pour la quatrième chaîne, le câble, des structures d'économie mixte, combinant harmonieusement financement public et initiative privée, capables de répondre avec plus de souplesse aux défis du marché audiovisuel. Quitte à laisser le service public se détériorer lentement.

Mais peut-on laisser dépérir une machine qui fabrique tous les jours l'essentiel des programmes proposés aux Français ? Non, répondent les présidents de chaînes et, en tête, M. Pierre Desgraupes qui, devant les restrictions budgétaires et les avantages accordés à Canal Plus, pose la question de confiance en relançant le vieux débat public/privé. D'autres, comme M. Jacques Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle et M. Serge Moati, directeur général de FR 3, plaident auprès des responsables politiques que l'on ne gouverne pas l'audiovisuel avec des lois mais avec des projets et que le service public meurt avant tout d'un manque de perspective. La Haute Autorité de la communication audiovisuelle met aussi son poids dans la balance (*le Monde* daté 29-30 avril).

Ce concert de voix concordantes va aider M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, à convaincre le gouvernement et, surtout, le ministère des finances. Fin juillet, après une dure bataille, il peut annoncer des arbitrages budgétaires favorables. Mais, pour que cet effort financier ne se perde pas dans le gouffre des frais de fonctionnement, M. Fillioud fixe en même temps deux objectifs pour mobiliser la production : faire la télévision du matin et créer un canal public sur le futur satellite de télévision directe en 1986, sans oublier la poursuite de la régionalisation pour FR 3 et Radio-France.

C'est donc bien d'une relance du service public qu'il s'agit. Elle dispose de moyens financiers, certes réduits, mais inespérés dans la conjoncture. Mais elle est assortie d'une condition importante : la relance sera celle de l'ensemble du service public et non d'une quelconque de ses sociétés. M. Fillioud l'a dit à nouveau mardi soir sur Antenne 2 : satellite ou télévision du matin, il faut que tout le monde s'entende sur un programme commun. Ce n'est pas un caprice : le secrétaire d'Etat estime que la concurrence entre les chaînes publiques, héritée de l'éclatement de l'ORTF en 1974, privilégie les astuces de programmation sur les efforts de production et nuit à la qualité du service rendu aux téléspectateurs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 13.)

CRÉATION A SALZBOURG

Prodiges de Berio

Le Festival de Salzbourg, souvent taxé de conservatisme et non sans raisons, peut s'enorgueillir aujourd'hui d'une création de Luciano Berio. Commandé en 1978, *Un re in ascolto* est devenu en six ans un très beau mythe, d'une richesse de significations multiples qui en rendra peut-être l'accès ardu, mais sa plénitude musicale est indéniable.

Quoi d'étonnant qu'un compositeur veuille explorer le sens de l'*ouïe*, la manière dont le monde extérieur se révèle par l'oreille, et aussi la manière dont nous écoutons, comment nous appréhendons les bruits, les sentiments des hommes qui nous entourent et notre propre ruminement intérieur ? Berio et son collaborateur, l'écrivain Italo Calvino, avaient été fascinés par un essai de Roland Barthes sur le phénomène de l'écoute qui fut le point de départ de cet opéra ou plutôt de cette « action musicale ».

Cette intuition première, qui prit d'abord la forme d'un roi mythique percevant à travers le monde sonore et les conversations à demi-mots la décomposition progressive de son royaume, s'incarne finalement en une vision proprement théâtrale, rattachée de façon significative à *la Tempête* de Shakespeare.

Prospero est un directeur de théâtre en difficulté qui rêve d'une autre forme de théâtre ; les répétitions de *la Tempête* se passent mal, les moyens financiers sont insuffisants ; il auditionne des artistes sans trouver le protagoniste capable d'assumer le rôle principal ; et tout autour, la scène est encombrée de chanteurs, de danseurs, de mimes, de funambules, de magiciens qui s'exercent bruyamment tous à la fois.

Prospero vit ces situations dans un songe, de plus en plus retiré en lui-même, les échos de son théâtre se mêlant à ses souvenirs et à ses rêves. Pris de malaise, il se sent devenir lui-même un personnage de cette pièce qu'il n'arrive plus à maîtriser, un roi défaillant que la reine trahit, que les acteurs abreuvent de reproches avant de l'abandonner, la répétition finie.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

Vous avez dit trente-cinq heures ?

par GEORGES BASTIEN (*)

J'IGNORE si la réponse à cette question sera chaude, tiède ou froide, « à la française » ou « à l'allemande » : la teneur en calories de la rentrée sociale donne lieu, chaque année, à des pronostics rarement vérifiés. En tant que formateur, je voudrais seulement partager quelques réflexions et interrogations sur la durée effective du travail hebdomadaire des jeunes, des étudiants notamment.

Le but de toute formation, dans ses multiples dimensions (scientifiques, techniques, économiques, sociales et humaines) est de préparer les jeunes à un emploi. L'idéal est d'harmoniser les aptitudes et les motivations, sans oublier que les seules motivations ne suffisent pas. C'est la *finalité professionnelle*, clairement annoncée par les grandes écoles, que l'Université cherche et trouve de plus en plus.

Cet objectif devrait être au cœur d'un système éducatif qui n'oublierait pas pour autant les valeurs du civisme, des sports, du gratuit, du spirituel. *La finalité* professionnelle et l'humanisme ne sont en rien contradictoires : apprendre à devenir, dans sa spécialité, un artisan de l'écologie sociale, au sens d'un équilibre biologique d'êtres vivants.

A moins de regarder l'avenir dans un rétroviseur, il me semble que nous cheminons vers une formation obligatoire jusqu'à dix-huit ans. Sans tomber dans le mimétisme, observons que le Japon, à la fin des années 80, veut que 99 % de sa population suive l'enseignement secondaire jusqu'à dix-huit ans, et 44 %, l'enseignement supérieur.

Considérons l'emploi du temps hebdomadaire d'un jeune bachelier qui veut réussir, et qui en arrête les moyens. S'il ne complète pas sa trentaine d'heures de cours hebdomadaire par quinze à vingt heures de travail personnel, il prend les risques d'un échec.

Qui oserait prétendre, à moins d'une démagogie certaine, qu'un futur ingénieur, qu'un futur médecin, aient des chances de réussir ses difficiles études s'il ne réalise pas vingt à trente heures par semaine de *travail personnel, en plus de ce qui* est inscrit sur les emplois du temps ? Dans les classes préparatoires, le compteur hebdomadaire global totalise soixante-dix heures et plus. Ces futurs bacheliers, ces étudiants, ne peuvent s'offrir le luxe de deux jours de détente par semaine. Un tel avantage acquis et non contestable, ils ne *le connaissent pas. Si chaque* week-end ne prévoit pas une partie « travail », et si cette partie n'est pas souvent majoritaire, le risque d'échec se conforte.

Bref, pour ne pas échouer dans de telles études, c'est au minimum cinquante heures de travail hebdomadaire. Traduction en termes professionnels : refuser cette réalité, c'est préparer un licenciement ou un dépôt de bilan.

Une gigantesque incohérence

Ces mêmes jeunes nous observent avec d'autant moins d'indulgence qu'ils sont naturellement portés à la critique. Ils remarquent que l'organisation sociale, dans les faits, semble traduire la maxime suivante : avoir plus en donnant moins.

La société de consommation a fait place à la civilisation des loisirs, suivie de graves difficultés économiques. Quarante heures sont devenues trente-neuf heures, accompagnées d'un objectif à trente-cinq heures par semaine. Chose promise, chose due, lit-on parfois.

Quand un enseignant conseille ses élèves ou étudiants, quand un membre de jury modifie l'orientation des études, quand un principal de collège, un proviseur de lycée, un directeur d'école ou un président d'université *s'expriment, ils parlent tous* (d'une certaine manière) au nom de la société.

Derrière l'écorce des mots, on découvre une gigantesque incohérence. D'un côté, si on veut ne pas duper, il faut conseiller, voire imposer, cinquante heures et plus de *travail par semaine. De l'autre côté, si* on ne veut pas déplaire, la dialectique est opposée.

Qu'en pensez-vous ? Croyez-vous qu'une société puisse durablement tenir deux discours contraires : un pour les étudiants (les futurs cadres du pays), un pour les autres ? L'argument des deux logiques différentes est spécieux. Il cristallise la rupture alors que l'on prétend développer les passerelles entre l'enseignement et les entreprises. Quant à la durée des vacances, qui fait couler parfois encre et salive, elle constitue le temps privilégié des stages et des « jobs » alimentaires. Pas d'amalgames malhonnêtes entre les vacances des étudiants et celles des enseignants.

L'homme politique, aux affaires, arrête des choix, en assume les conséquences. Le formateur a le seul pouvoir de dire ou d'écrire ce qu'il constate en observant les choses avec un recul certain : la société lui demande en effet de « réussir » la prochaine génération. L'aider un peu ne serait pas aberrant, n'est-ce pas ?

Les adultes que regardent les jeunes, savez-vous comment on contribue à les mettre au travail dès le réveil ? C'est, notamment, Europe 1 qui susurre : *« Et vivement la retraite AGF ! »* Semblable matraquage publicitaire, très onéreux, repose *sur des motivations profondes*. N'y a-t-il pas là, par exemple, le point de départ d'une réflexion globale ?

(*) Auteur de *Socialité* (Nouvelles Editions Debresse).

LU

« PALESTINE : UNE ÉCONOMIE DE RÉSISTANCE EN CISJORDANIE ET DANS LA BANDE DE GAZA », d'Antoine Mansour

Contre la « destruction » et l'« intégration »

CONSÉQUENCE de l'occupation israélienne : l'économie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza est au bord de l'étouffement. Cette situation contraint un tiers de la population active de ces territoires à se rendre quotidiennement en Israël pour y travailler, et des milliers de Palestiniens à *franchir chaque année* le Jourdain pour émigrer dans les pays arabes.

Un économiste palestinien, M. Antoine Mansour, chercheur à l'ECWA (Commission Economique des Nations unies pour l'Asie occidentale), vient de consacrer un livre à l'analyse de la « domination économique israélienne » dans les territoires occupés. Cette domination, écrit-il, *« prend en fait une double forme : la destruction et l'intégration »*.

Première atteinte à une économie qui était essentiellement agricole en 1967 : les saisies massives de terres. Depuis le début de l'occupation, les autorités israéliennes ont pris le contrôle, pour « raisons de sécurité » ou pour l'installation de colonies de peuplement, de plus du tiers des terres de Cisjordanie. A quoi *s'ajoute une mainmise sur les* ressources en eau des territoires occupés. Ressources dont l'usage par la population palesti*nienne est limitée par des res*trictions draconiennes.

La stagnation de l'agriculture palestinienne n'a pas été com*pensée par un développement de* l'industrie. Celle-ci, en Cisjordanie, a souffert de la rupture de ses liens avec l'économie jordanienne. Essentiellement traditionnelle et artisanale, elle pâtit de l'absence d'un secteur bancaire adéquat depuis la fermeture des banques arabes et étrangères dans les territoires *occupés en 1967, de la concur*rence des produits israéliens et des restrictions imposées par les autorités israéliennes à la création de nouvelles industries et à l'importation de matières premières et d'équipements par les « Palestiniens de l'intérieur ».

L'aide arabe et internationale, surtout consacrée au développement des infrastructures, n'a pas compensé l'absence d'institutions financières locales. Le seul secteur qui se soit vraiment développé est celui de la sous-traitance, pour le compte d'entreprises israéliennes, dans le textile, la confection et la chaussure, exemple de l'intégration partielle de l'économie des territoires occupés à l'économie d'Israël.

Un réservoir de main-d'œuvre bon marché

Réservoir de main-d'œuvre bon marché, la Cisjordanie et la bande de Gaza sont également devenues un débouché important pour les produits israéliens. En revanche, les « exportations » de ces territoires vers Israël sont limitées. Grâce à la politique des *« ponts ouverts » sur le* Jourdain, la Jordanie absorbe cependant une partie de la production agricole palestinienne.

Le processus d'asphyxie de l'économie des territoires occupés décrit par M. Mansour présente un double danger : il contribue à les vider de leurs habitants les plus éduqués ; il ac*croît leur dépendance à l'égard* d'Israël et constitue une négation de tout ce qui pourrait être l'embryon d'une future entité palestinienne. *« Pour les Palestiniens, défendre l'existence d'une économie palestinienne, c'est défendre l'existence de l'identité et de la réalité palestiniennes »*, écrit à juste titre M. Mansour.

Dans le dernier chapitre de son livre, il décrit ce qui devrait être, selon lui, les grandes orientations d'une « résistance économique » en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Résistance dont les deux objectifs fondamentaux sont *« la conservation de la terre et la limitation de l'émigration »*. Ses propositions sont cependant moins convaincantes que le constat très bien documenté qu'il dresse dans les chapitres précédents. Le sauvetage des territoires occupés paraît en effet indissociable d'une solution politique de la question palestinienne.

L'ouvrage de M. Mansour n'en constitue pas moins une synthèse d'informations fort utile pour comprendre un aspect souvent négligé des problèmes auxquels les « Palestiniens de l'intérieur » sont quotidiennement confrontés.

EMMANUEL JARRY.

★ L'Harmattan, 236 pages, 85 F.

LETTRES AU Monde

Le parti de la haine

Elu local depuis 1977, maire de Villeneuve-d'Ascq, ville moyenne du Nord de soixante-cinq mille habitants, conseiller général, je voudrais par votre intermédiaire lancer un appel angoissé contre le parti de la haine. Depuis plusieurs mois en effet, le débat politique a pris à tous les niveaux un caractère inquiétant. On ne se contente plus d'exprimer des différences ou des désaccords : on s'agresse. Des thèmes et slogans racistes, élitistes, parfois grotesques, mais parfois aussi angoissants de par leurs résonances historiques que l'on croyait à jamais disparues sont reparus.

Bien sûr, il y a l'extrême droite et Le Pen, mais ce n'est à mon sens que la partie visible de l'iceberg, car dans la droite plus traditionnelle nombreux sont ceux qui partagent les mêmes idées, et le problème de l'alliance avec Le Pen n'est souvent qu'un problème de stratégie et non de conscience. *Des amis étrangers* inquiets nous le disent : ils ne comprennent plus les Français et leur mémoire, que l'on a dit si souvent si courte. Mais dans la vie quotidienne aussi la haine suinte, avec des agressions verbales et des lettres anonymes.

Le parti de la haine est là, puissant, tapi. Il ne recoupe pas les forces politiques traditionnelles, et il est ainsi d'autant plus dangereux.

Face à ce parti, il faut en dresser un autre : celui de la démocratie et de la tolérance, du débat et de la compréhension. Lui non plus ne recoupera pas des forces politiques traditionnelles.

Il doit naître et se développer autour de tous ceux, qu'ils soient de gauche, du centre ou de droite, qui refusent l'aventure totalitaire et ses périls.

GÉRARD CAUDRON,
maire de Villeneuve-d'Ascq, conseiller général du Nord.

Une soirée kamikaze

En ce jeudi 16 août 1984, les informations nous inondent de nouvelles à nous donner un cafard innommable : bombes à Lyon-Perrache, à Annecy – menaces du Pays basque – explosions ou rançons... soit.

Après cette pluie d'informations qu'il faut bien apprendre, je le reconnais, j'allume la télévision ; je n'ai pas de programme, il est environ 21 heures.

Je mets au hasard A 2, pour voir... un homme ensanglanté, aux yeux crevés, sur une civière : *le Tribunal des sept.*

Cherchant quelque chose de plus divertissant, je mets FR 3 (toujours au hasard) et, ô surprise, je vois une femme prendre un revolver et se *mettre une balle dans le ventre ! : le Lieutenant du Diable.*

Trop, c'est trop : j'éteins. Puis « courageusement », un peu plus tard, je rallume et c'est TF 1 : Piccoli poignarde un jeune (*Docteur Teyran*).

Résumons : une agression sanglante, un suicide, un assassinat. A quand la synchronisation pour éviter les soirées kamikaze ?

CATHERINE LEBOURG
(Saint-Ouen).

Droits de la femme et prosélytisme musulman

Suite à l'article du *Monde* du *7 juillet 1984, où il est dit que* les petites filles musulmanes ne sont épargnées que grâce aux *« apports fondamentaux du Coran »*, alors qu'elles étaient régulièrement enterrées vives auparavant, je suis un peu surpris que vous repreniez cette opinion, un des « chevaux de bataille » du prosélytisme musulman, alors que, historiquement, elle est hautement contestable.

Si la civilisation au Hedjaz aux sixième-septième siècles ne pouvait rivaliser avec Byzance, il ne faut pas oublier que les chrétiens et les juifs y étaient fort nombreux (ne serait-ce qu'à Yathrib, future Médine). Le monothéisme y était bien connu, et si paganisme il y a eu, il était constitué, semble-t-il, surtout de mythes d'origine biblique, et il ne faut sans doute pas confondre les coutumes des Bédouins du Nejd (Arabie orientale), coutumes d'ailleurs mal connues, et les civilisations imprégnées d'hellénisme de Djeddah, La Mecque, Yanbo, etc.

Hors du Hedjaz (Arabie occidentale), je ne vois pas particulièrement de zones islamisées où il fut de tradition d'enterrer les bébés-filles. Par *contre, et là c'est bien connu, là où* l'islam est arrivé, on a (pas toujours heureusement) lapidé la femme adultère. Alors pourquoi reprendre un des arguments de ceux qui tiennent absolument à ce qu'islam ait signifié partout respect de la femme, justice et, finalement, droits de l'homme ?

JACQUES JAILLET
(Villeneuve-la-Garenne.)

A propos de certains mal-pensants

Dans sa présentation du *« témoignage de Vlady, fils de l'écrivain Victor Serge »* (« La traversée des mal-pensants », *le Monde* du 27 juillet 1984), Alain Dugrand fait de l'auteur de *l'An I de la révolution russe*, qui se fût satisfait de *moins, un « libertaire, révolutionnaire, historien, poète et écrivain »* qui, *« après avoir rejoint la Russie révolutionnaire [...] connut trois ans de déportation sous Staline [...] »*. Il oublie néanmoins de signaler son ralliement en Russie au bolchevisme, élément-clé, pourtant, de la carrière de Victor Serge, que son *fils n'hésite pas à marquer du soeau* de l'élection charismatique pour le distinguer d'André Breton qui, lui, *« n'était pas un révolutionnaire d'essence, comme son père »*.

Conçoit-on une note biographique sur Trotski, fût-elle des plus brèves, qui sauterait directement de son opposition à « Maximilien Lénine » (1904) à sa lutte contre Staline sans mentionner son rôle dans l'établissement du nouveau régime ? Certes, bien qu'il ait été le *« chantre de l'épopée bolcheviste »* (A. Skirda), Victor Serge n'a jamais renoncé à sa liberté de critique et il fut un antistalinien de la première heure. Il n'en a pas moins contribué à obscurcir la signification sociale de l'Octobre bolchevique. Quelque jugement que l'on porte sur la qualité de son *« œuvre politique et littéraire »*, on peut effectivement déplorer que *« le public français [?] demeure étrangement rétif »* : elle offre, en effet, une riche matière à réflexion sur la responsabilité d'une certaine catégorie de mal-pensants dans la diffusion et la consolidation du mythe *d'Octobre, productivement exploité* par... Staline, qui se voulait lui aussi un « révolutionnaire d'essence ».

LOUIS JANOVER,
collaborateur à l'édition des Œuvres de Karl Marx (Pléiade).

Insidieuse propagande ?

J'ai été fort étonné de voir Jacques Madaule – dont je sais l'attachement aux droits de l'homme et à l'Eglise – attribuer à une « très insidieuse propagande » le fait que le statut actuel de Jérusalem soit contesté *(le Monde* du 10 juillet 1984.)

Jacques Madaule aurait-il donc oublié que le Conseil de sécurité de l'ONU a, le 20 août 1980, adopté une résolution dans laquelle il *« censure, dans les termes les plus énergiques, l'adoption par Israël de la loi fondamentale sur Jérusalem »*, adoption qui, précisait cette résolution, *« constitue une violation du droit international »*.

Les catholiques savent aussi – ou ils devraient savoir – qu'à maintes reprises les papes ont demandé pour la Ville sainte un statut international qui tienne compte des droits et des aspirations de toutes les communautés concernées. Tout récemment encore, Jean-Paul II a choisi le jour du Vendredi saint pour adresser au monde entier une Exhortation apostolique dans laquelle il rappelle l'attitude du Saint-Siège sur cette importante question.

Enfin, le Conseil œcuménique des Eglises a clairement *« condamné la décision unilatérale d'Israël d'annexer la partie orientale de la Ville sainte et de réunir la ville sous sa seule souveraineté »*.

Est-ce cette série de prises de position, émanant des plus hautes autorités politiques et spirituelles, que Jacques Madaule appelle une « très insidieuse propagande » ?

Père MICHEL LELONG,
vice-président du Comité France-Jérusalem,
31, rue Friant, 75014 Paris.

La tyrannie du guichet

Fonctionnaire retraité depuis 1980, j'ai bénéficié normalement à ce titre des prestations de sécurité sociale, versées par le centre 510 de la Caisse d'assurances-maladie de Paris, après avoir fourni, sur l'indication de ce centre, les documents nécessaires, notamment l'arrêté ministériel qui m'admettait à la retraite et qui faisait la preuve de ma nouvelle situation. Dernièrement, soit après plus de trois ans au cours desquels aucun de mes droits n'avait été contesté, le centre de sécurité sociale m'a réclamé la photocopie de mon livret de pension. Ayant demandé pour quelles raisons ce document était devenu subitement indispensable, la seule réponse fut une décision de la caisse de Sécurité sociale de Paris supprimant, à mon égard, tous les remboursements en cours et à venir jusqu'à ce que j'ai fourni la pièce réclamée. Le recours gracieux que j'ai introduit pour obtenir les explications nécessaires est également resté sans réponse.

Comment qualifier la mesure prise à mon encontre ? Outre qu'elle démontre un mépris total des administrés, elle révèle une méconnaissance absolue tant des textes sur la motivation des décisions administratives que des instructions ministérielles, encore rappelées en matière de sécurité sociale par le ministre de tutelle dans sa conférence de presse du 16 février 1983. Les trois principes proclamés à cette occasion – information des usagers, simplification des formalités, humanisation des rapports avec le public – ont été allègrement transgressés.

M. DUFAUR
(70, rue Velpeau, 92160 Antony.)

Service public et liberté

Qu'il y ait, en France, des radios ou des télévisions « commerciales » qui répondent aux besoins de divers publics, de nombreux publics et cherchent le chiffre d'écoutes, pourquoi pas ? Mais qu'on nous garde un « service public » libre, c'est-à-dire d'Etat, où les pressions d'un gouvernement, si tant est qu'il y en ait dans certains domaines culturels, sont infiniment moins lourdes que celles du lucre pur. Je puis témoigner que *mes amis américains fondent* d'admiration quand ils voient ici certaines émissions, qu'elles soient de bon niveau culturel ou même légères, mais d'esprit libre – voltairien, en un mot – qu'on puisse traiter de sujets religieux et s'avouer libre penseur, ouvertement, par exemple, remplit un Américain d'admiration, puisque cela serait impossible aux Etats-Unis, où ce tabou est le plus rigide, de même que moquer l'armée – chose impensable, à la télévision, là-bas.

La liberté, c'est qu'il y ait, en France, un « service public » à l'abri des contraintes commerciales, où les tabous qui accompagnent celui-ci n'aient pas cours et où la pensée française puisse rester celle des « Lumières ».

SIMONE BONNET-FISCHER
(Paris.)

« Espaces de fraternité »

Il me semble important de favoriser des « espaces de fraternité », c'est-à-dire que, concrètement, des gens aillent voir leurs voisins de rue ou d'HLM pour que, ensemble, ils puissent accueillir celui qui est « différent de nous » (vieillard, jeune chômeur, immigré, etc.).

Je constate qu'autour de moi il y a *des gens qui sont mal dans leur* peau, seuls. Parmi eux, il existe des personnes qui sont tellement brisées qu'elles n'oseront jamais venir me voir. C'est ce genre de personnes qu'il faut rencontrer et accueillir. Il ne s'agit pas de porter toute la misère du monde, mais d'être présent avec d'autres là où je suis.

Ces « espaces de fraternité » peuvent être une formation à l'autre pour les plus jeunes, s'ils voient les grandes personnes, autour d'eux, y *participer.*

Je n'ai pas de solution miracle ni de recettes de cuisine pour ces « espaces de fraternité », mais il me semble possible de publier les expériences qui ont réussi.

L'efficacité de ces « espaces de fraternité » ne se situe pas seulement au niveau des résultats, mais plus au niveau des relations qui peuvent s'installer, par ce biais, dans la rue ou dans les HLM.

JACQUES RACINE
(Méry-sur-Oise.)

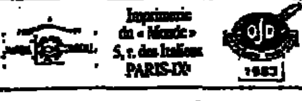
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS *PAR VOIE NORMALE*	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – *BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS*	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Union soviétique

La campagne contre le « revanchisme » allemand continue

Une propagande à usage interne et externe

De notre correspondant

Moscou. — La campagne contre le « revanchisme » ouest-allemand a désormais atteint un rythme de croisière. Chaque jour, un article de journal, une dépêche de TASS, une émission de télévision, enfoncent le clou. Iouri Iakhontov, correspondant de la *Pravda* à Bonn, s'en est pris ainsi, mardi 21 août, à un éditorial paru dans le quotidien ouest-allemand *General Anzeiger*. Ce dernier estimait que la polémique actuelle est due à des « *difficultés linguistiques* » dans l'interprétation des clauses du traité de Moscou conclu en 1970 entre l'URSS et la RFA, notamment de la clause relative à l'« *inviolabilité des frontières* ».

Le principe de cette « *inviolabilité* », consacrant l'acceptation par la RFA des frontières issues de la seconde guerre mondiale, n'exclut nullement, selon le *General Anzeiger* — qui reflète en cela fidèlement la position officielle du gouvernement fédéral, — la possibilité ultérieure d'une réunification pacifique de l'Allemagne. Pas du tout, estime le correspondant de la *Pravda*, qui prend à la lettre, sans aucun recours possible dans l'avenir, l'« *inviolabilité* » de la frontière entre les deux Etats allemands.

Sous le titre « Les illusions des revanchards », *Temps Nouveaux*, dans sa dernière livraison en date du 17 août, dessine, pour sa part, un parallèle entre les deux grands vaincus de la seconde guerre mondiale. « *Les États-Unis attisent les dispositions revanchardes dans le camp de leurs vassaux afin de provoquer une aggravation de la situation aux frontières occidentale et orientale de l'URSS. Cette politique américaine est facilitée, disons-le, par l'état d'esprit revanchard qui est déjà très vif en RFA et au Japon et par l'aspiration de ce pays à refaire la carte du monde (...). A l'instar de Bonn, où l'on publie des cartes du Reich dans ses frontières de 1937, Tokyo édite des manuels où l'on gonfle le prétendu problème des « territoires du Nord* ». (les îles Kouriles et le sud de Sakhaline annexés par l'URSS en 1945), affirme l'hebdomadaire soviétique. *Temps Nouveaux* accuse le gouvernement de M. Nakasone de favoriser la « *renaissance du militarisme japonais* » et de s'apprêter à violer les clauses inscrites dans la Constitution par lesquelles Tokyo s'interdit la production d'armes nucléaires et leur stationnement sur son territoire.

L'hebdomadaire soviétique ne fait pas dans le détail et pratique allègrement l'amalgame, mettant sur le même pied, par exemple, ceux qui, en RFA, souhaitent « *la réunification de l'Allemagne* » et ceux qui « *rêvent des frontières du Reich* ». *Temps Nouveaux* invite en conclusion, les uns et les autres à se rappeler que le Reich hitlérien « *invincible* » a été renversé et que « *l'empire des samouraïs a été vaincu par le fer et par le feu* ». Les Japonais apprécieront cette délicate allusion à Hiroshima et Nagasaki.

Le tournant de l'ère Tchernenko

La campagne contre le « revanchisme » supposé de la RFA tranche avec l'entreprise de séduction à l'égard de Bonn, menée dans les dernières années de Brejnev et surtout pendant le court mandat d'Andropov. L'ancien secrétaire général avait cru qu'il pouvait amener la RFA à reconsidérer son acceptation des Pershing-2 et avait placé beaucoup d'espoir dans le mouvement pacifiste ouest-allemand. L'encouragement au dialogue interallemand faisait partie de la même stratégie. Le développement des relations entre les deux Etats allemands était vu positivement par Moscou, dans la mesure où il pouvait susciter une dérive neutraliste en RFA.

Le changement de ton a eu lieu peu de temps après l'arrivée de M. Tchernenko au pouvoir. Le premier signe avant-coureur en a été une phrase assez vague du communiqué final de la réunion des pays du pacte de Varsovie à Budapest, le 19 avril dernier. Il était fait allusion, sans que la RFA soit expressément désignée, à des « *tendances revanchistes* » qui se manifesteraient en Europe occidentale. La visite de M. Genscher à Moscou, les 21 et 22 mai, loin de calmer la campagne qui s'amorçait, a marqué son passage à une vitesse supérieure. Cette fois, non seulement la RFA était clairement montrée du doigt, mais le gouvernement de M. Kohl était directement mis en cause. Les sourires aux pacifistes ouest-allemands n'étaient plus de saison. Dans une lettre à Mme Petra Kelly, député du Parti des Verts au Bundestag, M. Tchernenko écrivait le 29 mai : « *Celui qui installe chez lui une arme de première frappe pointée sur ses voisins s'expose aux menaces de représailles. Celui qui fait d'autrui une cible le devient immanquablement lui-même.* »

Les préoccupations de politique intérieure

Moscou estime, d'autre part, que le rapprochement entre les deux Etats allemands présente plus d'inconvénients que d'avantages et le fait savoir de manière insistante à Berlin-Est (*le Monde* du 8 août). Les dirigeants soviétiques n'apprécient guère, en particulier, le projet de M. Honecker de se rendre en RFA à la fin septembre. La *Pravda* a reproduit lundi de larges extraits de l'interview accordée le 17 août par le chef du parti et de l'Etat est-allemands à plusieurs journaux de Berlin-Est, mais a omis, de façon significative, les passages dans lesquels M. Honecker défendait sa politique de bonnes relations avec Bonn (*le Monde* du 21 août).

La campagne contre le « revanchisme » ouest-allemand, conséquence de l'installation des Pershing-2, est partiellement destinée à obliger la RDA à tenir compte du climat « glacial » que Moscou veut faire régner dans les relations Est-Ouest. Mais elle obéit aussi à des préoccupations de politique intérieure. Les dirigeants soviétiques tirent une grande partie de leur légitimité de la lutte contre l'envahisseur nazi. Le rappel de la « *grande guerre patriotique* » de 1941-1945 est un ressort quasiment inusable de la propagande officielle pour mobiliser la société soviétique.

L'équipe actuelle, en raison même de son âge, cherche à établir un pont par-dessus les générations en rappelant aux jeunes les héros du passé et les sacrifices de la guerre. La réintégration — à quatre-vingt-quatorze ans — de M. Molotov au sein du parti dont il avait été exclu en 1964 témoigne du même état d'esprit. Il est peu probable, dans ces conditions, que la campagne contre le « *revanchisme* » allemand cesse rapidement, d'autant que se profile à l'horizon le quarantième anniversaire de la victoire de mai 1945 pour lequel l'appareil de propagande commence déjà à mobiliser les énergies.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Selon le « Washington Post »

M. TCHERNENKO AURAIT ÉTÉ HOSPITALISÉ POUR TROUBLES CARDIAQUES

Washington (*AFP*). — Le chef du parti et de l'Etat soviétiques, M. Constantin Tchernenko, a été hospitalisé au début du mois d'août pour troubles cardiaques, a indiqué jeudi 23 août le *Washington Post*.

Selon le journal, qui cite des sources soviétiques non identifiées, M. Tchernenko a été transporté le 7 août à Moscou et placé sous surveillance médicale. On sait que M. Tchernenko, qui aura soixante-treize ans en septembre, souffre depuis longtemps d'emphysème. Selon les sources soviétiques citées par le journal, l'état de santé de M. Tchernenko n'inspire cependant « *aucune préoccupation sérieuse* » et on peut s'attendre à le voir à nouveau en public à l'occasion des cérémonies de clôture, le 30 août, des Jeux de l'amitié organisés par l'URSS. Le numéro un soviétique n'a pas été vu en public depuis le 31 juillet.

Interrogé par l'AFP à Moscou, un membre du secrétariat de M. Tchernenko a qualifié de « *commérages* » l'information du *Washington Post*.

LE 40e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA ROUMANIE

Moscou et Bucarest écrivent différemment l'histoire

De notre correspondant

Moscou. — Le quarantième anniversaire de la libération de la Roumanie a été l'occasion de constater que Moscou et Bucarest écrivent de façon bien différente l'histoire de cet épisode de la seconde guerre mondiale. Dans le message adressé à M. Ceausescu par les dirigeants soviétiques et que publie ce jeudi 23 août la *Pravda*, on peut lire en effet que « *le 23 août 1944, le régime détesté de la dictature militaro-fasciste a été renversé à la suite de l'offensive victorieuse de l'armée soviétique, de la débâcle totale d'importantes troupes hitlériennes au cours de l'opération Iassy-Kichinev, et de l'insurrection armée des forces patriotiques roumaines avec les communistes à leur tête* ».

Ce n'est pas exactement ainsi que M. Ceausescu a, pour sa part, retracé, mercredi, cet événement devant les responsables du Parti et de l'Etat roumains, en présence d'une délégation soviétique conduite par un membre du bureau politique, M. Vitaly Vorotnikov. Selon M. Ceausescu, l'armée rouge n'a joué un rôle direct que dans la libération de la Transylvanie (dans le nord du pays) en octobre 1944. « *L'insurrection armée dirigée par le Parti communiste roumain, en alliance avec d'autres forces politiques et avec l'armée, a donné le signal de la libération sociale et nationale* », a affirmé le président roumain.

Bref, pour l'essentiel, les Roumains se sont libérés eux-mêmes. En outre, cette allusion à l'« *armée* » roumaine rappelle utilement, quoique de façon voilée, le renversement d'alliance opéré par le roi Michel, après Stalingrad. Le ralliement de la Roumanie — de son roi et de son armée — à la coalition anti-hitlérienne est un événement occulté par l'historiographie soviétique. En parlant des « *autres forces politiques* », M. Ceausescu évoque, d'autre part, discrètement, ce que les historiens soviétiques se gardent de faire, le gouvernement d'union nationale formé sous l'autorité du roi Michel dans lequel étaient entrés des socialistes et des communistes.

M. Ceauscescu a repris ainsi les thèses défendues par son frère, M. Ilie Ceaucescu, dans un livre qui vient de paraître en Roumanie sous le titre *Deux Cents Jours de moins*. Selon cet ouvrage, le ralliement de la Roumanie à la coalition anti-hitlérienne, le 23 août 1944, aurait été décisif dans la victoire des alliés et leur aurait épargné deux cents jours de combats contre le régime nazi.

Le contraste entre les versions roumaine et soviétique est encore plus frappant si l'on compare les propos de M. Ceausescu avec la vision traditionnelle soviétique telle qu'elle est exprimée dans les *Izvestia* de mercredi. Le quotidien rappelle l'« *offensive foudroyante* » de l'armée rouge au cours de l'opération Iassy-Kichinev — du nom de deux villes, la première située en Roumanie, la seconde devenue capitale de la Moldavie soviétique après l'annexion de ce territoire par l'URSS. « *Cette victoire a déterminé la libération de la Roumanie du fascisme* », peut-on lire dans les *Izvestia*.

M. Ceausescu a souvent dans le passé présenté une interprétation plus nationaliste de la libération de son pays, mais c'est la première fois que les différences s'étalent aussi manifestement. Le dirigeant roumain a donné une preuve supplémentaire de son « indépendance » vis-à-vis de Moscou en décidant de se rendre prochainement à Bonn, probablement les 15 et 16 octobre, malgré la campagne contre le « revanchisme » supposé de la RFA à laquelle se livrent depuis quelques mois les médias soviétiques.

D. Dh.

Pologne

La direction clandestine de Solidarité appelle à célébrer « massivement » le 31 août l'anniversaire des accords de Gdansk

Varsovie (*AFP, Reuter*). — La direction clandestine de Solidarité (TKK) a appelé les Polonais à célébrer « *massivement* » le quatrième anniversaire des accords de Gdansk, le 31 août prochain. Dans un communiqué contenu dans le dernier bulletin clandestin de Solidarité, daté du mardi 21 août, la TKK indique que « *le 31 août, fête de Solidarité, nous manifesterons notre volonté de lutte pour une Pologne indépendante et juste, pour le renforcement du mouvement syndical* ».

« *Au moment où la majorité*, des anciens dirigeants de Solidarité, *sont sortis des prisons* », la TKK estime que le but « *essentiel* » de Solidarité doit être « *la lutte pour le droit à une activité ouverte garantie par les conventions de l'organisation internationale du travail et les accords d'août 1980* ». « *En dépit du coup de force du 13 décembre*, ajoute la TKK, *Solidarité existe toujours dans les usines et ses idéaux jouissent du soutien de la société. Trois ans de lutte ont renforcé le syndicat, qui est aujourd'hui immunisé contre les persécutions policières* ».

Le texte est signé des cinq membres habituels de la TKK — MM. Bigniew Bujak (Varsovie), Bogdan Borusewicz (Gdansk), Tadeusz Jedynak (Katowice), Marek Muszinski (Wroclaw) et Eugeniusz Szumieko, — ainsi que par trois nouveaux représentants de Cracovie, Bydgoszcz et Torun, traduisant ainsi un élargissement du nombre des membres de la direction clandestine de Solidarité.

La TKK n'appelle cependant pas ouvertement à défiler dans les rues, rejoignant ainsi la « modération » manifestée récemment par M. Lech Walesa. L'Eglise, qui mène de délicates négociations pour la libération des derniers prisonniers politiques, a insisté pour que l'anniversaire des accords de Gdansk ne donne pas lieu à des manifestations. Toutefois, la direction clandestine de Solidarité n'a pas manifesté l'intention de vouloir accepter l'amnistie, applicable jusqu'à la fin de l'année.

A LA SOUS-COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

L'expert soviétique affirme que M. Sakharov « travaille » à Gorki

De notre correspondante

Genève. — M. Vsevolod Sofinsky (1), expert « indépendant » de nationalité soviétique à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU n'a pas réagi immédiatement à la demande de la Ligue internationale des droits de l'homme tendant à la désignation d'un rapporteur spécial chargé d'enquêter sur la « disparition » déjà longue de trois mois du professeur Sakharov et de sa femme, Mme Elena Bonner.

Cette demande, énoncée, mardi 21 août, par le gendre de l'académicien, M. Efrem Yankelevich, a eu pour principal effet de susciter le mépris de l'expert soviétique. Le représentant de la Ligue internationale des droits de l'homme s'est entendu traité par lui d'« *artiste* » ayant organisé une mise en scène à grand spectacle en se prétendant le gendre de M. Sakharov.

Evoquant le sort de M. Sakharov, M. Sofinsky a affirmé que « *le monde entier sait qu'il travaille à Gorki, qui est une belle ville, dans un institut scientifique où il poursuit ses activités de recherche et où il rencontre des sommités scientifiques. Les meilleurs médecins prennent soin de sa santé. Seul un analphabète peut prétendre qu'il a disparu. L'artiste-gendre prétend aussi que M. Sakharov est assigné à résidence à son domicile, ce qui serait contraire à la législation soviétique, mais ce n'est pas le cas : en effet, qu'est-ce qui est plus démocratique : assigner les gens à résidence sur parole, comme en URSS, ou les libérer contre une caution colossale, comme aux Etats-Unis ?* »

L'expert russe a reproché ensuite à la sous-commission des droits de l'homme de se pencher sur des cas individuels au lieu de s'occuper des violations « *flagrantes et systématiques* » qui sont le fait d'« *impérialistes* » et de « *colonialistes* ».

I. V.

(1) Ancien porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Sofinsky a été ambassadeur d'URSS en Nouvelle-Zélande jusqu'en 1980, date à laquelle il a *été déclaré persona non grata*. Le gouvernement de Wellington lui reprochait d'avoir fourni des fonds au parti de l'Unité socialiste, dont les thèses sont proches de celles de Moscou. — (NDLR.)

DES IMAGES A LA TÉLÉVISION AMÉRICAINE

La chaîne de télévision américaine ABC a montré, mercredi quelques images, apparemment récentes, de l'académicien soviétique Andrei Sakharov et de son épouse, Elena Bonner.

La chaîne américaine n'a pas précisé comment elle a obtenu ces images mais a affirmé être entrée en possession de vingt minutes de film-vidéo à Londres, et elle a indiqué qu'elle diffuserait la totalité du film jeudi soir. Ces prises de vues, au cours desquelles les époux Sakharov n'apparaissent jamais ensemble, montrent l'académicien dans une chambre d'hôpital en train de manger, s'entretenant sur un banc public avec un médecin, feuilletant des magazines étrangers récents ou apparaissant dans l'encadrement d'une fenêtre et au volant d'une voiture.

Mme Bonner est montrée dans la rue devant une affiche d'un spectacle programmé pour le 24 août et sur le balcon d'un appartement.

D'autre part, le journal ouest-allemand *Bild Zeitung* a affirmé être en possession d'un film-vidéo montrant l'académicien « *vivant et ayant terminé sa grève de la faim* ». Le document lui aurait été procuré par M. Victor Louis, « journaliste » soviétique dont les liens avec les autorités de Moscou sont de notoriété publique. — (*AFP*.)

EUROPE

Deux cent cinquante mille hommes vont participer aux grandes manœuvres d'automne de l'OTAN

Casteau (Belgique) *(AFP)*. — Plus de deux cent cinquante mille hommes participeront aux grandes manœuvres d'automne de l'OTAN en Europe, du cap Nord (Norvège) à la Turquie orientale, du 4 septembre à la mi-novembre, a-t-on indiqué au grand quartier général allié en Europe (SHAPE), à Casteau (Belgique).

Le commandant en chef de l'OTAN, le général américain Bernard Rogers, donnera, le 4 septembre, au SHAPE, le coup d'envoi de ces *manœuvres intitulées « Autumn Forge »*, qui ont lieu chaque année à la même époque.

Elles se dérouleront surtout en RFA et au Benelux, où seront engagés quelque deux cent mille hommes, mais aussi au Danemark et en Norvège ainsi qu'en Italie, en Grèce et en Turquie.

Les manœuvres comprennent vingt-six exercices principaux terrestres, aériens et navals, notamment le plus grand débarquement de troupes en Europe depuis *« le jour le plus long »* de Normandie du 6 juin 1944. Quelque cent trente et un mille hommes, venus d'Angleterre, participeront à ce débarquement de grande envergure sur les côtes de Belgique et des Pays-Bas, et rejoindront ensuite par route les « zones de combat » en Basse-Saxe (nord-ouest de la RFA).

Un autre temps fort de ces manœuvres sera le traditionnel exercice « Reforger » (Retour des forces en Allemagne) de renforcement rapide du dispositif de l'OTAN en Europe à partir de la fin août ; dix-sept mille militaires américains seront ainsi aérostransportés avec leurs équipements, depuis les Etats-Unis, en RFA, en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Dans chacun de ces pays sont stockés en permanence les matériels lourds (chars, canons, véhicules et munitions) nécessaires à ces renforts.

Conformément à l'acte final de la conférence sur la sécurité en Europe d'Helsinki, l'OTAN a annoncé aux pays signataires l'organisation des manœuvres et le nombre des participants, lorsque celui-ci dépasse vingt-cinq mille hommes. Des observateurs de pays du pacte de Varsovie ont également été invités à assister à certains exercices, a-t-on appris de *source diplomatique*.

Comme les années précédentes, la France, dont les forces — y compris les cinquante et un mille hommes stationnés en permanence en Allemagne de l'Ouest — ne sont pas placées sous les commandements militaires de l'OTAN, ne participera qu'à certaines phases des manœuvres et seulement sur la base d'accords bilatéraux avec certains Etats membres de l'OTAN.

Simultanément, soixante mille soldats du pacte de Varsovie participeront à des manœuvres en Tchécoslovaquie durant la première quinzaine de septembre, a-t-on indiqué *officiellement à Prague. Elles inter*viennent après celles de juin et juillet derniers en Europe centrale (Pologne, RDA et Tchécoslovaquie) dans lesquelles avaient été engagés cent vingt mille soldats.

Turquie

NEUF ANCIENS DIRIGEANTS SYNDICAUX ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

(De notre correspondant)

Ankara. — Les juges du tribunal militaire d'Istanbul ont décidé, le mercredi 22 août, de libérer M. Basturk, ancien président de la DISK, la confédération syndicale dont les activités avaient été suspendues à la suite de l'intervention militaire du 12 septembre 1980, ainsi que huit autres dirigeants de cette organisation

Rendus à la liberté après quarante-quatre mois de détention, les neuf dirigeants syndicaux comparaîtront désormais en prévenus libres, à l'instar de leurs cinq cent vingt-quatre co-accusés du procès de la DISK ouvert en décembre 1981. Tous les autres membres de l'association ont déjà été progressivement relaxés par le tribunal.

La remise en liberté des neuf dirigeants a été accueillie avec soulagement dans les milieux progressistes turcs, unanimes à considérer le procès de la Disk comme *« un procès plus politique que juridique »*. D'autres procès d'intellectuels, comme celui des dirigeants de l'Association pour la paix devant la cour de cassation militaire et celui de cinquante-six signataires du manifeste pour la démocratie, sont suivis attentivement dans ces milieux.

Par ailleurs, deux journalistes, Mme Hekimoglu, *directrice de* l'agence Anka, et M. Gonensin, directeur de la rédaction, accusés d'avoir écrit et publié, le 18 mai dernier dans le quotidien *Cumhuriyet*, un article constituant une violation de la loi sur l'état de siège, ont été acquittés, le mercredi 22 août, par un autre tribunal militaire d'Istanbul. — A. U.

AMÉRIQUES

Argentine

ARGUMENT TRANCHANT

Buenos-Aires *(AFP)*. — Le général Benjamin Menendez a été, le 21 août, retenu *in extremis* par ses gardes du corps au moment où il allait attaquer, avec un couteau, *un groupe de manifestants* qui le traitaient d'*« assassin »*.

L'officier est notamment accusé par les organisations humanitaires argentines d'avoir dirigé une campagne d'extermination contre quelque deux mille personnes détenues au camp de La Perla (province de Cordoba), lors de la *« sale guerre »* menée par l'armée et les forces de l'ordre argentines contre la guérilla entre 1976 et 1979. Il était, à l'époque, commandant en chef du 3e corps d'armée de Cordoba, à 800 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires.

Mardi soir, alors qu'il sortait des studios d'une chaîne de télévision de la capitale, le général Menendez a été sifflé et conspué aux cris de : *« Assassin ! Assassin ! »* par de jeunes militants du Parti communiste et du Parti intransigeant.

Perdant son sang-froid, il est descendu de sa voiture et a essayé, couteau à la main, de pourchasser les manifestants. Ses gardes du corps l'ont empêché d'aller plus loin. La police a durement dispersé les manifestants et arrêté l'un d'entre eux.

Etats-Unis

Reagan... et après ?

(Suite de la première page.)

Carré, bon orateur, l'un des rares qu'on ait entendus à Dallas, il est à l'opposé de M. Bush : il fait partie de ceux pour qui l'avenir du Parti républicain est dans un ancrage résolu à droite et surtout pas dans un retour vers le centre. Son problème est d'être le candidat préféré des idéologues de la nouvelle droite, qui se sentent trahis par M. Reagan et dont il a du mal à se démarquer.

A l'inverse, MM. Baker et Dole souffrent d'être tenus pour modérés, ce qui leur vaut de n'être actuellement soutenus que par 16 % et 5 % des délégués. Généralement appréciés des élus républicains, ils ont cependant leurs chances, et ils y croient. Pour mieux se consacrer à sa future campagne, le premier ne se représentera pas, en novembre, au Sénat, où il est le chef de la majorité républicaine, tandis que le second — pour mieux se faire connaître — espère lui succéder à ce poste.

Au total, plus d'une dizaine de noms circulent mais, mercredi, c'est à M. Paul Laxalt, sénateur du Nevada, qu'est revenu l'honneur de présenter la candidature de M. Reagan, dont il organise depuis longtemps les campagnes électorales. Son discours aura résumé toute la convention.

« Les dirigeants démocrates, dit-il, *ont fait de leur parti celui de la gauche, la version américaine du Parti travailliste britannique, et ce parti a perdu le contact avec lui-même, avec la réalité et avec l'Amérique. Le grand Parti démocrate d'hier est maintenant le foyer des groupes d'intérêt, des programmes d'assistance sociale, du lobby anti-défense* (...) *des libéraux, et cela empire chaque année. »*

« Heureusement, reprend M. Laxalt, *nous avons ce soir un autre choix : Ronald Reagan* (...), *un dirigeant qui n'a pas peur* (...). *Qu'est-ce que c'est être un dirigeant ? C'est d'avoir du courage ou, si vous voulez, des tripes, et de la raison (...) L'autorité et le succès* [du président sortant] *sont fondés sur le caractère — le bon vieux caractère d'autrefois* [et] *je n'ai jamais rencontré quelqu'un d'aussi optimiste que Ronald Reagan* (dont) *le style, dans nos plus sombres moments, est parfois churchillien. »*

« Ronald Reagan est un homme, poursuit le sénateur, *plein de compassion* [qui] *quelle que soit la rhétorique entendue à la convention démocrate, a plus fait pour les nécessiteux qu'aucun autre président dans l'histoire. »* Il est aussi un homme de décision grâce auquel l'île de la Grenade n'est pas *« entrée dans l'orbite soviétique »*. *« N'est-ce pas un grand changement*, s'exclame M. Laxalt, *que de voir les jeunes Américains complimenter nos soldats ? De lire sur des murs étrangers des graffitis qui ne disent pas* « Yankee go home ! » *mais* « God bless America » ? » (3). Au passage, le sénateur promet que le président *« n'abandonnera jamais les combattants de la liberté dans les collines du Nicaragua »* (4).

Un couple édifiant

Il affirme ensuite, liste de noms à l'appui, que son parti a toujours fait plus que les démocrates pour la promotion des femmes, et tire à boulets rouges sur M. Mondale en citant ses anciens rivaux de la campagne des primaires, avant d'en venir à la politique étrangère. M. Reagan, dit M. Laxalt, *« veut la paix de toute son âme »* mais, contrairement à M. Mondale, il n'est pas prêt, *« pour se donner un avantage politique, à conclure à tout prix avec les Soviétiques un traité sur les armements qui serait invérifiable et irresponsable ». « Qui est-il préférable d'avoir à la table des négociations avec l'URSS ? Un dirigeant ferme et conscient comme Ronald Reagan, regardant droit dans les yeux les Soviétiques, ces maîtres à l'œil d'acier, ou Walter Mondale ? »*

On en est à la conclusion, et la réponse de la convention éclate dans un tonnerre de burlements. L'orchestre est déchaîné, les bannières étoilées volent à tous vents, les ballons sont aux couleurs de l'Amérique, et ça dure, à peine plus, il est vrai, que ce qui était prévu dans le programme.

Auparavant, la convention avait eu droit à son moment de surréalisme : un film projeté sur grand écran, à la gloire de Mme Reagan Les lumières s'éteignent. Nancy et Ronny apparaissent main dans la main à l'horizon d'une colline. Les voici, jeune couple, avec des bébés à langer et des grands-parents en photos jaunies. Maintenant, ils jouent ensemble dans un bon vieux film d'Hollywood, à se faire du charme. Mais, hélas ! dit Nancy *en* voix *off « j'ai dû abandonner ma carrière » pour élever les enfants de Ronny*. Les enfants, d'ailleurs, il n'y a que ça dans sa vie. Elle lutte pour les protéger de la drogue, un danger dont elle alerte l'opinion. Dans tous les voyages officiels, gamins et gamines se jettent dans ses bras dès qu'elle peut s'échapper des cérémonies officielles. Voix *off* de Ronny : *« Partout où nous allons, Nancy rend le monde un peu meilleur. »* Tendre et confiant, le couple redisparaît maintenant à l'horizon de la verte colline, et une voix puissante lance : *« Mesdames et messieurs, la* First Lady ! »

Lumière ! Elle est là, en tribune, en robe-chemisier blanche, mine de petite fille modeste, mains croisées derrière le dos, retenue et souriante. Ce n'est vraiment pas le délire dans la salle apparemment un peu abasourdie. Mais voilà, sur l'écran-vidéo, Ronny lui-même, chemise ouverte, regardant la salle à la télévision. Surpris dans son émotion, il salue les délégués et alors, là, oui, c'est le délire. De l'autre côté du rideau de fer qu'abhorre à juste raison M. Reagan, cela s'appellerait le culte de la personnalité. La différence est que celui-ci est sincère.

Il y a au programme de ce jeudi soir le second grand film sur Ronny.

BERNARD GUETTA.

3) Que Dieu bénisse l'Amérique !

4) Les crédits d'aide américaine à la guérilla antisandiniste sont actuellement bloqués par le Congrès en raison de l'opposition des démocrates, majoritaires à la Chambre des représentants.

● *Un commentaire de l'agence Tass.* — L'agence Tass estime, dans un commentaire du 22 août, que le programme électoral des républicains, *« rédigé par l'extrême droite du parti »*, concrétise *« l'idéologie et la politique des forces les plus agressives et réactionnaires »*. Il prévoit *« la poursuite de la politique de force, de confrontation, pratiquée par les Etats-Unis à l'encontre de l'Union soviétique et dans l'arène internationale en général. Politique de montée en flèche dans la course aux armements, notamment cosmiques, d'intensification de l'intervention des Etats-Unis dans différentes régions du monde, de sabordage des régimes progressistes et des mouvements de libération nationale et révolutionnaires... »*

Bolivie

Nouvelles difficultés pour le président Siles Zuazo

La Paz *(AFP)*. — Un parti d'opposition conservateur, la Phalange socialiste bolivienne (FSB), a demandé à la Cour suprême de justice de déclarer inconstitutionnels les mandats du chef de l'Etat, le social-démocrate Hernan Siles Zuazo, et de son vice-président, M. Jaime Paz Zamora. Ceux-ci, indique le recours, ont été élus en 1980 pour une période de quatre ans s'achevant en principe le 6 août de cette année. Le fait est avéré, mais le gouvernement fait valoir que le coup d'Etat militaire du général Luis Garcia Meza avait, le 17 juillet 1980, empêché MM. Siles et Paz de prendre les fonctions pour lesquelles ils avaient été élus le 29 juin précédent (1). Leur mandat n'avait donc pu débuter le 6 août suivant, mais seulement après le retour des militaires dans les casernes, fin 1982.

De fait, le Congrès élu en 1980 avait, le 5 octobre 1982, voté une loi aux termes de laquelle MM. Siles et Paz demeureraient en fonctions jusqu'en octobre 1986. C'est précisément cette loi que M. David Anez Pedraza, leader de la FSB, estime inconstitutionnelle — aucune loi, soutient-il, ne pouvant modifier la volonté souveraine du peuple exprimée lors des élections.

La Cour suprême a donné quinze jours à MM. Siles et Paz pour présenter une réponse officielle. Les observateurs notent que la majorité des membres de cette institution, désignés en 1982 pour une période de dix ans, appartiennent ou sont proches du principal parti d'opposition, le Mouvement nationaliste révolutionnaire historique (MNRH) de M. Victor Paz Estenssoro.

M. Siles Zuazo, pressé sur le front syndical en raison de la très grave crise économique que connaît la Bolivie, fait ainsi l'objet d'une forte opposition au Parlement de la part de la droite depuis le début de 1984.

(1) En réalité, MM. Siles et Paz étaient arrivés largement en tête lors du scrutin au suffrage universel du 29 juin 1980. Mais, n'ayant pas recueilli la majorité absolue, ils devaient encore être confirmés par le Congrès début août.

El Salvador

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DEMANDE UNE RÉDUCTION DU NOMBRE DES CONSEILLERS MILITAIRES AMÉRICAINS

San-Salvador *(Reuter)*. — Le colonel Adolfo Blandon, chef de l'état-major de l'armée salvadorienne, a manisfesté publiquement son désaccord avec le commandant américain en Amérique latine en réclamant une réduction du nombre des conseillers militaires des Etats-Unis au Salvador.

« Je ne souhaite pas une augmentation du nombe des conseillers. Je veux une diminution (...), *j'ai toujours dit que les conseillers étaient utiles mais non indispensables... »*, a-t-il déclaré, le lundi 20 août.

Au début du mois, le général Paul Gorman, commandant des forces militaires américaines en Amérique latine, avait recommandé de faire passer de cinquante-cinq à cent vingt-cinq le nombre des conseillers militaires présents au Salvador pour entraîner l'armée gouvernementale dont il qualifiait de très inégaux les résultats obtenus contre la guérilla.

La Maison Blanche avait fait savoir qu'elle ne comptait pas dépasser le plafond de cinquante-cinq qu'elle s'est elle-même fixé

Selon les milieux militaires, le colonel Blandon a remis au général Gorman une liste d'officiers américains dont il jugeait la présence superflue, et dont il demandait le départ. Leur identité et leur nombre n'ont pas été révélés. Certains conseillers américains *« ne font rien et ne savent pas pourquoi ils sont là, tandis que les officiers salvadoriens se plaignent d'être peu soutenus par les militaires américains »*, a déclaré le colonel Blandon.

Dans les milieux militaires occidentaux, on indique que seule la moitié des cinquante-cinq conseillers américains entraîne effectivement des soldats. Les autres ont de vagues occupations administratives et font du renseignement pour leur ambassade sur l'efficacité des militaires salvadoriens qu'ils sont supposés aider.

Venezuela

La crise économique au quotidien

Caracas *(AFP)*. — La grave crise que, en dépit de ses revenus pétroliers, le Venezuela traverse, à l'instar de tous les pays latino-américains, atteint de plein fouet les couches sociales les plus défavorisées de la population. En particulier, plusieurs produits composant l'alimentation de base des classes populaires sont devenus introuvables sur les marchés, annoncent, avec de gros titres, les journaux de Caracas.

L'une des explications de ce phénomène est l'annonce imminente par le gouvernement d'une forte hausse des prix contrôlés sur une douzaine de produits de première nécessité, dont le beurre, l'huile et le maïs. Les producteurs ont, dès lors, stocké, en attendant la publication des augmentations. C'est ainsi que le lait en poudre est désormais quasiment introuvable — sauf sous la forme de sachets de secours *(« lait populaire »)* mis en vente de façon très parcimonieuse.

Pour d'autres produits, tel le sucre, c'est la ruée des consommateurs, anticipant la hausse qui a tari le marché.

Dans d'autres cas, l'explication de la pénurie doit être recherchée dans la hausse vertigineuse du dollar par rapport au bolivar, la monnaie nationale. Paradoxe, dans un pays naguère encore exclusivement rural : la moitié environ des produits alimentaires consommés par les Vénézuéliens est importée. C'est le cas, en particulier, des *caraotas*, les haricots noirs, qui, avec le riz, la banane frite et la viande de bœuf, entrent dans la composition du plat national appelé *pabellon*.

Les grossistes bénéficiaient, jusqu'alors, d'un taux de change préférentiel. Mais cette facilité leur a été, en partie, supprimée, et ils ont réduit leurs importations.

Six mois après l'entrée en fonction du président social-démocrate, M. Jaime Lusinchi, la déception grandit dans la base même de son électorat. L'opposition démocrate-chrétienne n'a pas perdu l'occasion de tirer partie de cette désillusion des plus défavorisés. Elle a annoncé, le 22 août, qu'elle se retirait de la commission chargée de fixer les hausses de prix. M. Lusinchi dispose de l'appui du principal syndicat vénézuélien, la Confédération générale des travailleurs. Mais la politique d'austérité pourrait compromettre ce soutien, voire déboucher sur une crise sociale.

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie

● LA GUÉRILLA TIGRÉENNE. — Le Front de libération populaire du tigre (FLPT), en Ethiopie, a affirmé s'être emparé, le 15 août, de la ville de Tendaho, lors d'une attaque-surprise. Selon le *communiqué du FLPT, cité* mardi 21 août, par Radio-Mogadiscio, cette localité est un point-clé sur la route entre Addis-Abeba et le port d'Assab, sur la mer Rouge, et sa perte par les forces gouvernementales posera d'importants problèmes de logistique au régime éthiopien. Le même jour, selon le communiqué, le FLPT a attaqué des positions de l'armée éthiopienne à Bishim et Lukiya — dans la région du Wollo, — deux localités reliées à la route d'Assab. — *(AFP.)*

Corée du Sud

● LIVRE INTERDIT. — Les autorités sud-coréennes ont interdit la vente d'un ouvrage intitulé *les Lettres de prison de Kim Dae-jung*, principal opposant au régime de Séoul actuellement en exil aux Etats-Unis, et en ont saisi tous les exemplaires. Cette mesure a été qualifiée, mercredi 22 août, de *« scandaleuse »* par le Comité consultatif pour la démocratisation, un mouvement d'opposition au régime de Séoul. Selon un porte-parole du Comité, le livre contient surtout des lettres, préalablement censurées, adressées à sa famille par Kim Dae-jung, au cours de sa détention dans les prisons sud-coréennes. — *(AFP.)*

Indonésie

● CONDAMNATION POUR ESPIONNAGE. — Une Haute Cour de justice militaire a condamné, le mercredi 22 août, à Djakarta, un ancien officier de la marine de guerre indonésienne à dix ans de prison pour espionnage au profit de l'URSS. Le lieutenant-colonel J.-B. Susdaryanto, cinquante ans, a été reconnu coupable d'avoir vendu divers documents à des agents soviétiques entre 1976 et février 1982, alors qu'il était attaché au service d'hydrographie et d'océanographie de la marine. — *(AFP.)*

Maroc

● *LES GRÈVES DE LA FAIM DANS LES PRISONS.* — L'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (ASDHOM) (1), qui vient d'être créée à Paris par des Marocains d'*« opinions politiques et philosophiques les plus diverses »*, a annoncé le 21 août que *« les grèves de la faim pour la dignité, entamées depuis près de cinquante jours par les prisonniers politiques de Marrakech* (*le Monde* du 16 août), *gagnent toutes les prisons du pays (Oujda, Casablanca, Tétouan, Fès, Rabat et Beni-Mellal, où un détenu, Abdelhakim Meskini, est mort faute de soins) »*. Le roi Hassan II vient de décider de nombreuses remises de peine, mais on ignore encore l'identité des prisonniers qu'elles concernent (*le Monde* du 23 août).

★ ASDHOM, chez Me Christiane Gilmann, 11 bis, rue de Lunain, 75014 Paris.

Pérou

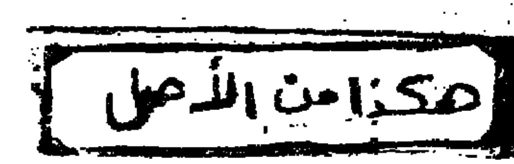
● PURGES DANS LA POLICE. — Selon le ministre de l'intérieur, M. Luis Percovich, 644 policiers ont été démis de leurs fonctions, et 5 168 font l'objet de poursuites en raison d'abus d'autorité ou d'activités criminelles. Ces chiffres représentent environ 10 % de l'effectif des forces de l'ordre civiles. Plusieurs centaines de personnes ont disparu au Pérou depuis le début des activités de la guérilla maoïste de Sentier lumineux, en 1980, et la police est soupçonnée, dans de nombreux cas, d'être à l'origine de leur mort. Les « sendéristes », pour leur part, sont responsables de l'assassinat de centaines de paysans dans les Andes. La guérilla et sa répression ont fait près de 4 000 morts en quatre ans. — *(AP.)*

Philippines

● SOIXANTE-DIX INSURGÉS BLOQUÉS DANS UNE MINE. — Environ soixante-dix personnes soupçonnées d'appartenir à un groupe d'insurgés ont été bloquées dans une mine de l'île de Mindanao, dans le sud des Philippines, qui s'est effondrée sous les bombes des troupes gouvernementales, selon des informations diffusées le jeudi 23 août à Manille. Les militaires ont lancé une opération de secours pour tenter de sauver ces personnes, qui seraient membres de la Nouvelle Armée du peuple (NPA) et utilisaient comme refuge une mine désaffectée. Cinq rebelles et deux soldats de l'armée régulière auraient été tués lors d'un échange de coups de feu avant l'effondrement de la mine. — *(AFP.)*

RDA

● RACHAT DE PRISONNIERS. — La RDA a proposé au gouvernement de Bonn de laisser partir à l'Ouest mille détenus politiques avant la fin de l'année contre le paiement d'une somme dont on ignore encore le montant, a-t-on appris, le mercredi 22 août, de sources informées à Bonn. La RFA a déjà racheté mille cent détenus à la RDA entre janvier et juin derniers. — *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

Liban

Le dernier bilan des affrontements de Tripoli fait état de 77 morts et de 344 blessés

Le gouvernement libanais s'est réuni pendant près de trois heures, mercredi 22 août, sans pouvoir adopter le principe de l'application d'un plan de pacification limité pour la montagne au sud-est de Beyrouth, en raison de l'absence du chef du Parti socialiste progressiste (PSP), M. Walid Joumblatt. De source proche du ministre druze, on précisait que son absence était due à des « *raisons de sécurité* », une manifestation de parents de personnes disparues ayant bloqué la seule voie par laquelle il pouvait se rendre au palais présidentiel de Baabda.

A l'issue de la réunion du conseil, le premier ministre, M. Rachid Karamé, a annoncé que le gouvernement tiendrait une réunion extraordinaire, samedi 1er septembre, afin d'examiner le plan de pacification de la montagne et d'ouvrir enfin le dossier des réformes politiques. M. Joumblatt, pour sa part, s'est de nouveau rendu à Damas, dans la soirée, après avoir violemment critiqué le « *régime libanais* » qu'il a accusé de tergiverser afin de ne « *pas aborder sérieusement la question de l'application des réformes politiques* ».

Par ailleurs, M. Karamé a indiqué que son gouvernement avait adopté le principe du dépôt d'une plainte au Conseil de sécurité « *contre les agissements israéliens au sud du Liban* ». Il a précisé que l'élaboration de cette plainte, confiée au ministère des affaires étrangères, sera fondée sur les conventions de La Haye, de Genève et de Londres, « *et notamment la quatrième convention de Genève, ratifiée par le Liban et Israël et régissant les obligations de la force occupante envers les habitants des territoires occupés* ».

A Tripoli, un calme précaire régnait ce mercredi matin, après quarante-huit heures environ de violents accrochages entre miliciens intégristes musulmans et pro-syriens. Selon un bilan établi par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les affrontements avaient fait, merdredi à midi, soixante-dix-sept morts et trois cent quarante-quatre blessés.

Quatre attentats à l'explosif, qui n'ont provoqué que des dégâts matériels, ont été perpétrés, mercredi soir, contre des commerces appartenant à des Arméniens, dans la banlieue est de Beyrouth (secteur chrétien). Trois attentats similaires visant des institutions arméniennes situées dans ce même secteur de la capitale avaient déjà été enregistrés en début de semaine. – *(AFP.)*

Trois croiseurs et un porte-hélicoptères soviétiques en renfort dans la mer Rouge

Trois croiseurs soviétiques ont été dépêchés en renfort à l'entrée sud de la mer Rouge, dans la zone du détroit de Bab-El-Mandeb, où des démineurs soviétiques opèrent déjà. Selon des sources portuaires égyptiennes, un croiseur soviétique a traversé, dans la nuit de mardi à mercredi, le canal de Suez, en direction de la côte yéménite, et devait être suivi de deux autres, ce jeudi. Des dragueurs de mines soviétiques se trouvent depuis plusieurs jours dans les eaux territoriales du Yémen du Sud, riverain du détroit de Bab-El-Mandeb et principal allié, avec l'Ethiopie, de l'URSS dans la région.

Moscou, selon les milieux politiques égyptiens, aurait décidé de manifester ainsi son inquiétude face à la concentration d'unités occidentales dans les eaux territoriales égyptiennes et saoudiennes. Les responsables du Pentagone ont précisé à ce sujet que le porte-hélicoptères soviétique *Leningrad* devrait franchir prochainement le canal de Suez pour gagner la mer Rouge, où il pourrait participer aux efforts de déminage menés par les Soviétiques dans cette région.

Le bâtiment, qui est suivi par une frégate américaine, le *John Hall*, se trouve actuellement au large de Port-Saïd, l'entrée nord du canal.

Les Soviétiques ont de nouveau accusé, mercredi, les Etats-Unis d'être à l'origine des explosions qui ont endommagé au moins dix-sept navires dans la région depuis juillet. Reprenant certains commentaires de la presse arabe, l'hebdomadaire soviétique *Literatournaïa Gazeta* a estimé que la présence des Occidentaux constituait une « *opération tactique élaborée par les Etats-Unis et leurs alliés, visant à obtenir des avantages stratégiques dans cette région et à transformer la mer Rouge en leur zone d'influence* ».

A Rome, le Parti communiste a accusé le gouvernement italien de vouloir précipiter le pays dans une « *nouvelle aventure militaire* » dans une zone de conflit potentiel après avoir participé, aux côtés des mêmes Occidentaux, à la force multinationale de paix au Liban. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Tunisie

Visite du chef de la diplomatie libyenne

De notre correspondant

Tunis. – La coopération tuniso-libyenne revient à l'ordre du jour. Après la tension née de l'attaque de la caserne Azizia de Tripoli, le 8 mai, par un commando que les Libyens accusaient d'avoir transité par la Tunisie, les rapports entre les deux pays paraissent s'acheminer vers une nouvelle normalisation.

Une délégation libyenne conduite par M. Abdesselem Triki, secrétaire du bureau des liaisons extérieures, est arrivée à Tunis, mercredi 22 août, afin de faire le point de divers projets communs à caractère économique établis depuis plus d'un an et dont plusieurs sont demeurés en souffrance.

Cette reprise de la recherche d'une « complémentarité » économique à laquelle se réfèrent Libyens et Tunisiens n'a toutefois pas empêché ces derniers de relancer récemment, devant la Cour internationale de justice de La Haye, le différend qui les oppose à la Libye à propos de la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès. Un premier arrêt, rendu en juin 1982, par cette juridiction ne les avait pas entièrement satisfaits, et ils affirment avoir maintenant de nouveaux éléments à verser au dossier.

Mais, à son arrivée à Tunis, M. Triki n'a pas évoqué cette ombre au tableau de la coopération qu'il veut empreinte d'un « *climat fraternel et amical* ». Il a ajouté qu'il se proposait aussi de procéder avec les dirigeants tunisiens « *à un tour d'horizon des développements de la situation dans la région du Maghreb et sur la scène arabe* ». Il demeure bien peu probable qu'il réussisse à les faire se départir de la réserve qu'ils observent à l'égard de l'accord d'union maroco-libyen signé le 13 août à Oujda.

MICHEL DEURÉ.

● *M. Klibi dénonce Israël.* – M. Chedli Klibi, le secrétaire général de la Ligue arabe, a dénoncé le mercredi 22 août à Tunis, « *le plan* » d'Israël « *visant à étendre sa domination sur le Sud-Liban* ». M. Klibi s'est élevé principalement contre le pompage des eaux du fleuve Litani vers la Galilée et contre la fermeture des voies d'accès au Sud-Liban. Il a « *attiré l'attention* » des grandes puissances « *sur la gravité d'une attitude passive face à ce nouveau coup de force* » et a demandé au secrétaire général des Nations unies « *de faire la lumière sur cette affaire en dénonçant les crimes perpétrés contre le peuple libanais* ». – *(Corresp.)*

Burkina

Quatorze anciens ministres sont nommés chefs de chantier

Quatorze des dix-huit membres du gouvernement dissous le 19 août (*le Monde* du 21 août) ont été nommés chefs de chantier et seront chargés de diriger les travaux de la « Cité an II », un projet de construction d'une centaine de logements à travers l'ancienne Haute-Volta. Cette décision fait l'objet d'un décret du capitaine Thomas Sankara, chef de l'Etat, diffusé mardi 21 août, dans la soirée.

Les quatre anciens ministres exemptés sont le commandant Jean-Baptiste Lingani (défense), les capitaines Blaise Compaoré (ex-ministre délégué à la présidence) et Henri Zongo (sociétés d'Etat), ainsi que M. Boubacar Amadou Hama (commerce et développement industriel), tous proches du capitaine Sankara.

Le projet « Cité an II », qui doit être réalisé dans un délai de dix mois, est financé par une quinzaine d'établissements privés et parapublics. La décision du capitaine Sankara aurait créé une certaine surprise à Ouagadougou, où la formation d'un nouveau gouvernement est attendue dans les tout prochains jours. – *(AP, Reuter.)*

Pourquoi le Burkina ?

L'ancienne Haute-Volta n'est ni le Bourkina-Fasso ni le Burkina-Faso, mais, plus simplement, le Burkina, a expliqué M. Ouatamon Lamien, directeur de la radio nationale, dans une émission diffusée sur les ondes de sa propre radio. Le « u » de Burkina se prononce « ou », a-t-il dit, et Faso, qui s'écrit avec un seul « s », veut dire « république ». En d'autres termes, Burkina-Faso veut dire « République du Burkina ». Selon l'ordonnance sur le changement de nom du pays, le Burkina est une république démocratique et populaire. « *Le mot Faso*, a expliqué M. Lamien, *correspond, d'une certaine façon, à la notion de république. Aussi, si je veux dire que je me rends dans l'ancienne Haute-Volta, je dirais que je me rends au Burkina, et non au Burkina-Faso, car je ne disais pas, auparavant, que je me rendais en République de Haute-Volta, mais en Haute-Volta.* »

République Sud-Africaine

Un échec de Pretoria

(Suite de la première page.)

Des manifestations ont eu lieu, un peu partout, et les cours ont été boycottés, selon les chiffres officiels, par 630000 étudiants dans les écoles et les universités. Plus d'une centaine d'arrestations ont été opérées dans la seule journée de mercredi, portant à environ 150 le nombre des personnes appréhendées depuis lundi soir. Parmi elles, 41 membres du Front démocratique uni (UDF) et de l'AZAPO (Organisation du peuple d'Azanie), deux mouvements qui ont fait campagne en faveur du boycottage.

Un boycottage qui a manifestement recueilli un écho auprès des quelque 900 000 inscrits sur les listes électorales. Un porte-parole de l'UDF, M. Jonathan de Vries, a d'ailleurs parlé de « *victoire des forces du boycottage* », soulignant que les responsables de son mouvement avaient observé volontairement « *un profil bas le jour du scrutin* ».

Conformément aux prévisions, le Labour Party du révérend Allan Hendrickse a remporté la quasi-totalité des quatre-vingts sièges à pourvoir à la Chambre des représentants. Lui-même a été confortablement élu dans la circonscription de Swartkops, près de Port-Elizabeth, dans la province du Cap. Mais le nouvel homme fort de la Chambre métisse a eu la victoire modeste, indiquant que le succès de son parti lui inspirait « *des sentiments mitigés* ». M. Hendrickse a cependant déclaré qu'il se sentait « *encouragé et heureux pour le futur de l'Afrique du Sud* », espérant que « *tout ce qui divise les Sud-Africains actuellement serait bientôt éliminé* ».

Lors de sa campagne électorale, M. Hendrickse a donné cinq ans au gouvernement pour mettre fin au système de l'*apartheid*, estimant qu'un taux de participation de 15 % lui donnerait un mandat « *acceptable* ». Mais ce mandat lui est refusé par l'UDF, M. de Vries souligant qu'il ne pouvait parler « *au nom du peuple* » après un si fort taux d'abstention.

Le gouvernement, pour sa part, a déclaré M. Chris Heunis, ministre du développement constitutionnel et du plan, estime que « *les 30 % de participation attendus étaient acceptables* », expliquant le faible engouement pour ce scrutin par « *une publicité négative et les limites financières et d'organisation des partis* ». Ce sont les provinces du Cap et du Natal qui ont manifesté le moins d'empressement à se rendre aux urnes, alors que, dans l'Etat libre d'Orange, le taux de participation (chiffre provisoire) est de l'ordre de 50 %.

Le pouvoir masque donc à peine sa déception et exprime le désir d'aller de l'avant avec la nouvelle Constitution, même si « *le pas dans la bonne direction* », selon l'expression du premier ministre, a été fait un peu à reculons par les métis. « *La réforme appropriée et évolutive* » poursuivra son chemin avec ces nouveaux artisans de l'aménagement de l'apartheid que seront les députés métis et indiens. Les autorités ne peuvent pas cependant ne pas tenir compte du fait que les métis ont très largement refusé de s'associer au contrat léonin offert par le pouvoir afrikaner. La nouvelle « *chambre brune* », comme on l'appelle, représentera une toute petite fraction des « *coloured* », qui ont préféré faire cause commune avec leurs frères noirs qui souffrent des mêmes inégalités et des mêmes injustices. Le mythe de l'association modulée n'a pas pris véritablement consistance.

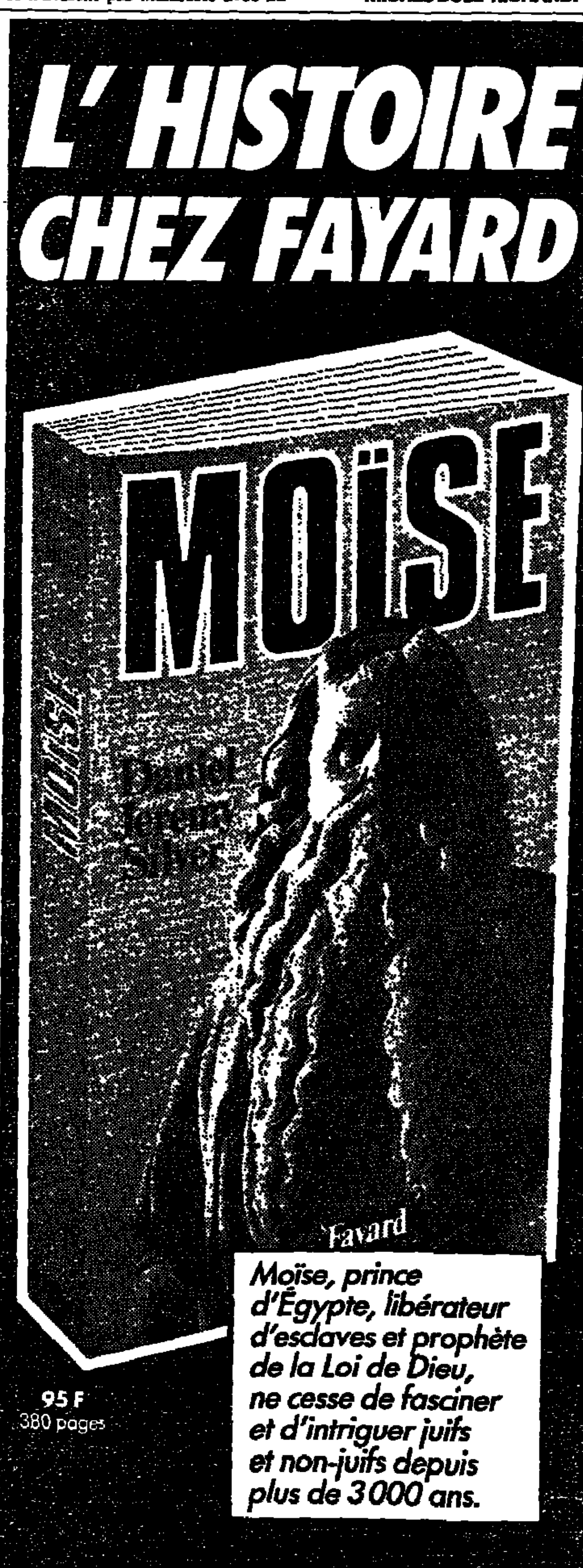
Ce scrutin a également été l'occasion d'une nouvelle prise de conscience des populations noires et métisses. Depuis longtemps, elles n'étaient pas descendues dans la rue et n'avaient pas manifesté avec autant de détermination leur opposition au régime. Celui-ci a d'ailleurs une nouvelle fois répondu par la force en tentant de réduire au silence l'UDF, qui a émergé de cette confrontation comme une composante avec laquelle il faut désormais compter dans la vie politique sud-africaine.

MICHEL BOLE-RICHARD.

WASHINGTON EXPRIME SA « GRANDE INQUIÉTUDE » A LA SUITE DES ARRESTATIONS

Le gouvernement américain a fait savoir, mercredi 22 août, sa « *grande inquiétude* » à la suite des arrestations d'opposants en Afrique du Sud. « *Ces arrestations, opérées à la veille de l'élection d'une assemblée des métis sud-africains, vont à l'encontre des objectifs de réforme que le gouvernement sud-africain dit s'être fixés* », a déclaré un porte-parole du département d'Etat à Washington.

La conférence des évêques d'Afrique australe, qui s'est ouverte mercredi à Harare (Zimbabwe), a, de son côté, exprimé sa « *consternation* » à la suite de ces arrestations. – *(AFP.)*



ASIE

Mongolie

M. BATMOUNKH REMPLACE M. TSEDENBAL A LA TÊTE DU PARTI COMMUNISTE

Moscou *(AFP.)*. – M. Youmjaguine Tsedenbal, soixante-sept ans, a été libéré de ses fonctions de secrétaire général et de membre du bureau politique du Parti communiste mongol, a annoncé jeudi 23 août l'agence Tass, citant l'agence de presse mongole Montsame. Cette décision a été prise le même jour au cours d'un plénum extraordinaire du comité central du Parti révolutionnaire et populaire de Mongolie « *en raison de l'état de santé et avec l'accord* » de M. Tsedenbal, indique Tass.

Le plénum a élu à l'unanimité M. Jambyne Batmounkh, cinquante-huit ans, au poste de secrétaire général du parti. M. Batmounkh assume les fonctions de premier ministre depuis 1974.

[M. Youmjaguine Tsedenbal est né le 17 septembre 1916. Il a fait des études d'économie à Moscou. Il a été secrétaire général du comité central du Parti révolutionnaire et populaire de 1950 à 1954, date à laquelle il avait abandonné ce poste pour se consacrer uniquement à sa fonction de premier ministre. Il reprend la direction du parti en 1959, en remplacement de M. Damba. C'est l'époque où des signes de tension apparaissent entre Moscou et Pékin, et M. Damba, accusé d'avoir constitué un groupe « anti-parti » de tendance prochinoise, est limogé. Alors que les voies soviétiques et chinoises divergent de plus en plus, M. Tsedenbal opte résolument pour la fidélité à l'Union soviétique. En 1961, il condamne les Albanais, puis, en 1962, les Chinois pour leurs réserves exprimées à l'occasion du 22e Congrès du PCUS. A partir de juin 1974, il cumule les fonctions de premier secrétaire du Parti et de chef de l'Etat. En 1979, il se fait nommer maréchal, suivant ainsi l'exemple de Brejnev, et prend d'autre part la direction d'un conseil de défense formé en raison de l'aggravation de la tension sino-soviétique.]

Sri-Lanka

LIBÉRATION D'UNE CENTAINE DE PRISONNIERS

Colombo *(AFP)*. – Les forces de sécurité sri-lankaises ont relâché une centaine des cinq cents personnes qu'elles avaient arrêtées au cours d'une opération de ratissage au début d'août contre les séparatistes tamouls, a-t-on appris de source officielle à Colombo.

La plupart de ces arrestations avaient eu lieu à Velvettihurai et à Point-Pedro (nord du Sri-Lanka), peu après la mort de deux officiers de marine et d'un officier de police, tués dans des attentats.

Le gouvernement sri-lankais a, d'autre part, rejeté, mercredi 22 août, le principe d'une aide du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux victimes de la vague de violence qui a déferlé sur l'île au début du mois d'août. L'intervention du CICR avait été demandée par les représentants de la communauté tamoule, mais le gouvernement a déclaré qu'elle n'était pas justifiée.

Afghanistan

KABOUL REJETTE LES ACCUSATIONS D'ISLAMABAD SUR LES RAIDS EN TERRITOIRE PAKISTANAIS

Dans une note remise le mercredi 22 août au chargé d'affaires pakistanais à Kaboul, le gouvernement afghan a qualifié de « *mensonge total* » les affirmations d'Islamabad selon lesquelles les forces afghanes avaient bombardé à plusieurs reprises, ces derniers jours, le territoire pakistanais dans le secteur frontalier de Tori-Mangal. Radio-Kaboul a accusé, le même jour, les autorités pakistanaises de se livrer à des « *campagnes de dénigrement* » pour nuire à la recherche d'un règlement négocié de la crise afghane.

A Islamabad, cependant, un porte-parole officiel a indiqué que les raids afghans dans les zones frontalières du Pakistan avaient causé la mort de cent quatre personnes depuis le début de l'année. Cinquante et une personnes ont été tuées et trente-trois autres blessées depuis le 13 août. – *(AFP, Reuter.)*

LA « BATAILLE DU RÉFÉRENDUM » A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition plus divisée qu'il ne paraît...

La majorité de l'Assemblée nationale devrait, dans la soirée du jeudi 23 août, adopter le projet de loi réformant la Constitution, pour étendre les possibilités de recours au référendum, sans l'avoir modifié.

Les députés du PS, comme ceux du RPR et de l'UDF, sont, en effet, décidés — pour des raisons différentes, bien entendu — à ne pas proposer d'amendements. Seul un non-inscrit pourrait venir troubler le jeu et mettre tous les groupes politiques en difficulté. En tout état de cause, les socialistes et les communistes devraient se retrouver pour repousser la question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer, — que devait défendre M. Michel Debré et qu'approuveront les élus du RPR et de l'UDF, lesquels seront aussi unis pour repousser l'ensemble du projet. Les députés du PC devaient déterminer leur attitude sur celui-ci jeudi matin.

Cette apparente unité de l'opposition recouvre en fait de sensibles divergences, tant sur le fond que sur la stratégie à suivre. Elles sont apparues clairement, le mercredi après-midi 22 août, à l'occasion des réunions des groupes RPR et UDF. Les *députés néo-gaullistes ont* décidé de limiter leur participation à ce débat; leur président, M. Claude Labbé, aurait même vu d'un bon œil l'arrêt de la discussion après le rejet de la question préalable. Il sera, en tout cas, le seul membre du RPR à intervenir dans la discussion générale proprement dite. Certes, il explique qu'il est inutile de *« refaire le débat qui a déjà eu lieu au Sénat »*, que, face à une *« manœuvre »*, il suffit de la dénoncer et qu'il ne faut pas entrer dans une *« discussion au fond »*, que, de toute façon, *« la nature du projet ne permet pas de le transformer »*, et qu'enfin *« il y a mieux à faire actuellement que de discuter d'un projet avorté »*. Pour lui, l'affaire est donc entendue : *« Moins de temps on consacrera à ce mauvais débat, mieux cela vaudra. »*

Mais l'extrême limitation du nombre des intervenants du RPR permet aussi d'éviter de porter sur la place *publique les nuances qui existent* dans les analyses du mouvement chiraquien. Ainsi, M. Labbé a reconnu que la proposition, que M. Marc Auriol avait présentée, au nom du RPR, à la commission des lois, d'accepter le projet de réforme si la président de la République acceptait de le soumettre à une réunion du Congrès (Sénat plus Assemblée nationale) et non à un référendum, n'avait pas été retenue. *« Ce n'est pas le moment d'une discussion juridique*, a dit M. Labbé, *il faut clarifier les choses et non les embrouiller. »*

De même, tous les néo-gaullistes ne sont pas d'accord sur le rôle qu'il conviendrait éventuellement de donner au Conseil constitutionnel dans *la procédure référendaire*. M. Pierre Messmer, devant la commission des lois, avait émis des craintes sur l'accroissement du rôle de cet organisme au détriment du président de la République et du Parlement. M. Labbé partage cette opinion en expliquant que l'esprit des institutions permet aux neuf sages du Palais-Royal de dire ce qui ne peut pas être fait, et non pas ce qui doit être fait, *et qu'ils ne peuvent pas se* permettre des recommandations *a priori*.

Pourtant, M. Charles Pasqua, dans la proposition de réforme *constitutionnelle qu'il a déposée au* Sénat, en faveur de l'institution d'un référendum d'initiative populaire, prévoyait l'intervention du Conseil *constitutionnel dans la procédure*, intervention que souhaitait aussi M. Jean Foyer — dans un article publié dans *le Monde* du 18 juillet, — lors des recours au référendum prévus par l'article 11 de la Constitution. De plus, un certain nombre de députés du RPR s'inquiétaient, mercredi, des théories constitutionnelles que devait soutenir M. Debré en défendant sa question préalable.

Divergences aussi à l'UDF

Les différences d'appréciation sont aussi sensibles au sein de l'UDF. Ainsi, M. Jean-Claude Gaudin, le président du groupe, a clairement indiqué que le vote par ses membres de cette question n'aura *pas valeur d'approbation du discours* de son défenseur, mais simplement valeur d'accord avec la procédure. Même sur celle-ci, l'assentiment n'est pas, en fait, unanime. Nombreux sont les élus UDF qui tiennent à se démarquer de l'attitude qu'ont eue leurs amis sénateurs. Ce sentiment est particulièrement sensible chez les « barristes » (c'est justement l'un des leurs, M. Pascal Clé*ment, qui doit être l'orateur principal* du groupe dans ce débat), fidèles aux positions prises dans cette affaire par l'ancien premier ministre. *Mais il se retrouve aussi* chez certains de ceux qui n'ont pas fait allégeance au député de Lyon.

Deux raisons expliquent essentiellement cette divergence entre *députés et sénateurs du même mouvement*. Les députés, plus marqués par la pratique institutionnelle de la Vᵉ République, n'éprouvent pas, en général, les réticences, des centristes, plus traditionnels devant l'usage du référendum, réticence que ne cache pas, par exemple, M. Jean Lecanuet. D'autre part, les députés, élus du suffrage universel, sont plus sensibles aux réactions de l'électorat. Or ils ont constaté, depuis que les sénateurs manifestent un refus intransigeant du projet gouvernemental, que les Français ne comprennent pas bien cette attitude. Les contacts qu'ils ont eus dans leurs circonscriptions leur ont confirmé les tendances indiquées par les sondages. MM. Clément et Charles Millon, par exemple, ne dissimulaient pas l'incompréhension qu'ils ont ressentie chez leurs électeurs.

La discussion du groupe UDF — à laquelle M. Barre a pris personnellement une large part — a donc *consisté à rechercher quelle était* la manière la plus adroite d'expliquer pourquoi on refusait un projet, dont on ne contestait pas en soi l'intérêt, pourquoi, à grand regret, l'opposition était contrainte d'empêcher les citoyens de se prononcer malgré l'envie de ceux-ci.

La décision socialiste de ne pas amender, *pour l'instant, le texte* gouvernemental en prévoyant un avis préalable du Conseil constitutionnel sur les projets de loi soumis au référendum a, bien entendu, facilité la démarche des députés de l'UDF puisque, dans leur immense majorité, ils partagent l'analyse de M. Raymond Barre qui juge cette intervention indispensable.

Toutefois l'unanimité, là encore, n'est pas totale puisque M. Raymond Marcellin, devant la commission des lois, *a manifesté ses réserves* devant un accroissement des pouvoirs des sages du Palais-Royal. *M. Clément a donc pu faire adopter* le schéma de son intervention : oui, le projet est *« conforme »* à la Constitution et à son évolution souhaitable, mais il n'est *« ni honnête ni clair »* puisqu'il cherche soit à tendre un piège à l'opposition, soit à permettre au président de la République *de tirer un profit politique* d'une éventuelle consultation.

Tout cela sera dit fermement mais sans passion par l'opposition qui ne veut pas prendre les électeurs à rebrousse-poil, contrairement à ce *qu'avaient fait*, d'après certains élus UDF, leurs collègues du Sénat. Les députés tiennent d'autant moins à « coller » aux sénateurs qu'ils reprochent à ceux-ci, en fait, d'avoir permis la *« manœuvre »* du pouvoir en lançant l'idée d'un référendum sur le projet de M. Alain Savary. Les députés de l'UDF auront ainsi une attitude plus nuancée que les élus du RPR et que leurs amis sénateurs.

La discussion au Palais-Bourbon devrait donc avoir une tonalité sensiblement différente de celle qui a eu lieu au palais du Luxembourg. L'enjeu reste pourtant le même : dans chaque camp il s'agit de faire porter à l'adversaire la responsabilité du non-recours au référendum.

THIERRY BRÉHIER.

● *M. Mermaz : plus de polémique sur les libertés.* — Le président de l'Assemblée nationale a estimé, mercredi 22 août devant les journalistes, que, après la discussion autour du projet de référendum, *« il sera très difficile à l'opposition de nourrir une quelconque polémique sur le thème des libertés »*. M. Louis Mermaz a ajouté : *« Si les Français ont été inquiets sur les libertés, je ne crois plus qu'ils le soient. »*

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres, qui n'avait pas siégé depuis le 8 août, s'est réuni le mercredi 22 août, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● *JEUX OLYMPIQUES*

Le bon comportement des athlètes français marque un premier redressement du sport de haut niveau, auquel la nation apportera un encouragement accru. — Le ministre délégué à la jeunesse et aux sports a présenté au conseil des ministres une communication relative aux résultats des Jeux olympiques de Los Angeles.

Dans des compétitions d'un niveau très relevé malgré l'absence de la plupart des athlètes de l'Europe de l'Est, les participants français ont obtenu 27 médailles dont 5 d'or, 7 d'argent et 15 de bronze. Ce total est très proche de celui obtenu à Londres en 1948 et supérieur à tous ceux qui ont été réalisés depuis lors.

Ces résultats concrétisent la progression du sport français, notamment dans les disciplines olympiques *majeures que sont l'athlétisme et la* natation. Ils récompensent l'effort qu'ont consenti les sportifs et leurs entraîneurs, soutenus par l'ensemble du mouvement sportif. Ils témoignent de l'efficacité des mesures prises par l'Etat en vue de donner un véritable statut au sport de haut niveau.

L'action ainsi entreprise depuis trois ans, dont les grandes orientations ont été confirmées par la loi du 16 juillet 1984, sera poursuivie et amplifiée en vue des Jeux de Séoul en 1988. En particulier, le nombre des conventions offertes à des sportifs de haut niveau sera augmenté de façon significative.

● CONFÉRENCE DE MEXICO

La France renforcera sa contribution aux programmes d'action sur la population menés par les Etats et les organisations internationales. — Mᵐᵉ le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres une communication relative aux conclusions de la conférence internationale sur la population qui s'est tenue à Mexico du 6 au 14 août 1984 en présence des délégations de 156 pays.

Cette conférence a permis d'examiner les modalités de mise en œuvre et les résultats du plan d'action *mondial sur la population arrêté par* la première conférence internationale de ce type, qui s'était tenue à Bucarest en 1974. La délégation française, conduite par M. Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, y a rappelé la position française.

La France considère que les politiques démographiques sont nécessaires, et elle a constaté avec satisfaction l'évolution qui s'est produite en ce sens depuis 1974. Mais elle estime *qu'il n'existe pas une façon unique* d'aborder les problèmes de population. Il appartient à chaque pays de fixer ses propres objectifs en la matière, et une croissance démographique équilibrée ne peut être obtenue qu'en respectant les valeurs sociales et culturelles des populations intéressées.

Dans cette perspective, la France accroîtra sa contribution aux programmes multilatéraux d'action sur la population. Elle s'efforcera de faire prendre en compte, dans les programmes de coopération bilatéraux qu'elle poursuit avec de nombreux pays en développement, l'ensemble des aspects qui concernent la population et étudiera les demandes nouvelles de coopération qui pourraient lui être présentées en la matière tant par ses partenaires que par les organisations non gouvernementales.

M. OLIVIER RENARD-PAYEN DIRECTEUR DE LA GENDARMERIE

Le conseil des ministres du 22 août a nommé M. Olivier Renard-Payen directeur de la gendarmerie nationale. Il remplace à ce poste M. Charles Barbeau, chargé d'une mission d'étude sur les structures du ministère de l'intérieur *(le Monde* du 23 août).

[Né le 26 février 1936 à Amiens, docteur en droit, M. Olivier Renard-Payen a été chargé de cours à la faculté de droit de Rennes avant d'entrer dans la magistrature en 1967. Après avoir occupé différents postes en province, il a été nommé à l'administration centrale du ministère de la justice en 1973 puis à *la Cour de cassation en 1975 comme* conseiller référendaire. Il a actuellement le titre de vice-président du tribu*nal de Paris, mais occupait le poste de* conseiller technique au cabinet de M. Charles Hernu, ministre de la défense, depuis le 27 mai 1981.]

● *M. Michel Freyche*, inspecteur général des finances, est nommé sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, président du conseil d'administration de la banque française du commerce extérieur.

Mouvement préfectoral

RÉGION ILE-DE-FRANCE

M. Olivier Philip

M. Olivier Philip, préfet, commissaire de la République de la région Rhône-Alpes, commissaire de la *République du département du* Rhône, est nommé commissaire de la République de la région Ile-de-France, commissaire de la République du département de Paris, en remplacement de M. Lucien Vochel.

[Né en 1925 à New-York, M. Olivier Philip, fils de M. André Philip, ancien ministre, ancien député socialiste, est docteur en droit, diplômé de l'Ecole militaire de Saint-Cyr et ancien élève de l'ENA. Nommé sous-préfet en 1951, il occupe divers postes territoriaux en métropole et dans les départements d'outre-mer avant d'entrer en 1959 au cabinet de M. Berthoin, ministre de l'éducation nationale, puis à ceux de M. Herzog, haut commissaire à la jeunesse et *aux sports, de MM. Boulloche*, Joxe, Guillaumat, Paye, Sudreau et Christian Fouchet, qui détiennent tour à *tour, jusqu'en 1962, le portefeuille de* l'éducation nationale.

En 1963, il est directeur du cabinet *de M. Herzog, secrétaire d'Etat à la jeu*nesse et aux sports. Nommé en 1964 préfet de la Nièvre, il entre en 1966 au cabinet de M. Pompidou, alors premier ministre, où il est particulièrement chargé des affaires politiques et des problèmes électoraux de la majorité pour les élections législatives de 1967. Après celles-ci, il est nommé préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne, puis, en 1972, préfet hors classe de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine.

M. Philip était commissaire de la République de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône depuis juin 1978.]

RÉGION RHONE-ALPES

M. Jacques Corbon

M. Jacques Corbon, préfet, com*missaire de la République de la* région Midi-Pyrénées, commissaire de la République du département de *la Haute-Garonne est nommé com*missaire de la République de la région Rhône-Alpes, commissaire de *la République du département du* Rhône, en remplacement de M. Olivier Philip.

[Né en 1929 à Neuilly-Plaisance, licencié en droit, diplômé des sciences politiques, M. Corbon est, en 1953, attaché au cabinet de M. Pleven, ministre de la défense, puis chef de cabinet du préfet de l'Aveyron. Il est détaché en 1958 à Alger au gouvernement général de la conférence d'Evian entre la France et les délégués du FLN algérien. Sous-préfet de Villeneuve-du-Lot, il entre, en 1962, au cabinet de M. Pompidou, premier ministre. Il s'y occupe plus particulièrement des réformes administratives des collectivités locales et de l'organisation des voyages du chef du gouvernement. *Il est successivement nommé pré*fet du Cantal (1967), préfet des Vosges (1971), secrétaire général de la préfec*ture de la région parisienne (1974) et* préfet de la Haute-Vienne, préfet de la région Limousin (1977), avant de deve*nir en janvier 1979 préfet de la Haute*-Garonne, préfet de la région Midi-Pyrénées].

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

M. Claude Bussière

M. Claude Bussière, préfet hors-cadre, est nommé commissaire de la République de la région Midi-Pyrénées, commissaire de la République du département de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Jacques Corbon.

[Né le 6 novembre 1928 à Clamecy (Nièvre), licencié en droit, après avoir été chef de cabinet des préfets de l'Orne et d'Eure-et-Loir, M. Bussière est nommé en 1960, secrétaire général de la Haute-Saône, puis sous-préfet, en 1962, de Lure (Haute-Saône), puis de Toul (Meurthe-et-Moselle). Détaché en 1963 au cabinet du préfet de police, il en devient, en 1967, directeur adjoint, avant d'être nommé sous-préfet de Reims en 1972. Préfet délégué pour la police des Bouches-du-Rhône en juin 1974, puis directeur du cabinet du préfet de police de Paris en septembre *1976, il est nommé préfet* du Val-d'Oise en 1979. M. Claude Bussière était membre du cabinet de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation du gouvernement de M. Pierre Mauroy, depuis juillet 1981.]

RÉGION GUYANE

M. Bernard Courtois

M. Bernard Courtois, sous-préfet hors classe, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Brest, est nommé préfet, commissaire de la République de la région Guyane, commissaire de la République du département de la Guyane en remplacement de M. Claude Silberzhan.

[Né en 1935 à Melle (Deux-Sèvres). M. Bernard Courtois est titulaire d'un doctorat de sciences économiques. A sa sortie de l'ENA en 1970, il est affecté au ministère de l'intérieur et mis pour un an à la disposition du secrétariat d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat. Placé en service détaché, il devient successivement directeur du cabinet du préfet du Cantal en 1971, sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine) en 1974 et sous-préfet de Villefranche-sur-Saône (Rhône) en 1976. Chef de la mission régionale Rhône-Alpes en septembre 1979, il est nommé en décembre de la même année sous-préfet hors-classe, puis, en mai 1982, secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes. M. Courtois était commissaire de la République de l'arrondissement de Brest depuis juin 1982.]

HAUTE-LOIRE

M. Michel Lajus

M. Michel Lajus, sous-préfet hors classe, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement du Havre, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Haute-Loire, en remplacement de M. Yvon Ollivier, nommé au conseil des ministres du 1ᵉʳ août à *la direction générale des impôts*.

[Né le 17 mai 1929 à Libourne (Gironde), Michel Lajus, diplômé de *l'Ecole nationale de la France d'outre*-mer (FOM) et titulaire d'un certificat d'études supérieures de droit, occupa de *1953 à 1960 divers postes au sein de* l'administration coloniale en Haute-Volta. Ministre d'Etat chargé de l'information du gouvernement de Haute-Volta en 1960, il est rattaché à l'administration des Nouvelles-Hébrides en 1962. Intégré en 1968 au corps unique des administrateurs civils, il est successivement directeur du cabinet du préfet du Var (1968), sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) (1970), secrétaire général de la Martinique (1973), puis de l'Isère (1976). Nommé sous-préfet hors classe en 1976, il était sous-préfet du Havre (Seine-Maritime) depuis le mois d'août 1980.]

∴

● *M. Charles Barbeau*, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé préfet hors cadre pour remplir une mission de service public relevant du gouvernement. Il s'agit plus précisément d'une étude sur les structures du ministère de l'intérieur (voir *le Monde* du 23 août).

[Né le 23 décembre 1932 à Valence (Drôme), M. Charles Barbeau est licencié ès lettres et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion 1958-1960). Auditeur au Conseil d'Etat, il a commencé sa carrière comme chargé de mission au cabinet du secrétaire général pour l'administration en Algérie. Affecté de 1964 à 1969 au Bureau international du travail, il y fut notamment chef de cabinet de M. David Morse, directeur *général*. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1967, M. Barbeau entre en juin 1969, au cabinet de Joseph Fontanet, *ministre du tra*vail. En juin 1971, il est nommé directeur de la population et des migrations au ministère du travail. En février 1974, il devient préfet de la Corrèze, puis, de 1977 à 1979, directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de *l'intérieur*. Il était directeur général de la gendarmerie nationale depuis février 1979.]

∴

● *M. Jean-Marie Coussirou*, préfet, commissaire de la République du département de Meurthe-et-Moselle, est nommé préfet hors cadre *et devient le* directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe.

[Né le 22 janvier 1930 à Larche (Corrèze), ancien élève de l'Ecole nationale de la FOM, M. Coussirou a occupé divers postes dans l'administration, chargé des relations avec les pays de la communauté africaine et malgache, *puis dans celle de la coopération*, ensuite dans plusieurs ambassades africaines (Niger, Gabon). Affecté au *ministère de l'intérieur en 1967, il est* sous-préfet, secrétaire général adjoint du Rhône (1970), à Fougères (1971), *chef de la mission du préfet de la* région Limousin, préfet de la Haute-Vienne (1974), puis représentant du gouvernement à Mayotte. Il devient préfet de Mayotte en 1976, préfet du Gers en 1978 et préfet de l'Allier en 1980. M. Coussirou était *préfet de Meurthe*-et-Moselle depuis mai 1982.]

∴

● *M. Claude Silberzhan*, préfet, commissaire de la République de la région Guyane, commissaire *de la* République du département de la Guyane, est nommé préfet hors cadre. M. Silberzhan est l'un des conseillers auprès du nouveau *premier ministre*, M. Laurent Fabius (*le Monde* du 8 août).

[M. Claude *Silberzahn* est né le 18 mars 1935 à Mulhouse (Haut-Rhin). Il est licencié en droit et breveté de *l'Ecole nationale de la France d'outre*-mer. Il commence sa carrière en 1959 comme conseiller aux affaires adminis*tratives, détaché à l'assistance techni*que en Tunisie. En 1966, il est affecté au ministère de l'intérieur en qualité d'administrateur civil. Il est nommé secrétaire général de la Martinique en 1967. Puis il devient conseiller technique au cabinet de M. André Bord (secrétaire d'Etat à l'intérieur) en 1971, chef du cabinet de M. Chalandon (ministre de l'équipement et du logement) en 1972, et, la même année, conseiller technique au cabinet de M. Xavier Deniau (secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer). L'année suivante, il est nommé directeur du cabinet de M. Stasi (ministre des DOM-TOM) et, en *1974*, sous-préfet de Grasse avant de devenir secrétaire général de la préfecture de la *Seine-Maritime en 1979*. M. Silberzhan était commissaire de la République de la région et du département de la *Guyane depuis juillet 1982.]*

Le cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation

Voici la composition du cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et *de la décentralisation* :

— *Chargé de mission auprès du ministre* : M. Charles Barbeau, maître des requêtes au Conseil d'Etat (mission de réflexion sur les structures de l'administration centrale) (*le Monde* du 23 juillet).

— *Directeur de cabinet* : M. Jean-Marie Coussirou, préfet hors cadre.

— *Directeur adjoint de cabinet* : M. François Roussely, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

— *Conseillers techniques* : MM. Guy Perrimond, journaliste ; Daniel Limodin, inspecteur de l'administration ; Jean-Claude Riquois, contrôleur général de la police nationale : Bernard Boucault, administrateur civil ; Christophe Lannelongue, adjoint de direction à la Banque de France, et Pierre-René Lemas, administrateur civil.

— *Chef de cabinet* : M. Claude Morel.

— *Chargés de mission* : MM. François Rebsamen ; Jean-Loup Reverier, journaliste ; Patrice Bergougnoux, commandant de la police nationale : Louis-Jean Léger, capitaine de sapeurs-pompiers et Mˡˡᵉ Sylvie Trosa.

— *Attachée parlementaire* : Mˡˡᵉ Marie-Pierre de la Gontrie.

— *Attaché* : M. William Seemuller.

Ancien ministre du gouvernement Guy Mollet

M. AUGUSTE PINTON EST MORT

Ancien ministre et ancien sénateur du Rhône, M. Auguste Pinton, quatre-vingt-trois ans, est mort mercredi 22 août, à son domicile lyonnais, *des suites d'une longue maladie*. Grande figure du radicalisme dans le département du Rhône, M. Pinton avait été secrétaire d'Etat au travaux publics, aux transports et au tourisme dans le gouvernement Guy Mollet, de février 1956 à juin 1957. A ce titre, il fut à l'origine de la création d'Air Inter et de la construction du paquebot *France*. Il siégea au Conseil de la République puis au Sénat de 1946 à 1977 (Gauche démocratique), et fut, de 1972 à 1977, président de la fédération du Rhône du Mouvement des radicaux de gauche.

[Né le 15 août 1901 à Lyon, ce fils de *canut, devenu instituteur puis agrégé* d'histoire et de géographie, avait commencé sa carrière politique dans les *années 30, dans le quartier de la Croix*-Rousse, sous la houlette du maire de Lyon, Edouard Herriot, dont il fut le premier adjoint de *1944 à 1953. Consi*dérer comme l'un de ses fils spirituels, M. Pinton fut candidat à la succession *d'Edouard Herriot, à la mort de celui-ci* en 1957. Mais, privé par son intransigeance des voix communistes, il fut battu par un certain *Louis Pradel*, alors inconnu. Il demeura néanmoins conseiller municipal de Lyon jusqu'en 1964, date à laquelle il fut élu maire de Thizy (Rhône).

Pendant la guerre, M. Auguste Pinton avait participé à la création d'un mouvement franc-tireur.

Il fut à la libération de Lyon, le 3 septembre 1944, le premier à hisser le drapeau français sur l'hôtel de ville.

M. *Auguste Pinton était officier de la* Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille *de la Résistance.] — (Corresp.)*

LE REJET DE LA POLITIQUE

La crise du système représentatif

II. – *Une étrange profession*

par MICHEL KAJMAN

La légitimité que confère aux élus du peuple le suffrage universel ou à ceux que le premier d'entre eux désigne pour occuper les plus hautes fonctions de l'Etat s'use ou est périodiquement remise en question, dans l'intervalle des scrutins (*le Monde* du 23 août). Difficile, artificielle et illusoire, jugent certains, la représentation politique en crise ne doit-elle pas aussi être regardée comme un métier ambigu et particulier ?

Appelons-le X, Y ou Z. Il faudrait lui donner des centaines de noms bien réels. Laissons se dérouler le fil qui le rattache au Parti socialiste, au Parti communiste, au RPR, à l'une des composantes de l'UDF. Tous les cas de figures se rencontrent. Prêtons lui tous les traits de dévouement sans borne à la chose publique, dont il possède sans doute la plupart. Et observons-le avec un brin de curiosité entomologique.

A coup sûr, nous le verrons s'agiter étrangement, vibrionner entre Paris et «sa» province le plus souvent ; jongler avec horaires de train et d'avion ; user l'asphalte et les pneus ; entraîner à sa suite, un, deux, trois collaborateurs toujours affairés et pressés, quand ce ne sont pas des cabinets entiers. Que fait donc notre homme ? Il est homme politique, c'est un élu ; il fait ce pour quoi il a été désigné. Certes. Mais encore ? Il cumule.

Tout se passe, en effet, comme si, à l'instar de celle de voyageur représentant placier, l'activité de représentant de la nation ou de l'une de ses parties requérait une activité activité multiple, on s'en accommodait. Maire, conseiller général, parlementaire... mieux vaut avoir deux activités qu'une seule ; mieux vaut en avoir trois que deux. Telle est la tendance, la tradition française.

Ce cumul des mandats, tel que l'a décrit, entre autres, Mme Jeanne Becquart-Leclerc, de l'université de Lille-II, au cours du deuxième congrès national de l'Association française de science politique (1), donne au personnel politique français toutes les apparences d'un corps assez fermé et restreint.

La crise de la représentation, en ce sens, c'est aussi la distance qui sépare le plus grand nombre de la petite élite qui gère les affaires publiques. Vécu comme une commodité, par ceux qui en bénéficient comme par ceux qui se «déchargent» à perpétuité sur d'autres, dissimulé par le lien apparent que tissent les médias modernes entre représentants et représentés, cet état de fait induit aussi une tendance à l'affaiblissement de la démocratie réelle et à la confiscation du pouvoir par un petit nombre.

Inavoué ou justifié par des nécessités de validité diverses, le métier que la politique tend à être conserve en propre une caractéristique : ses membres, lorsqu'ils sont dénigrés ou contestés, le plus souvent de façon diffuse, le sont d'autant plus qu'ils sont censés incarner de pures vocations au service de « tout le monde ». Mais le militantisme politique est lui aussi en crise. Personne n'est donc tout à fait dupe d'un malentendu, pourtant sans fin.

Les indications chiffrées recensées au cours du congrès de l'AFSP sont éloquantes : 67 % de députés cumulaient deux ou plusieurs mandats en 1968 ; 74,7 % en 1973 ; 79,2 % en 1978 et 82,1 % en décembre 1982. Si cette proportion tombe à 71,3 % un an plus tard, c'est parce qu'un certain nombre de cumuls furent entamés ou ruinés par des élections municipales favorables à l'opposition de droite. Trois ministres étaient aussi des maires en 1959 ; sept en 1965 ; dix-huit en 1971 ; vingt en 1977 et vingt et un en 1982.

Le cumul, « *l'une des bases de la société politique française depuis plus d'un siècle* », a écrit le juriste André Demichel, n'est ni de droite ni de gauche. Reprenons l'exemple de l'Assemblée nationale en décembre 1982. Le PC (44 députés) : 56,8 % de cumuls simples et 20,5 % de cumuls renforcés. Le PS (283 députés) : respectivement 49,8 % et 32,5 %. L'UDF (64 députés) : 31,3 % et 51,6 %. Le RPR (89 députés) : 46,1 % et 37,1 %.

Un système fermé et rigide

Qu'elles soient jugées accablantes et pernicieuses ou banales et logiques, les conséquences diverses de ce modèle « *fondé sur un cumul généralisé des mandats au centre du système* », selon les termes de Mme Becquart-Leclerc, sont de taille. La notion – partielle, naïve, mythique, dépassée, comme l'on voudra – de représentation politique en ressort singulièrement altérée. De l'idéale représentation née de la Révolution française, on a en effet évolué vers un système qui, résume cette spécialiste :

– Favorise les tendances oligarchiques des partis politiques par le contrôle des hommes, des fiefs électoraux, voire de ressources ou services gratuitement utilisés. Le cumul permet aussi (surtout dans les partis de gauche) d'« *accroître la part des indemnités que l'élu reverse à son parti* ;

– Freine la circulation des élites car le cumul des mandats... cumulé avec la longévité au pouvoir permet « *la réélection plus facile des cumulants* » ;

– Professionnalise l'activité politique « *sans passerelle de retour à la vie civile* » ;

– Concentre la classe politique :

– imbrique totalement le niveau local et le niveau national, ce qui renforce encore la cohésion du système ;

– Facilite « *la circulation verticale de l'information au prix d'une diffusion horizontale plus restreinte* ».

Au total, « *le cumul permet de jouer sur les deux tableaux* [central et local], *de brouiller les cartes (...) et finalement de consolider les pouvoirs personnels et ceux des partis en rigidifiant le système* ».

La République des fonctionnaires

Le tableau serait incomplet si l'on ne faisait état de deux phénomènes qui viennent encore restreindre la représentativité collective des représentants : très forte proportion de fonctionnaires au sens large, à l'Assemblée nationale (31,5 % en 1973, 40 % en 1978, 53,15 % en 1981) et poids croissant dans la vie politique de la haute fonction publique.

Cette dernière est à tout le moins une « *force politique* », comme dit M. Jean-Louis Quermonne, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Au cours de ce même colloque, M. Quermonne affirmait : « *A la question posée : que représentent finalement les hauts fonctionnaires, nous serions donc moins tentés de répondre : une infime minorité de l'électorat outrageusement surreprésentée, ou un faisceau de médiateurs compétents entre la société civile et l'Etat fonctionnel, qu'une force politique concurrente à celle que représente en France le système de partis, si tant est que les composantes elles-mêmes de celui-ci soient encore constituées de militants ou de notables authentiques et non pas, dans une proportion à mesurer, de fonctionnaires déguisés en politiques pour assumer le rôle de cheval de Troie à l'intérieur de ce système. Ce qui ferait alors de la haute fonction publique non pas une force politique concurrente à celle des partis et des groupes, mais une force hégémonique.* »

Crise de la représentation, crise du système représentatif ? Souvent efficace, assurant malgré tout aux citoyens la sauvegarde des garanties qu'ils sont en droit d'exiger, le métier politique tel qu'il a évolué en est aussi le signe permanent et le bouc émissaire occasionnel (« *sortez les sortants* »).

Si la crise de la représentation est invoquée en manière de nostalgie de la démocratie directe permanente ou d'on ne sait quel âge d'or politique, elle ne peut que faire long feu ou vivoter à l'état de malaise. Et peut-être, à terme, s'accroître. Si, au contraire, elle est prise au sérieux, et par ceux qui la déplorent et par ceux qui font, pour conserver « leur » métier, comme si elle n'existait pas, et s'il doit en résulter réflexions et propositions suivies d'effets en faveur de plus de démocratie réelle, alors, vive la crise !

FIN

Prochain article :

LES « SOCIOPROFESSIONNELS » CES NOUVEAUX CITOYENS...
par CHRISTINE FAUVET-MYCIA

(1) Grenoble, 25-28 janvier 1984. Une table ronde de ce congrès était consacrée aux « modalités anciennes et nouvelles de la représentation ». Association française de science politique, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

● ERRATUM. – A la suite d'une erreur technique, la fin de l'article de Michel Kajman « L'illusion et le malaise » a été omise (*notre première édition datée 23 août, première page, dernière colonne*). Nous la rétablissons en priant nos lecteurs de bien vouloir nous excuser :

Au cours de sa présentation télévisée de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, son prédécesseur, M. Giscard d'Estaing, interrogé sur la thèse centrale du livre *Deux Français sur trois* qu'il venait de faire paraître, expliquait : « *Moi, ma recherche, c'est de dire ceci : Si vous regardez les Françaises et les Français, si vous les écoutez, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir la même chose. Je peux vous dire ce qu'ils veulent : ils veulent que l'on puisse trouver du travail, ils veulent qu'il y ait moins de désordre, ils veulent que l'on ait confiance dans l'avenir et ils veulent que chacun puisse mener sa vie comme il l'entend. Et puisqu'ils ont des aspirations communes et que vous voyez quand on les interroge ou quand ils s'expriment, il faut que la politique leur apporte une réponse commune à ces aspirations communes des Français. Et, puisqu'ils sont deux sur trois à vouloir la même chose, l'objectif de la politique, c'est de leur apporter les choses que veulent deux Français sur trois...* »

● *La loi d'airain du système majoritaire.* – « Le véritable « mal français », c'est bien l'intolérance et le sectarisme qui ont été malencontreusement poussés au paroxysme par la bipolarisation du jeu politique, *écrit dans le quotidien* la Croix *du mercredi 22 août M. Marcel Merle, qui enseigne au département de sciences politiques de l'université de Paris-I et participe aux travaux de la commission « justice et paix » du Centre catholique des intellectuels français. Pour lui,* « Plutôt que de se laisser enliser dans un débat quelque peu métaphysique sur l'avenir des libertés, nos concitoyens feraient peut-être mieux de se demander si ce n'est pas la liberté tout court qui risque d'être menacée par un régime où la loi d'airain du système majoritaire, même corrigée par l'alternance, instaure les conditions légales de la dictature d'une moitié du pays sur l'autre. »

LA LIMITE D'AGE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le Sénat reporte à 1990 l'abaissement à soixante-cinq ans et en exclut les responsables d'entreprises publiques

Le Sénat a examiné, le mercredi 22 août, le projet de loi relatif à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public et le projet de loi organique relatif à la limite d'âge des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation. Après avoir sensiblement modifié dans le sens préconisé par sa commission des lois (*le Monde* du 23 août) les projets que l'Assemblée nationale avait adoptés après déclaration d'urgence les 13 et 14 juin (*le Monde* des 15 et 16 juin), le Sénat les a à son tour votés. Les deux textes ont été aussitôt confiés à une commission mixte paritaire, dont la tentative de conciliation a échoué.

La discussion générale commune est ouverte par M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives à qui incombe la tâche de présenter les projets dont il a « hérité » du précédent gouvernement et en particulier de M. Anicet Le Pors.

M. Le Garrec, qui se félicite de pouvoir, dans ces conditions, poser un regard neuf et distancié sur les projets d'abaissement de la limite d'âge dans les grands corps de l'Etat, le secteur public et l'enseignement supérieur, dénonce d'abord la « *suspicion illégitime* » jetée à cette occasion par l'opposition sur le gouvernement, dont les intentions ont été « *parfois caricaturées* ». Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique souligne l'impossibilité de voir l'administration échapper à la règle générale d'abaissement de l'âge de la retraite et la nécessité d'un rajeunissement des cadres.

S'il convient qu'existent des « *difficultés réelles à maîtriser* » pour que soient appliqués dans de bonnes conditions ces projets, M. Le Garrec insiste sur le respect, dans les deux textes, des exigences de bon fonctionnement et de continuité des institutions et des corps concernés, qu'il s'agisse de la Cour des comptes, du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation ou des corps d'inspection et de contrôle.

Là où règne l'encombrement, précise M. Le Garrec, la cause en est dans le fonctionnement des juridictions et ne saurait être imputée aux départs en retraite, pas plus à soixante-huit ans (aujourd'hui) qu'à soixante-cinq ans (à terme).

S'agissant de la Cour de cassation – dont la chambre sociale est particulièrement « *saturée* », – M. Le Garrec indique : soixante-seize départs au lieu de quarante-quatre à législation inchangée auront lieu en cinq ans ; le «vivier» de recrutement est, dans ce corps, constitué de trois cents magistrats hors hiérarchie, dont cent quinze de moins de soixante ans.

Pour la Cour des comptes et le Conseil d'Etat, où le nombre des départs sera « *minime* », le secrétaire d'Etat confirme que le recrutement par la voie de l'ENA dans les corps concernés va être accru. Il s'attarde sur l'allégement des tâches qui devrait, en tout état de cause, résulter du développement de l'informatique dans tous les cas.

Il ne s'agit en fin de compte, conclut M. Le Garrec, que de « *textes de bon sens* » élaborés, par le gouvernement « *avec une grande prudence* ».

Au nom de la commission des lois dont il est le rapporteur, M. Jacques Larché (UREI, Seine-et-Marne) lui réplique que les projets présentés sont « *inopportuns, contraires à l'intérêt de l'Etat, inutilement coûteux et discriminatoires* ». Il se déclare toutefois soucieux d'un « *compromis* » qui corrigerait les aspects les plus fâcheux à ses yeux des textes et les rendrait « *plus raisonnables* ».

M. Larché récuse les « *préoccupations égalitaristes* » contenues, selon lui, dans les projets. Nous acceptons qu'à terme la limite d'âge soit abaissée à soixante-cinq ans, conclut M. Larché ; mais nous assortissons cette acceptation de conditions. Si le gouvernement ne nous suit pas, la preuve sera faite qu'il veut soumettre la fonction publique à des conditions irrecevables pour le Sénat.

M. André Fosset (UCDP, Hauts-de-Seine), rapporteur pour avis de la commission des finances, s'attarde ensuite sur le coût des projets : deux cent trente millions de francs selon lui, soit « *de quoi payer deux mille fonctionnaires de police* ».

M. Jean Cherioux (RPR, Paris), Pierre Salvi (UCDP, Val-d'Oise), Jacques Pelletier (Aisne), président du groupe de la Gauche démocratique, et Christian Taittinger (UREI, Paris) ainsi que M. Jean-Pierre Fourcade (UREI, Hauts-de-Seine) disent ensuite leur opposition, en l'état, aux projets défendus par le sénateur socialiste du Doubs, M. Robert Schwint. Dans sa réponse, M. Le Garrec indique que, même s'il souscrit à une petite partie des remarques faites par certains orateurs, le gouvernement ne pourra, « *en justice, en logique* », retenir les amendements proposés par la commission des lois sénatoriales.

Contre l'avis du gouvernement, le Sénat adopte ensuite une nouvelle rédaction des articles 2 et 5 du projet de loi relatif à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public. La limite d'âge, pour toutes les personnes concernées par le projet se trouve ainsi fixée à titre temporaire : à soixante-huit ans jusqu'au 31 décembre 1985 ; à soixante-sept ans et six mois du 1er janvier au 31 décembre 1986 ; à soixante-sept ans du 1er janvier au 31 décembre 1987 ; à soixante-six ans et six mois du 1er janvier au 31 décembre 1988, et à soixante-six ans du 1er janvier au 31 décembre 1989.

Le Sénat supprime ensuite l'article 7 du projet, excluant ainsi du champ d'application les responsables des sociétés, entreprises et établissements du secteur public, des établissements publics de l'Etat et de toutes les sociétés dans lesquelles l'Etat détient plus de la moitié du capital.

La Haute Assemblée précise et restreint (un quart au lieu d'un tiers des emplois vacants) les conditions d'accès par le tour extérieur aux corps d'inspection et de contrôle.

Ainsi modifié, le premier projet de loi est adopté. Après avoir étendu aux magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation le même calendrier progressif d'abaissement de la limite d'âge, le Sénat adopte, par 207 voix contre 93, le projet de loi organique relatif à la limite d'âge de ces magistrats.

M. K.

RÉFÉRENDUMS ET SONDAGES

Pour un oui pour un non...

Les référendums qui ont ponctué la vie politique de la Ve République : 1961, 1962 (deux foix), 1969, 1972... et peut-être 1984 n'ont pour la plupart pas manqué de provoquer des discussions passionnées. Les sondages d'opinion qui tombent comme s'il en pleuvait pour évaluer à tout instant les popularités du personnel politique, recueillir le sentiment prêté aux Français sur les problèmes du moment ou, le cas échéant, connaître leurs intentions de vote, passent maintenant à peu près inaperçus. De deux façons très différentes, ces deux réalités nous apprennent quelque chose sur le caractère spécifique de la représentation politique et sur ses limites.

Ceux qui veulent d'un référendum expliquent, lorsque les circonstances l'exigent, comme c'est le cas ces temps-ci, qu'il s'agit là de la forme la plus achevée de la démocratie, de « *l'expression directe de la souveraineté nationale* » et qu'il est à ce titre irremplaçable. Ceux qui n'en veulent point dénoncent alors la tentation plébiscitaire qui peut se cacher derrière nombre de projets référendaires.

Ceux qui veulent en découdre enfin appellent de leurs vœux, au lieu de la craindre, une manière de vote sanction déguisé qui, quel qu'en soit l'objet, en cas de victoire du « non » renvoie dans ses foyers ou à tout le moins prive de sa légitimité le chef de l'Etat qui s'est livré à un tel pari. L'usage que fit du référendum le général de Gaulle explique, autant que les questions de fonds ou les considérations tactiques, l'établissement de cette tradition du référendum « à la française. »

Au regard de la représentation politique traditionnelle peut-on dire que le référendum vaut mieux et appeler de ses vœux son usage élargi, à défaut d'une généralisation non exempte de dangers et du reste utopique ? En d'autres termes peut-on songer à se passer de la représentation traditionnelle grâce à cette forme directe de consultation ?

Dans son *Traité de science politique*, le professeur Georges Burdeau résume ainsi de façon éclairante les termes de ce débat : « *On peut [...] dire en un sens que les résultats d'un référendum* « représentent » *mieux qu'aucune élection la consistance de la volonté populaire. Il n'y a cependant pas représentation dans la pleine acception du terme, car le référendum ne donne jamais qu'une vue partielle des intentions de la collectivité qui a été consultée. En effet, par son mécanisme même, il ne peut porter que sur un petit nombre de questions. Or la vie politique n'est pas faite de la solution de quelques problèmes, si importants soient-ils ; elle suppose d'innombrables choix dans des cas souvent imprévus, des revirements ou des corrections apportées aux décisions antérieures à raison de leur incidence (...) toutes difficultés à propos desquelles la procédure du référendum est incapable de fournir l'indication de l'attitude à adopter. Force est alors de recourir à l'élection.* »

Ces justifications théoriques et pratiques d'une représentation « vivante » et évolutive de volontés nombreuses par quelques-unes, opposée à la photographie parcellaire proposée par les résultats du référendum sur un nombre limité de questions, seraient entièrement satisfaisantes si les partis et les élus, voire tel ou tel chef de l'Etat, n'avaient pas tendance à faire du recours au référendum ou de son refus un usage partiellement ou largement tactique. La « souveraineté nationale » si souvent rappelée s'y perd un peu. Surtout la crédibilité de la classe politique s'érode et l'attention de l'électeur se lasse à suivre une pièce plus fertile en rebondissements que riche de contenus signifiants.

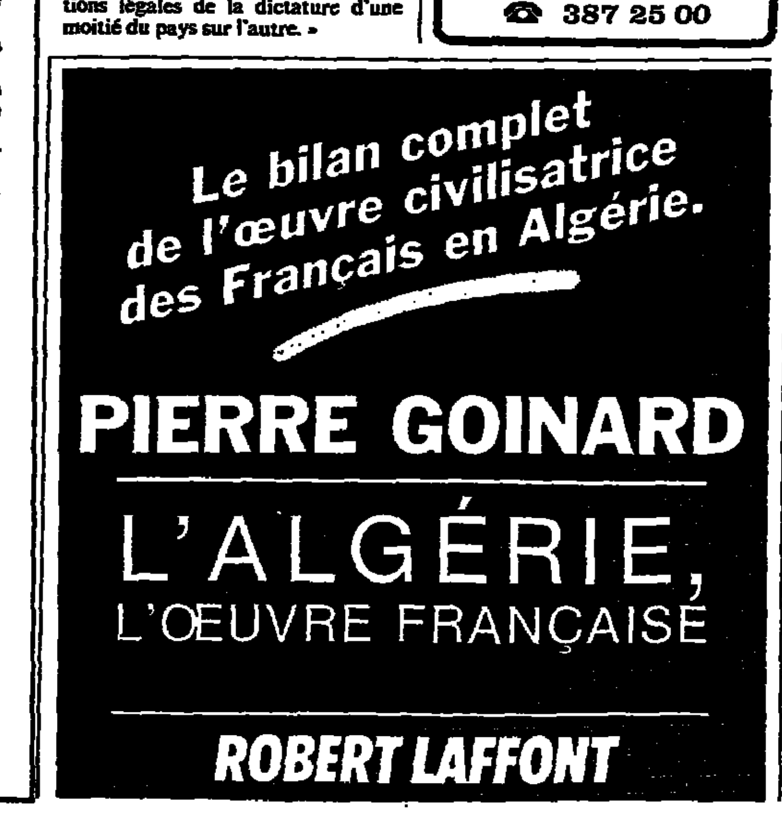
Les sondages ne sont pas, mais se font passer depuis bien longtemps pour des référendums ou des consultations électorales miniatures. Ils sont ensuite regonflés à la dimension du pays par l'amplification médiatique. On en connaît l'effet : l' « opinion publique » invoquée à tout moment parle aussi fort que la représentation nationale et paraît du coup avoir une voix directement audible qui rend, d'aucuns circonspects sur la nécessité de porte-parole élus.

La considération des règles fondamentales de la démocratie, la fréquence des déconvenues, le culte de l'évidence, les risques de manipulation ou d'usage abusif, rien n'y fait. Le rituel « *tant pour cent des Français estiment que* » ou « *souhaitent que* » ou « *sont pour...* » est égrené à tout moment.

Friands ou dégoûtés selon que les résultats sont favorables ou non à leur personne ou à leurs vues, les représentants du peuple n'ont inventé et ne se sont vus proposer, depuis l'instauration de ce nouvel impérialisme et le déclin du Parlement, aucun moyen de restaurer leur force de représentation singulièrement atténuée depuis l'âge d'or de la Révolution française.

Reste la télévision, aussi, souvent, moyen de représentation... théâtrale et bien conventionnelle des élus que mode d'une expression sincère et dégagée des stéréotypes. Ainsi vont les choses, mais toujours dans le même sens : du haut vers le bas, du centre vers la périphérie. Ainsi tourne la roue usée, mais irremplaçable de la représentation.

M. K.



société



Place aux enfants

Les victimes du silence

Loïc avait quelques mois quand il est mort. Il criait sans arrêt, et très fort. Son père lui a donné un coup de poing, des coups de chaussures et, petite poupée de chair, il s'est tu à jamais (*le Monde* daté 17-18 octobre 1982).

Il aura fallu que Jean-Jacques meure subitement à deux ans et demi pour que l'on découvre que, comme lui, ses sœurs Martine, trois ans et demi, et Thérèse, un an et demi, étaient laissées dans un abandon extrême, privées de nourriture et sans soins... (*le Monde* du 19 août 1981).

Laetitia a dix ans à présent. Aveugle, invalide totale, elle restera grabataire à vie. Son père, son tortionnaire, dira d'elle, avant de se suicider dans sa prison : « *C'était mon enfant préférée...* » (*le Monde* daté 16-17 mars 1982).

Loïc, Jean-Jacques, Laetitia, autant de petites victimes de la violence adulte, qui mobilisent l'opinion par à-coups et déchaînent les passions avant que le silence ne retombe.

L'histoire de David ne cessera jamais d'être citée tant elle paraît typique aux cliniciens qui étudient tous les signes avant-coureurs des mauvais traitements. David, né d'un premier mariage, avait très vite été placé par sa mère, Françoise, chez une nourrice (*le Monde* du 24 août 1982). Il avait cinq ans quand elle l'a repris. Auprès d'elle se trouvait un nouveau compagnon, Claude, un autre fils aussi, Laurent. Insidieusement, David est devenu, aux yeux de sa mère, David-le-gêneur. Il a vécu sept ans enfermé dans les placards des quatre appartements que le couple a loués successivement. Claude gardait le silence. Les voisins ignoraient l'existence de l'enfant. Seul Laurent ouvrait de temps en temps les portes de la prison. David a réussi a s'échapper et le scandale a éclaté. Pourtant, quelques années auparavant, des personnes auraient peut-être pu faire quelque chose pour lui. Celles qui l'ont recueilli à l'hôpital pour de très graves brûlures aux doigts. Il est resté un mois hospitalisé. Avant de retourner vers son cauchemar.

Combien sont-ils ces enfants-martyrs ? Quarante mille, avançait, il y a quelques mois, l'ex-secrétariat d'État chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés.

« *Les chiffres n'ont pas beaucoup de valeur* », explique le docteur Pierre Strauss, membre fondateur de l'AFIREM (Association française pour l'investigation et la recherche sur l'enfance maltraitée) (1). « *Il faut seulement savoir que c'est un phénomène important et que les enfants maltraités représentent un pourcentage non négligeable : de un pour deux cents à un pour cent des enfants hospitalisés.* » Disons alors qu'ils sont plusieurs milliers, chaque année, à subir des sévices graves, à être abandonnés matériellement et sous-alimentés. Certains en meurent et, là aussi, les chiffres sont flous. « *Peu de décès pour cause de sévices sont reconnus comme tels* », explique M. Strauss. « *Les hôpitaux préfèrent accepter l'idée d'accident : l'autopsie est souvent refusée, il n'y a jamais de témoins, les preuves sont rarement indiscutables et la justice hésite à poursuivre...* » L'estimation de plusieurs centaines de décès d'enfants, chaque année, à la suite de sévices ne lui semble pas excessive. Le silence, ce silence épais qui entoure ces gamins persécutés jusqu'à ce qu'enfin les marques deviennent impossibles à ignorer, est un des premiers obstacles à la prévention.

La difficulté du diagnostic

« *Les adultes tortionnaires sont l'objet d'opprobre, pour le public, quand le scandale éclate, au moment de la mort de l'enfant, alors que l'entourage a fait silence pendant des mois, fermant les yeux et les oreilles malgré l'aspect de l'enfant et ses cris*, observe Mme Marie-José Chombart de Lauwe, maître de recherche au CNRS. *L'enfant est considéré comme le bien des parents et il ne faut pas intervenir dans les relations familiales.* »

A la décharge au moins des médecins, il faut reconnaître qu'en dehors de quelques cas évidents (rachitisme avec ou sans fractures multiples, brûlures, etc.), le diagnostic de mauvais traitements n'est pas toujours facile à prononcer.

La majorité des bleus, des traces de coups, un état relatif de dénutrition, des petits problèmes psychologiques peuvent passer inaperçus. Ce n'est que lorsque le médecin constate des discordances entre le récit des parents et ce qu'il voit que peut germer dans son esprit la suspicion.

« *La manière dont l'enfant est amené à l'hôpital est importante, est-ce après dénonciation ? Par le service social ? Cela peut paraître curieux mais il arrive aussi que ce soit la famille elle-même qui nous présente l'enfant. Comme pour nous appeler à l'aide et chercher n'importe quel prétexte pour mettre leur fils ou leur fille à l'hôpital*, souligne le docteur Strauss. *Et cela souvent avant les vacances, avant les fêtes de Noël ou de Pâques.* »

Tout serait, bien sûr, plus facile si on pouvait tracer le portrait-robot de l'enfant victime et des parents bourreaux. Mais voilà... On peut tout juste noter des terrains propices, constater des convergences de situations particulières, qui peuvent favoriser des manifestations de violence chez l'adulte.

Le tout jeune enfant est certainement le plus exposé aux mauvais traitements. Avant trois ans, il échappe, en effet, aux contrôles extérieurs, vit dans l'intimité familiale. C'est la période la plus difficile pour les couples fragiles face à un petit être extrêmement exigeant.

« *Il y a, à la fois, plein de signes et en même temps rien qui ne donne une certitude* », explique-t-on à l'AFIREM. On peut citer parmi les situations à risques l'enfant d'un premier lit mal supporté par le nouveau conjoint, l'enfant handicapé surtout si le handicap est génétique, celui qui est surprotégé par un parent et que l'autre jalouse, et ceux qui, comme David, ont été séparés de leur mère à la naissance. Cette séparation, surtout si elle est longue, rend plus difficile le tissage de nouveaux liens affectifs. Eternel fossé entre l'enfant rêvé et l'enfant réel qui passe souvent par une période de repli sur soi ou au contraire d'agressivité lorsque le retour se fait après une absence prolongée. Tout grain de sable dans la vie familiale alors est ressenti plus vivement.

Parmi les auteurs de violence, il y a, bien sûr, les malades mentaux, les psychotiques « *moins exceptionnels qu'on ne le pense* », souligne le docteur Strauss, tout comme les alcooliques et aussi ceux qui ont, eux-mêmes été maltraités dans leur enfance. Mais il y a aussi « monsieur et madame tout le monde », estimés de leurs voisins.

Particulièrement sensible à l'enfance maltraitée, Mme Georgina Dufoix, aujourd'hui ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a alerté, en juin 1984 (*le Monde* du 28 juin), les services sociaux, le personnel hospitalier, la justice, l'éducation nationale, sur l'importance d'une prévention aux mauvais traitements.

Des réunions de travail entre ces différents partenaires ont été mises en place. On a installé, dans soixante-dix départements, des lignes téléphoniques pour signaler les enfants maltraités, mais aussi pour aider les parents. Les responsables de SOS-Parents-Enfants (2) savent à quel point un appel téléphonique anonyme peut éviter bien des violences. Créée il y a cinq ans, cette organisation offre une écoute attentive aux pères et aux mères en détresse devant des situations qui leur échappent.

Mais que faire en cas de mauvais traitements caractérisés ? Au-delà des mesures traditionnelles (aide sociale, placement de l'enfant, établissements spécialisés, etc.), la meilleure solution semble passer par l'assistance éducative en milieu ouvert « *prenant globalement en charge la famille, associant à une aide matérielle et sociale, le plus souvent nécessaire, une aide psychologique des parents, tout en assurant la sécurité de l'enfant et en le protégeant contre la persistance de l'agressivité parentale* », explique le docteur Strauss, qui note cependant les dangers de cette formule : s'occuper trop des parents, sous-estimer la possibilité de nouveaux « passages à l'acte » ; ou tout simplement provoquer un rejet de la part des parents.

La violence physique est, bien sûr, celle qui attire le plus l'attention. Et pourtant, explique Mme Nadia Monteggia, directrice de la rédaction de la revue *l'Enfant d'abord* (3), organe du GRAPE (Groupe de recherche et d'action pour l'enfance), il existe une violence qui commence dès la naissance, par la manière dont la société accueille ses enfants. Selon qu'elle les considère comme une gêne dans la vie quotidienne ou bien comme êtres à part entière ayant leurs propres droits.

« *Contraintes et violences directes sont souvent imposées à l'enfant, pour son bien*, souligne Mme Chombart de Lauwe *il est vrai qu'il n'y a pas d'éducation sans effort et un minimum de contraintes, mais « le bien » de l'enfant est-il réellement défini dans son intérêt, avec le respect de sa personne ou avec des visées socio-économiques qui font de lui un objet ?* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Dessin de PESSIN.

(1) AFIREM, Hôpital des enfants malades, 149, rue de Sèvres 75015 Paris, Tél. : (1) 273-13-14.

(2) SOS-Parents-Enfants, tél. : (1) 325-48-06.

(3) *L'Enfant d'abord, 70, galerie-Vivienne 75002 Paris. Tél. : (1) 290-93-24.*

Prochain article :

C'EST TOUJOURS MAMAN QUI M'HABILLE

par OLIVIER SCHMITT

★ Dans notre série d'articles intitulés *Place aux enfants*, nous avons déjà publié les articles suivants :

« Les petites personnes », par Robert Solé (*le Monde* du 2 août) ;

« Villes-prisons, villes rêvées », par Olivier Schmitt (3 août) ;

« Des s'hêtres loin de la ZUP »), par Roger Cans (3 août) ;

« Où qu'elle est la télé ? », par Jean-François Lacan (4 û ;

« Les bons points de l'instit' », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;

« Fiers citoyens de Schiltigheim », par Daniel Schneidermann (7 août) ;

« Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas à la télé », par Charles Vial (7 août) ;

« Michael Jackson plutôt que Dorothée », par Françoise Tenier (9 août) ;

« Le cinéma bouscule le théâtre », par Bernard Raffali (10 août) ;

« Bonjour les ordinateurs », par Cécile Colas et Jean-François Lacan (11 août) ;

« Cherche grande personne pour jouer », par Philippe Bernard (14 août) ;

« Presse de rêve et journaux d'actualité », par Bernard Géniès (15 août) ;

« Débrouille, embrouilles et petits boulots », par Danielle Rouard (16 août) ;

« Comment ils parlent », par Jacques Cellard (17 août) ;

« Les enfants de Carie », par Nicolas Beau (18 août) ;

« Dieu est une petite fille aux yeux dorés », par Alain Woodrow (21 août) ;

« Délinquance en culottes courtes », par Bertrand Le Gendre (22 août) ;

« Zacharie au pays de la pub », par Danielle Rouard (23 août).

Faits divers

Arrière, Gitans !

Depuis le mardi 21 août, n'entre plus qui veut au centre Leclerc du quartier d'Ousse-les-Bois, à Pau (Pyrénées-Atlantiques). *Pour être admis à y faire ses achats il faut avoir*, si l'on ose dire, préalablement montré « patte blanche ». A savoir, n'être pas gitan ou gitane, que l'on soit jeune ou vieux. Car les choses en sont là. La direction de l'établissement a *donné pour stricte consigne au* personnel de refuser l'accès des rayons à tout représentant de la *communauté gitane*.

L'un des collaborateurs de *M. Guilhempourqué, directeur du* centre, s'explique : « *Que voulez-vous, le vol, pour ces gens-là, c'est — comment dire ? — presque... une profession...* » Mais a-t-on au moins pris en flagrant délit de chapardage des membres de la communauté des « *gens du voyage* » ? « *Nous n'en sommes pas encore là*, reconnaît notre interlocuteur, *mais on ne compte plus les exactions, les agressions, les menaces verbales et... les vols !* »

Ce même mardi 21 août, une vingtaine parmi le petit millier de Gitans actuellement installés sur un terrain tout proche du centre Leclerc sont venus, l'abbé Michel Lahaye, leur aumônier, en tête, accompagnés d'un huissier de *justice, faire constater par celui-ci* qu'une équipe de surveillants leur intimait l'ordre de passer leur chemin. A présent, ils ont l'intention de porter l'affaire devant la justice en se référant à la loi de juillet 1972 contre la discrimination raciale. « *On a pu payer l'huissier, on se cotisera*, disent-ils, *pour payer un avocat.* »

Au centre Leclerc, on rappelle ces chiffres : en 1983, le préjudice imputable aux vols a été estimé à 1,2 million de francs, « *sans parler des quatre cents chariots détériorés ou disparus et des quatre-vingts cyclomoteurs dérobés sur le parking du personnel* » ; et on répète que « *ces gens-là, c'est triste à dire, sont des voleurs* », et, ce qui est pis, « *des voleurs difficiles à prendre sur le fait* ». Reste le faciès... Là, pas d'hésitation à avoir. Si gitan vous êtes, passez votre chemin. On n'a pas besoin de vous par ici...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Deux employés d'un cinéma de Lyon tués lors d'un hold-up

Deux employés du cinéma Pathé, rue de la République, dans le centre de Lyon, ont été tués, mercredi 22 août, peu après 23 heures, par des malfaiteurs qui tentaient de s'emparer de la recette des cinq salles que compte cet établissement. Les derniers billets vendus, le caissier venait de comptabiliser la recette globale du cinéma et de la remettre au contrôleur, un jeune homme employé depuis peu, pour qu'il la porte au service administratif.

C'est au moment où il parvenait au deuxième étage, où se trouvent les entrées de trois des cinq salles, que le contrôleur a été attaqué. Le chef projectionniste, M. Alain Barnaud, trente-cinq ans, qui se trouvait dans une cabine toute proche, se portait alors à son aide. Au terme d'une très courte bagarre, les agresseurs ont tiré avec une arme de calibre 7,65, tuant sur place les deux employés, et se sont enfuis sans emporter la cassette renfermant l'argent

Pour protéger leur fuite, les meurtriers ont fait usage de gaz lacrymogènes. L'un d'eux a été vu traversant de bout en bout l'une des salles pour disparaître par la sortie de secours. En dépit du bouclage aussitôt opéré par la police, aucun des malfaiteurs, dont on ignore le nombre, n'a pu être retrouvé.

SPORTS

SUITES OLYMPIQUES

Primes records

Avec quarante-trois médaillés olympiques et quelques uns des meilleurs athlètes venus des pays « boycotteurs », la réunion de Zurich était, mercredi 22 août, la plus importante de la tournée européenne d'après Jeux. De Berlin à Rome, en passant par Londres, Cologne, Bruxelles ou Nice, les héros sont redescendus de l'Olympe pour monnayer leurs talents dans des courses et des concours où les principaux records battus sont ceux des surenchères sur les contrats de participation.

Commentant les absences remarquées à Zurich d'Edwin Moses et de Dietmar Moegenburg, les champions olympiques du 400 mètres haies et du saut en hauteur, M. Res Brugger, l'organisateur, expliquait : « *J'étais prêt à aller loin, mais le manager d'Edwin Moses a formulé des exigences absolument folles. J'aurais versé une somme importante pour lui, comme pour Carl Lewis, mais lorsqu'on dépasse largement les 10 000 dollars (88 000 F), je ne marche plus.* » Les deux athlètes auraient réclamé 15 000 dollars (132 000 F). Pour la plupart des autres champions olympiques, les tarifs varient de 3 000 à 8 000 dollars (26 400 à 70 400 F).

Comme sur la piste, Carl Lewis, la super-star des Jeux, est, *dans ce domaine aussi, imbattable*. Deux jours avant de venir à Zurich, il a obtenu 45 000 dollars (396 000 F) pour participer au 100 mètres de la réunion de Budapest. Soit 10 000 F la foulée ou 16 200 000 dollars (142 millions de francs) de l'heure pour sa participation ! A ce tarif là, Lewis est incontestablement le sportif le mieux payé du monde. Il est vrai que, pour le même prix, il a accepté de signer quelques autographes et de participer à une conférence de presse à laquelle il est arrivé — caprice de diva oblige — avec un peu plus d'une heure de retard.

Les organisateurs de la réunion de Budapest se sont félicités de l'opération. Plus de 50 000 spectateurs sont venus au stade pour voir Lewis et le cachet de ce dernier a été, exceptionnellement, réglé par la marque d'articles de sport pour laquelle il court (Nike) et par la Fédération internationale d'athlétisme dans le cadre d'une opération de promotion dans les pays de l'Est.

A Zurich, Lewis a encore gagné le 100 mètres dans le même temps qu'à Los Angeles (9 s 99), mais il a dû cette fois abandonner la vedette à une autre gazelle noire. Evelyn Ashford ne s'est pas contentée de battre sa grande rivale, la championne du monde Marlies Goehr. Elle a amélioré le record du monde féminin du 100 mètres en 10 s 76. Trois jours plus tôt, Evelyn Ashford avait pourtant renoncé, au dernier moment, à s'aligner au départ du 100 mètres de la réunion de Hanovre, en prétextant un claquage. Le franc suisse fait décidément des miracles !

GÉRARD ALBOUY.

EN BREF

● *Un automobiliste gravement blessé par un policier.* — Un automobiliste a été gravement blessé par balle, au cours d'un contrôle de police, dans la nuit du 12 au 13 août, à Chambery-le-Haut (Savoie). Trois jeunes gens qui regagnaient leur domicile à bord d'une Renault 5, ont été pris en chasse par une brigade de surveillance nocturne de Chambéry, après que, selon la police, ils n'aient pas obtempéré à l'injonction de s'arrêter pour un contrôle.

Durant la course-poursuite, un fonctionnaire en uniforme, M. Jean-Pierre Demonty, aurait ouvert le feu, blessant à la colonne vertébrale M. Gérard Julliand, âgé de dix-neuf ans.

Les policiers assurent avoir agi en état de légitime défense. Les jeunes gens affirment, que le policier a tiré sans sommation. Une information judiciaire a été ouverte

● *Pêche aux coquillages interdite à Fécamp (Seine-Maritime).* — La préfecture de Seine-Maritime a interdit, le mercredi 22 août, la pêche, la commercialisation et le transfert de coquillages sur le littoral du quartier des affaires maritimes de Fécamp.

Record du monde du 100 mètres pour Evelyn Ashford

Le rendez-vous tant attendu entre Evelyn Ashford et Marlies Goehr a bien eu lieu, mercredi 22 août à Zurich. L'été dernier à Helsinki, l'Américaine s'était claquée en finale du 100 mètres et l'Allemande de l'Est était devenue la première championne du monde. A Los Angeles, c'est Goehr qui n'avait pu défendre ses chances et Ashford avait été championne olympique. Les retrouvailles des deux jeunes femmes ont tenu leurs promesses puisque Ashford a battu de 3/100 de seconde son record du monde du 100 mètres en 10 s 76, devançant sa rivale de 8/100. A défaut d'autres records du monde, la réunion de Zurich a donné lieu à des performances de premier plan.

HOMMES

100 mètres (vent fav. : 0,90 m/s). — 1. Lewis (E-U), 9 s 99 ; 2. Glance (E-U), 10 s 09 ; 3. Johnson (Can.), 10 s 12.

200 mètres (vent nul). — 1. Baptiste (E-U), 20 s 16.

400 mètres. — 1. Babers (E-U), 44 s 74 ; 2. McCoy (E-U), 44 s 76 ; 3. Armstead (E-U), 44 s 83 ; 4. Cami Fr.), 45 s 09 (record de France).

800 mètres. — 1. Cruz (Bré.), 1 mn 42 s 34.

1 500 mètres. — 1. Coe (G-B), 3 mn 32 s 39.

Mile. — Aouita (Mar.), 3 mn 49 s 54.

110 mètres haie (vent déf. : 1,10 m/s) : 1. Foster (E-U), 13 s 15 ; 2. Kingdom (E-U), 13 s 16.

5 000 mètres. — 1. Mamede (Port.), 13 m 20 s 61.

Hauteur. — 1. Stones (E-U), 2,32 m.

Longueur. — 1. Myricks (E-U), 8,42 m.

Perche. — 1. Vigneron (Fr.), 5,65 m ; 2. Lyttle (E-U), 5,60 m ; 3. Bell (E-U), 5,55 m.

DAMES

100 mètres (vent fav. : 1,70 m/s) : 1. Ashford (E-U), 10 s 76, record du monde ; 2. Goehr (RDA), 10 s 84.

200 mètres (vent nul). — 1. Koch (RDA), 21 s 87.

800 mètres. — 1. Kratochvilova (Tch.), 1 mn 57 s 68.

LA TRANSAT QUÉBEC - SAINT-MALO

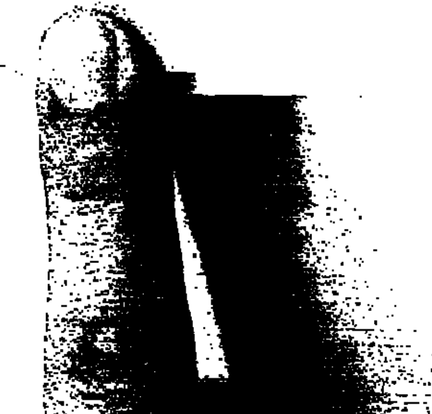
CINQ BATEAUX PRENNENT LE LARGE

Après quatre jours de course, cinq équipages peuvent encore espérer gagner la Transat Québec-Saint-Malo. Les 342 milles séparant la Gaspésie (pointe du golfe du Saint-Laurent) et la « passe à Henry », située entre Saint-Pierre-et-Miquelon et l'îlot du Grand-Colombier, ont permis aux cinq bateaux de tête de prendre le large en profitant de coups de vent atteignant parfois 50 nœuds.

Premier à Saint-Pierre-et-Miquelon, *Fleury-Michon-7*, le catamaran géant de Philippe Poupon, avait 3 h 3 mn d'avance sur son jumeau *Charente-Maritime-2*, de Pierre Follenfant, talonné à 5 mn par le catamaran *Royale* de Loïc Caradec. Seul Eugène Riguidel et son trimaran *William Saurin*, quatrième à 3 h 33 mn, avaient réussi à reprendre du temps (46 mn) aux leaders sur cette partie du parcours.

Ce train d'enfer — de 16 à 17 nœuds de moyenne — a laissé des traces sur les bateaux. Les réparations effectuées sur le *William-Saurin* juste avant le départ, n'ont pas tenu. La dérive, endommagée, devrait un peu freiner le trimaran. Pointé cinquième à 5 h 5 mn, Marc Pajot avait perdu sa fausse étrave tribord, confectionnée pour porter la longueur du bateau de 18,90 à 21 mètres. *Elf-Aquitaine* navigue désormais avec une coque plus courte que l'autre. De plus, ses deux groupes électrogènes ont été noyés, et Pajot a dû faire une courte escale à Saint-Pierre-et-Miquelon pour en embarquer un troisième.

Le grand battu de cette première partie de la course est pourtant le *Formule-Tag* du Canadien Michael Birch. Handicapé par l'explosion des lattes de sa grand-voile, il est passé à Saint-Pierre-et-Miquelon en huitième position, derrière *Biotherm* de Florence Arthaud et *Crédit-Agricole* de Philippe Jeantot, avec 13 h 29 mn de retard sur le *Fleury-Michon-7*.



Le Monde

LIVRES

Le voyage sans retour de Gérard de Nerval

• Une nouvelle édition de « la Pléiade » nous permet de suivre le chemin tragique de cette œuvre et de cette vie.

DANS *Fibrilles*, troisième volume de *la Règle du jeu*, Michel Leiris évoque l'illusion d'optique qui nous fait appréhender la vie de l'artiste *« en légende ou en bande dessinée »*. Après avoir suggéré quelle *« vie de chien »* se devine derrière l'aventure de Rimbaud, Leiris ajoute : *« De même, ce que j'ai pu croire de Nerval trouvant sa solution dans une sorte de folie volontaire – fusion de la vie et du rêve – m'apparaît aujourd'hui puéril : quelles affres ont dû être les siennes quand, homme qui vivait de sa plume, il était empêché de travailler par ses crises et, durant les répits qu'elles lui laissaient, en faisait le récit ou exploitait les matériaux fournis par son délire, à la fois pour essayer de s'en sortir et pour produire la copie qui était son gagne-pain ! »*


Dessin de CAGNAT.

A dépouiller les documents que restitue le tome II des *Œuvres complètes* de Nerval dans « la Pléiade », on ne peut que confirmer la douloureuse justesse de ces lignes : c'est la même main de la nécessité qui serre à la gorge le forçat des lettres et l'écrivain de génie. La besogne abattue par Nerval apparaît massivement dans ce volume : considérant l'étroite période qui va d'août 1850 à juin 1852, il regroupe un ensemble tout à fait impressionnant de livres qui, pour n'être pas les plus fameux, relèvent néanmoins de la grande création nervalienne et ne sont pas sans se recouper avec les chefs-d'œuvre. C'est que des fragments seront plus tard transportés dans d'autres contextes.

Cette circulation, due aux impératifs pécuniaires, à la peur de manquer de copie, à la hantise de l'impuissance, produit certains effets surprenants : le récit érudit des *Faux Saulniers*, le reportage inspiré du *Voyage en Orient* et le recueil d'études sur *les Illuminés* présentent un air de familiarité et orchestrent des thèmes analogues à ceux des pages intimes des *Filles du feu* et des sonnets énigmatiques des *Chimères*.

Très tôt Nerval a eu conscience du genre de destin qu'il s'assignait et subissait tout ensemble. Agé de trente et un ans, il écrit à son père le 26 novembre 1839 : *« Le travail littéraire se compose de deux choses : cette besogne des journaux, qui fait vivre fort bien et qui donne une position fixe à tous ceux qui la suivent assidûment, mais qui ne conduit malheureusement ni plus haut ni plus loin. Puis le travail des livres, du théâtre, l'étude de la poétique, choses lentes, difficiles, qui ont besoin toujours de travaux fort longs et de certaines époques de recueillement et de travail sans fruit ; mais aussi, là est l'avenir, l'agrandissement, la vieillesse heureuse et honorée. »* Ironie amère des derniers mots quand on sait de quelle façon Nerval perdit la partie.

Comme tout mouvement littéraire moderne, le romantisme fut largement une affaire de journalisme. Nerval se mêla très vite de presse et, lié depuis le collège avec Théophile Gautier, fut de ceux qui, avec lui, organisèrent en 1830 la « bataille » d'*Hernani*. Il s'était fait connaître en 1828 comme traducteur du *Faust* de Goethe. Il était donc, à vingt ans, selon les termes d'une lettre à Jenny Colon, une *« célébrité parisienne »*. Ce dandy, qui allait dilapider l'héritage consécutif à la mort de son grand-père en 1834 et travailler avec acharnement pour rembourser ses dettes, connut une passion tragique, suscitée par cette même Jenny Colon.

La recherche d'une mystique

Tout cela – le labeur et la passion – fit basculer Nerval dans la dépression, puis, à partir de 1841, dans des crises de folie dont on peut affirmer qu'elles n'ont rien de commun avec l'aura onirique qui a fasciné certains, aiguillés sur cette piste par le malade lui-même décrivant dans *Aurélia « l'épanchement du songe dans la vie réelle »*.

Le *Voyage en Orient*, qui compose le gros du volume, porte la marque de ces épreuves, transcendées par un imaginaire que nourrit la traduction du *Second Faust* (1840) et que stimule l'attirance ancienne pour les doctrines ésotériques. Le périple dura environ un an, de la fin de 1842 à la fin de 1843. Toujours poussé par les besoins alimentaires, Nerval fit paraître des fragments de son récit dans diverses revues, avant de les réunir dans l'édition de 1851.

Derrière l'homogénéité de la narration, il y a, concernant le vécu comme l'écrit, une discontinuité qui renvoie aux lignes brisées d'une existence pleine de hantises. Ce *« voyageur feuilletoniste »* accorde ses observations personnelles et les emprunts livresques qui non seulement soutiennent l'expérience, mais encore l'orientent vers les significations secrètes d'un mysticisme nécessaire aux béances de l'âme. L'œuvre a le caractère d'un viatique, comme l'attestent la lettre que Nerval envoie, de Constantinople, à son père le 19 août 1843 : *« Ce voyage me servira toujours à démontrer que j'ai été victime il y a deux ans d'un accident bien isolé (...). J'ai fais oublier ma maladie par un voyage, je me suis instruit, je me suis même amusé, j'ai donc bien fait au point de vue de mon état. »*

Faut-il le croire sur parole ? Provisoirement, sans aucun doute, surtout quand on juge avec quelle maîtrise Nerval organise son matériau. La richesse de ce journal de bord montre un homme réconcilié avec ses métamorphoses obsessionnelles, à la fois capitaine Cook, Sterne et Casanova dans la fusion des détails enregistrés et des *« énigmes et des mystères »* qu'il déchiffre avec passion. La découverte de la Grèce le plonge dans le passé homérique. L'Egypte l'envoûte, qui lui tend le miroir de son inconscient... Aux yeux de Nerval, les *« initiés antiques »* sont les dépositaires et les garants de cette croyance en la réincarnation des âmes, où il place le salut et la pérennité de son amour pour Jenny, morte le 5 juin 1842.

Cet ardent et raisonné désir de syncrétisme temporel et religieux trouve son prolongement dans le recueil des *Illuminés*. Fait d'études échelonnées entre 1839 et 1851, il paraît en 1852, époque de détresse pour Nerval : assombrissement politique après le coup d'Etat du 2 décembre 1851 (qui suscite ses protestations dans *le National*), échec de projets théâtraux, vagabondages dans le Valois natal et les bas-fonds parisiens, hospitalisations, dénuement extrême.

Tout se passe comme si la quête de Nerval le conduisait à demander à des prédécesseurs (Restif de la Bretonne, Jacques Cazotte, Cagliostro) d'être des intercesseurs capables d'entretenir *« un certain esprit de mysticisme ou de supernaturalisme nécessaire aux imaginations rêveuses et délicates »*. Les profonds déchirements de Nerval apparaissent aussi dans le feuilleton d'érudition fantastique et l'histoire d'amour que sont *les Faux Saulniers*, tout comme les articles et la correspondance rassemblés à la fin du volume témoignent de la pression des circonstances sur un être intégralement voué au voyage sans retour de l'écriture.

Ce voyage, la Bibliothèque de « la Pléiade » nous convie à l'entreprendre pour la seconde fois. Dans les années 50, Albert Béguin et Jean Richer avaient dirigé la publication des œuvres de Nerval en deux tomes qui ne tenaient guère compte du parcours chronologique. C'est avec un classement qui suit de très près la biographie et le processus de la création que se présente la nouvelle édition. Le tome I comprendra la production nervalienne jusqu'en 1850, et le tome III les chefs-d'œuvre de la dernière période, où *« Je »* et *« l'autre »* se rejoindront, à l'extrême de la misère morale et matérielle, dans le suicide par pendaison, le 26 janvier 1855. Comment ne pas songer à l'impitoyable et poignante formule de Gombrowicz dans son *Journal* de 1967 : *« Je sais depuis longtemps, depuis le début – j'étais en quelque sorte prévenu d'avance, – que l'art ne peut, ne doit pas apporter de bénéfices personnels... que c'est une entreprise tragique. »*

SERGE KOSTER.

★ ŒUVRES COMPLÈTES II, de Gérard de Nerval, édition publiée sous la direction de Jean Guillaume et de Claude Pichois. Avec, pour ce volume, la collaboration de Jacques Bony, Max Milner et Jean Ziegler, et avec le concours de Michel Brix et d'Antonia Fonyi. Introduction et chronologie par Jean Guillaume et Claude Pichois. Cartes du *Voyage en Orient*. Lexique des mots arabes et turcs contenus dans ce texte. Gallimard. Bibliothèque de « la Pléiade », 1 854 p., 330 F.

le feuilleton

« L'ASSASSINAT D'UNE RENONCULE », d'Alfred Döblin

Morts douces, morts violentes

« D'OU viens-tu ? Alors que tu es mort depuis longtemps ? – Je suis probablement mort, mais mon bras ne guérit pas. »

Ce dialogue entre deux médecins allemands en Lorraine apparaît dans *le Porc abject*, un récit d'Alfred Döblin publié pour la première fois en 1917. Plein de revenants, de diables et de médecins, il clôt un passionnant recueil de nouvelles à peu près toutes inédites en français, bien traduites par le germaniste Philippe Ivernel, dans la collection « Débuts d'un siècle. Série allemande » que dirige Jean-Michel Palmier aux Presses universitaires de Grenoble.

Cette question, on voudrait pouvoir la poser au romancier de *Berlin Alexanderplatz*, qui, vingt-cinq ans après sa mort, demeure malignement, injustement oublié aussi bien chez nous que dans les deux Allemagnes, considéré comme l'auteur d'un seul livre qui a masqué le reste de l'œuvre. Mais même avec ce roman-là, Alfred Döblin n'a pas de chance en France : la traduction qui date de 1933 n'a jamais été refaite, ni révisée, malgré des erreurs criantes et de volumineuses coupures ; quant au film de Werner Fassbinder, qui fut un peu le testament du réalisateur – treize épisodes tournés pour la télévision, – il n'a toujours pas été acheté par une des chaînes de télévision...

On se doutait pourtant de la multiplicité des dons de Döblin depuis qu'on avait pu lire, en 1974, cette nouvelle prodigieuse intitulée *l'Assassinat d'une renoncule* (1), reprise dans le présent recueil, puis, en 1983, la première partie de son œuvre monumentale sur la révolution de 1918 en Alsace, où l'auteur se trouvait alors. On y découvre un mouvement indépendantiste alsacien qui ne souhaite pas être rattaché à la France (2). Cela déplut et valut au livre d'être longtemps ignoré dans notre pays.

IL a été pourtant, au plein sens du terme, un « européen », le docteur Alfred Döblin : né allemand en 1878 à Stettin – ville aujourd'hui polonaise – dans une famille de commerçants juifs, il est mort en 1957 à Emmendingen, près de la Forêt-Noire, citoyen français, et catholique. Mais sa rupture avec le judaïsme

par Nicole Zand

était beaucoup plus ancienne. On pouvait déjà la percevoir dans les nouvelles du recueil qui vient de paraître. Médecin des pauvres dans un quartier populaire de Berlin à partir de 1911, Döblin habite la Frankfurter Allee – qui deviendra la Stalin Allee puis la Karl-Marx Allee, – et il connaît là les milieux les plus déshérités de la grande ville. Gynécologue, puis aliéniste dans un hôpital, il se spécialisera dans la médecine des maladies nerveuses, fidèle disciple de Freud, qu'il n'avait pas encore lu quand il écrivait *l'Assassinat d'une renoncule*.

Passionné par l'écriture, il devient un collaborateur assidu de *Der Sturm* dès sa fondation en 1910, et publie des nouvelles dans cette revue qui sera l'un des ferments les plus importants de l'expressionnisme allemand. (En 1932, Herwath Walden en arrêtera la publication sous la menace de la prise de pouvoir nazie et émigrera en Union soviétique.) Alfred Döblin, lui, quittant l'Allemagne avec sa famille au lendemain de l'incendie du Reichstag en 1933, choisira la France et recevra la nationalité française en 1936. A la déclaration de guerre, il travaille au ministère de l'information sous les ordres de Jean Giraudoux, puis, en 1940, part pour les Etats-Unis, où il retrouve Bertolt Brecht, Heinrich Mann, Lion Feuchtwanger, avec lesquels il créera une maison d'édition à Los Angeles. Rentré en Europe, installé en France, Döblin sera écartelé entre ses deux patries : bien des Allemands ne lui pardonneront pas d'avoir servi en 1945 dans l'armée d'occupation, en uniforme de colonel français...

Tout Alfred Döblin se retrouve en germe dans ces treize nouvelles de jeunesse écrites entre 1902 et 1917, et qui, en rupture avec la tradition de la littérature allemande, sont expressionnistes, avant même que l'expressionnisme soit né. Tressaillements, éblouissements, frissons, hallucinations expriment le mal d'être chez ces personnages étudiés cliniquement : tous, ou presque, sombrent dans la mort ou dans la folie. Il ne faut pas manquer ces récits sulfureux, aimablement morbides, qui, même s'ils ne sont pas tous réussis, témoignent d'un sens satirique d'une formidable virulence.

(Lire la suite page 12.)

(1) Aubier, 1974. Introduction et chronologie par Joris Duytschaever ; traduction de Philippe Ivernel (épuisé).

(2) *Bourgeois et soldats*. Tome I, de *Novembre 1918* (Pandora, 1983). L'éditeur, qui a cessé son activité, n'a pas pu achever la traduction de la tétralogie.

L'étrange Monsieur Wells

HERBERT GEORGE WELLS a été une sorte de tourbillon. Il avait beaucoup d'idées, mais elles étaient en désordre, et il les lâchait en d'énormes rames de papier, comme elles lui venaient. Il se sentait à l'étroit dans le corset victorien qui donnait à l'Angleterre de son temps une allure des plus guindées. Wells rua dans les brancards du convenable, ce qui lui valut une mauvaise réputation.

Comme la plupart de ceux qui n'aiment pas les lois de la société ni les rigueurs de la morale, il entreprit de créer, dans l'imaginaire, une société et une morale nouvelles. Les sermons de Wells sont effrayants : sa société future débouche sur un totalitarisme mondial, rationnel et glacé. Lénine n'avait pas beaucoup apprécié Wells, qu'il jugeait bourgeois ; mais Wells admirait Staline, qu'il trouvait peuple. L'athéisme et le socialisme formaient la colonne vertébrale de sa férocité d'autodidacte. Son athéisme était darwinien, et son socialisme excluait Marx, qu'il considérait comme un philosophe prétentieux. Wells voyait à la tête de l'Etat mondial dont il rêvait une synarchie de savants... En attendant, son imagination fonçait vers le futur à toute vitesse : ses anticipations nous devancent et nous devinent. Et puis, Wells a de l'humour et cultive l'ironie : c'est là sa qualité maîtresse.

NÉ en 1866, il est le fils d'une femme de chambre et d'un jardinier. Il eut une enfance de pauvre et une adolescence de miséreux. Il se mit à cracher le sang et à désespérer de tout. Puis il s'éprit de sa cousine Isabel et l'épousa. Isabel était belle, mais c'était un marbre, et bête de surcroît. C'est alors qu'il rencontra Amy Catherine Robbins, qui devint sa compagne. Wells était infidèle avec constance : il ne résistait à aucune femme, sans pouvoir se persuader qu'il en aimait une plus que l'autre.

Il fit ses premières armes dans la presse grâce à Frank Harris, qui imprima ses textes dans la *Fortnightly Review*. Wells le suivit à la *Saturday Review*, où il écrivit le premier compte rendu enthousiaste consacré à Joseph Conrad.

Evoquant cette époque, Frank Harris, dans ses Mémoires, *Ma vie et mes amours*, note que parmi les rédacteurs de la *Saturday Review* Wells se détachait nettement. Wells, dit-il, *« m'avait paru l'esprit le plus remarquable avec une belle tête et un corps bien découplé. J'avais espéré de lui des choses extraordinaires, mais la guerre paraît l'avoir détraqué »*. Il est vrai que ses débuts furent éblouissants. Des livres comme *la Machine à explorer le temps*, ou *l'Ile du Docteur Moreau*, sans oublier *la Guerre des mondes* ni omettre *l'Homme invisible* fondaient la science-fiction et plongeaient dans le fantastique le plus noir. C'est au moment où Wells choisit l'optimisme qu'il s'égare : le prédicateur, dès lors, submerge le romancier – et l'ennui, le lecteur...

Le prédicateur sauvé par l'humoriste

Cependant, tout ne sombre pas, et il demeure de très bons ouvrages de cette seconde partie de l'énorme production de Wells. C'est que le prédicateur est sauvé par l'humoriste, ou par le visionnaire. L'humour, qui est, en littérature, une vertu anglaise, combat heureusement la pesanteur de l'utopie. On le voit, par exemple, à la lecture de *Miss Waters*, qui est un ravissant roman dont l'héroïne est une sirène amoureuse d'un jeune homme. Bien que son corps se termine par une *« queue de maquereau »*, Miss Waters est d'une beauté rare. Comment va-t-elle s'adapter à la société britannique figée dans ses rituels et dans ses conventions ? Tout l'intérêt du récit est là. On s'aperçoit vite qu'il s'agit d'un pamphlet emporté et drôle. Mais si l'on passe de ce livre à cet autre qui a pour titre : *Enfants des étoiles*, on a peine à concevoir que la même plume ait écrit les deux ouvrages. Le prêcheur, ici, a repris ses droits !

La Guerre dans les airs et *les Premiers Hommes sur la Lune*, nous font saisir le génie de l'anticipation qui est le propre de Wells.

La Guerre dans les airs décrit Pearl-Harbor avec trente années d'avance. *Les Premiers Hommes dans la Lune* comporte de singuliers paragraphes sur l'euphorie de l'apesanteur. A ce sens prémonitoire, Wells ajoute là encore une note d'humour qui rend ces deux récits incomparables. Le héros de *la Guerre dans les airs*, Bert Smallways, est un pauvre bonhomme égaré par hasard dans le gigantesque conflit mondial, une manière de Candide un peu niais, bref ! un homme quelconque. Quant à Bedford et Cavor, qui, dans *les Premiers Hommes dans la Lune*, affrontent les Sélénites, insectes géants et terrifiants, ils sont chaussés de pantoufles et vêtus de flanelle.

Cette manière de ramener le héros romanesque au niveau du citoyen anonyme confère à l'épopée de Wells un comique irrésistible. La banalité des héros, par contraste, sauve l'épopée de la banalité justement. La recette ne réussit pas toujours. Ainsi l'excellente première partie de *Au temps de la comète* se poursuit d'une manière parfaitement oiseuse. Ce livre met en scène un commis affreusement jaloux. Celle qu'il aime va le quitter pour un autre. Il ne rêve que vengeance, mais une comète traverse l'atmosphère terrestre, et le monde est changé. Non seulement le monde, mais le caractère des hommes. On voit le mécanisme du discours : le passage de la comète, c'est le passage au socialisme conçu comme règne absolu de la tolérance et de la bonté.

« La Burlesque Equipée du cycliste »

D'autres fictions produites par l'inlassable H. G. Wells, *l'Amour et M. Lewisham*, ou bien ce chef-d'œuvre qu'est *la Burlesque Equipée du cycliste*, le mettent lui-même en scène. Ce sont des confessions, et qui s'avancent beaucoup plus profondément dans la voie des aveux que sa *Tentative d'autobiographie* (1). Dans ce dernier cas, Wells dresse une galerie de portraits, il fait un tableau des situations, mais il se dissimule.

En revanche, Hoopdriver, le héros de *la Burlesque Equipée du cycliste*, n'est autre que Wells parcourant à bicyclette les environs de Woking, alors qu'il écrivait ses premiers ouvrages d'importance. C'est ici qu'il faut percevoir un *autre* Herbert George : l'écrivain.

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Une tentative d'autobiographie*, traduit par Antonina Valentin. Gallimard.

vie littéraire

Henri Pollès demande un musée pour y mettre ses livres

● ***Les mésaventures d'un écrivain envahi par ses objets...***

HENRI POLLÈS est un homme heureux. Prix du roman populiste en 1933 *(Sophie de Tréguier)*, prix Paul-Morand décerné par l'Académie française en 1982 *(Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire)*, c'est pourtant ailleurs que l'écrivain a trouvé son bonheur.

Courtier en livres pendant plusieurs dizaines d'années, il a fait en sorte que son appartement parisien et surtout sa maison de Brunoy (Essonne) deviennent un véritable musée. Trente, quarante mille livres peut-être y sont entassés, entourés d'innombrables objets : tableaux, sculptures, vaisselle, jouets, affiches, se rapportant de près ou de loin à l'histoire d'un livre ou d'une école. Trop c'est trop. « *Je ne peux plus vivre dans ma maison,* assure aujourd'hui Henri Pollès, *je n'ai plus un endroit à moi ; il n'y a de place que pour les livres.* »

C'est pourquoi il vient de faire don de toutes ces richesses à la ville de Rennes, à charge pour celle-ci d'ouvrir un musée du livre qui porterait son nom.

Après avoir signé un simple acte de donation — qui n'a pas grande valeur juridique — Pollès s'est mis au travail. « *Un travail fou* », précise-t-il. En effet, il fait tout lui-même, seul juge du contenu des cartons qu'il emplit, vulgaires emballages de produits alimentaires ou d'entretien, sur lesquels il écrit soigneusement à la main : « *crimes célèbres, reliure romantique* », « *chansons romantiques* », « *décor surréaliste, de préférence, ne pas ouvrir* » !

Deux cent cinquante cartons sont ainsi arrivés, au printemps, dans les sous-sols de la bibliothèque municipale de Rennes. Marie-Thérèse Pouillias, conservateur des bibliothèques de la ville, découvre au fur et à mesure leur contenu. Elle a réservé un magasin spécial pour le Fonds Pollès et s'efforce d'y conserver l'ordre de classement de l'écrivain.

« *Ce n'est pas simple,* dit Mlle Pouillias, *on ne sait pas de quoi se compose exactement la collection.* » Des trésors, il y en a. Des livres richement reliés, des éditions originales couvrant presque intégralement les dix-neuvième et vingtième siècles littéraires bretons. Et surtout, des « *emboîtages* » que Pollès a composés au fil des achats et des découvertes.

Tel emboîtage Zola contient ainsi plusieurs éditions anciennes de *la Débâcle*. Pollès y a ajouté toutes les indications qu'il a pu recueillir sur la provenance des livres, leur histoire, mais aussi des illustrations de l'époque, des chansons du moment.

Quatre mille livres sont déjà parvenus à Rennes, accompagnés de vaisselle, de bibelots, de tableaux, et même d'un mannequin d'essayage... Comment gérer un tel trésor ? Quatre vitrines présentent actuellement au public des livres de Renan, Chateaubriand, Victor Hugo et quelques belles reliures. Une salle de la bibliothèque municipale (150 mètres carrés) doit être aménagée rapidement pour mieux répondre aux souhaits du donateur.

Cependant, qu'advient-il du musée du livre, tel que l'a imaginé Pollès, musée où les ouvrages seraient replacés dans leur contexte historique, culturel, politique ? La question embarrasse un peu les Rennais. La ville devrait être dotée dans les années qui viennent d'une nouvelle bibliothèque centrale, et le musée du livre pourrait s'y adjoindre, mais rien n'est encore décidé. D'autres *collectionneurs suivraient peut-*être l'exemple de Pollès, conscient lui-même que ses livres ne suffisent pas à remplir un musée. Mais personne ne s'est encore manifesté.

La direction du livre s'intéresse au projet et a donné son accord de principe pour l'embauche d'un bibliothécaire qui serait chargé (pendant deux ans) de dresser le catalogue du fonds Pollès, mais ce n'est toujours qu'un accord de principe. *Enfin, si les quatre enfants* d'Henri Pollès souscrivent entièrement, semble-t-il, à l'idée de leur père, la forme juridique de la donation n'a pas encore été trouvée.

Bref, le musée du livre n'est pas près d'ouvrir ses portes. Qu'importe ! L'écrivain continue d'emballer et d'acheter encore, en pensant à « *son musée* ».

ANDRÉ MEURY.

au fil des lectures

Récits

Les paradis perdus

La nouvelle collection, lancée par Dominique Balland et Patrick Renaudot : « Terres d'enfance », se signale tout d'abord par l'extrême qualité de sa présentation. Premiers auteurs : Clément Lepidis, Jean-Jacques Brochier et Marcel Jullian.

Clément Lépidis ouvre le bal des *souvenirs sur une évocation « des dimanches à Belleville »* d'autrefois, quand l'accordéon n'était pas étouffé par le juke-box et que l' « *oppression bétonnière* » n'avait pas définitivement chassé le parfum des lilas et des roses mêlé aux odeurs de cuir et de *bois de l'artisanat local*. Belleville de la poudre de riz et des bals du samedi soir, de la poudre et des balles des révoltes populaires. Lépidis n'en finit pas de chanter sa « *pavane pour un quartier défunt* »...

Jean-Jacques Brochier est plus épicurien. *Même s'il dépeint « une enfance lyonnaise au temps du maréchal »*, sillonnée de peurs et trouée d'explosions, il n'oublie pas, en bon sujet de la vallée du Rhône, d'en évoquer les richesses gastronomiques (il avait envie d'être cuisinier à l'âge où *l'on se rêve chef de guerre*). Il n'oublie pas non plus de célébrer les plaisirs de la pêche et de la chasse. C'est un livre de nature qui se déguste comme on savoure un bon plat.

Avec Marcel Jullian, sans abandonner tout à fait le Rhône, nous passons des brumes lyonnaises aux hauteurs ensoleillées de Châteaurenard, et d'une certaine retenue gauloise au vertige lyrique d'un conteur provençal. Pour ressusciter son enfance, Marcel Jullian montre la passion d'un félibre et parfois la luxuriance d'un affabulateur enfourchant l'imaginaire, et le délire des mots.

PAUL MORELLE.

★ **DES DIMANCHES A BELLEVILLE, de Clément Lépidis. Editions ACE, collection « Terres d'enfance », 250 p., 62 F.**

★ **UNE ENFANCE LYONNAISE AU TEMPS DU MARÉCHAL, de Jean-Jacques Brochier, même éditeur, même collection, 230 p., 63 F.**

★ **CHATEAURENARD MON SOLEIL, UNE ENFANCE PROVENÇALE, de Marcel Jullian. Même éditeur, même collection, 230 p., 61 F.**

Les effrois d'André de Richaud

Depuis deux ans, on redécouvre *André de Richaud, le poète qui* tenait la chronique de ses effrois. Après *la Confession publique* (1), *Automne* (2) et *Images de Saint Gens* (3), trois autres rééditions nous offrent, aujourd'hui, de nouvelles clés pour entrer dans les univers dispersés de cet *écrivain*.

Dans la *Vie de saint Delteil*, qu'il écrivit en 1928, André de Richaud sacralisait Joseph Delteil en l'imaginant patron clandestin d'un bar interlope où « *des conquistadors en bordée buvaient longuement des cocktails douloureux et des cœurs pressés* ».

L'auteur de *la Douleur* nous prend délicatement par la main et nous *guide dans l'œuvre d'un homme qui* demandait qu'on le lise à « pleines mains ». De cet essai lyrique et enthousiaste devait naître une fort belle amitié et, quarante ans après, sur son lit d'agonie de l'hôpital de Montpellier, Richaud fit appeler son ami qui *se précipita pour partager avec lui* une dernière insomnie.

Publié en 1938, *la Barette rouge* fut très longtemps considérée comme le chef-d'œuvre d'André de Richaud. Dans un château-forteresse, une jeune femme, qui rêve de « *parcourir le monde sur un cheval noir, la mort en croupe* », vit recluse jusqu'au jour où elle ouvre sa porte à un vagabond dont « *le présent était aussi horrible et aussi désespérant que le passé* ». Ces deux êtres, à bout de solitude, se reconnaîtront par le cœur et iront à la rencontre de « *la grande faucheuse* ». Le grand art du romancier étant de ne pas dissocier l'assassin de sa victime et de souligner à quel point une société peut acculer ceux qu'elle exclut parce qu'ils n'acceptent pas de lui ressembler.

André de Richaud allait renouer, en 1956, dans *l'Etrange visiteur*, avec le thème de la fatalité qui traverse une grande partie de son œuvre.

PIERRE DRACHLINE.

★ **VIE DE SAINT DELTEIL, d'André de Richaud. Calligrammes/Le temps qu'il fait (distribution Distique), 112 p., 63 F.**

★ **LA BARRETTE ROUGE, du même auteur. Grasset, collection « les Cahiers rouges », 256 p., 36 F.**

★ **L'ÉTRANGE VISITEUR, du même auteur. Grasset, collection « les Cahiers rouges », 250 p., 36 F.**

(1) Cahiers du double.

(2) Le temps qu'il fait.

(3) In : *Saint Gens*, Calligrammes ; volume comprenant également *Vie de Saint Gens*, de Jean Grenier.

Romans

Candide et les secrets du pouvoir

Laurent Tercet, originaire de Tarare, est admis à Polytechnique. A l'aise dès qu'il s'agit d'étudier, timide dans la vie, il a des hommes et de leurs mœurs une « *méconnaissance encyclopédique* ». Guère arriviste, il chemine vers les sommets de l'admi*nistration dans une époque qui, pour* aller de la fin de l'ère gaullienne à la mi-temps de la saison Giscard, est en l'occurrence très intemporelle (voyages d'études, préfecture de province, cabinet ministériel ; le milieu illustre immuablement le *Fluctuat nec mergitur*, quels que soient les tempêtes politiques et les capitaines du vaisseau).

Etonné ou révolté, ce Candide nous installe dans un univers clos dont les deux royaumes — des princes qui gouvernent et des seigneurs qui ad*ministrent — ont des frontières mou*vantes, mais protectrices de secrets que les sujets ignoreront toujours — à moins de se faire lecteurs du récit de la vie et de la mort de Laurent Tercet. Le passage d'un fils d'instituteur à Polytechnique, un voyage aux *Etats-Unis ou dans l'Algérie fraîche*ment indépendante, un déjeuner chez le préfet, la rédaction et la lecture d'un discours officiel, les recettes pour qui est « *à la recherche d'une terre électorale* », l'art de transformer un fichier administratif en recueil d'adresses utiles pour la carrière, autant de morceaux non de bravoure, mais d'anthologie. La plume joliment classique de l'auteur Philippe Barret va son train, sans coups d'éclat, mais avec une efficacité constante.

Récit balzacien, qui mériterait l'attribution d'un prix Marcel-Aymé, ce premier roman est une parfaite *réussite qui s'avère d'utilité publique*.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **VIE ET MORT D'UN BUREAUCRATE ORDINAIRE, de Philippe Barret, PUF, 320 p., 85 F.**

Jeanne la silencieuse

Jeanne du Gévaudan est très belle. Elle a un port de princesse. Mais elle est servante et promise à la misère. *Au loin, à Versailles, règne Louis XV,* le Bien-Aimé.

La neige tombe. Il suffit d'un accident et le destin de Jeanne oblique vers d'étranges sommets. La servante d'auberge vient à Paris, qui bruit des intrigues nouées contre la Du Barry. Ballottée par le sort, Jeanne est un jour choisie pour plaire au roi. Elle se laisse faire : elle subit, comme elle a toujours fait, mue seulement par de mystérieux élans qui la projettent hors de la condition qui était sienne. Et puis, passive, résignée et butée, elle se refuse au souverain au moment où elle lui est amenée comme une friandise de plus. Jeanne la ser*vante et son fiancé, Pierre le forge*ron, ne trouveront que le malheur loin de chez eux...

Le roman de Pascal Lainé est pétri d'histoire : les mondes antagonistes qu'il décrit sonnent vrai comme des peintures d'époque. Pourtant, il ne s'agit pas d'un roman historique, mais d'une histoire simple comme Lainé les aime, où des personnages silencieux prennent consistance au fil des mots.

G. B.

★ **JEANNE DU BON PLAISIR OU LES HASARDS DE LA FIDÉLITÉ, de Pascal Lainé. Denoël, 236 p., 68 F.**

A la poursuite de « Rouget le braconnier »...

Le 9 juillet 1854, Louis Rouget, un braconnier, fut surpris en flagrant délit par un méchant gendarme nommé Javelle. Pour un lapin, on allait en prison. Rouget tira sur le gendarme. Commença alors une folle poursuite entre un homme seul et toute la maréchaussée du Maine-et-Loire et de la Sarthe. La traque dura près de trois ans. Au bout de quoi, Rouget fut pris, par une mauvaise ruse, au piège policier. Et condamné au bagne où il mourut en moins d'un an.

Cette histoire vraie, car Louis Rouget a existé, avec son légendaire pas de course, ses bonds fabuleux au-dessus des haies, son génie des caches au milieu des marais, et son courage, est vite devenue légende dans le pays angevin.

Louis Oury en a fait un excellent roman d'aventures à la Dumas, à la Hugo, retrouvant le ton de certains morceaux des *Misérables*. Victor *Hugo, soi-même, est un des protago*nistes de cette fresque. C'est le proscrit de Jersey qui, de son île, fustige Napoléon-le-Petit et catalyse les énergies contre Badinguet. L'auteur entremêle avec un vrai talent les scènes de genre chez les bourgeois et les gros *plans sur son héros défiant les forces* de l'ordre, sautant d'un grenier encerclé, allant embrasser femme et enfants... Dans les bistrots, ou chez le préfet, on comprend que la résistance de Rouget, par hasard, et aussi parce que c'est ainsi que se fait l'histoire, le *dépasse vite et devient un enjeu poli*tique pour tous les camps.

Reste que le plus émouvant dans ce roman du pot de fer contre le pot de terre, c'est peut-être le moment où le fils de Rouget, le premier Rouget à savoir lire, lit à son père l'affiche qu'on a fixée sur la porte. Il est écrit : « *Condamné à mort* ». Le petit a appris à lire pour avoir à dire ces mots-là. L'*espoir et le désespoir se télescopent*.

G. B.

★ ***ROUGET LE BRACONNIER*, de Louis Oury. Messidor, 328 p., 85 F.**

Poésie

Les frayeurs de Colette Klein

Prix Jeune Poésie François Villon en 1978, pour son recueil *Cécités* (1), Colette Klein s'interdit, dans ses textes, les grands sentiments et les complaisances autobiographiques. Elle suggère simplement que chaque *corps véhicule, entre chair et os,* des mots qui rougeoient et s'enivrent au contact d'une sensibilité à fleur de plume.

Néante aux mains d'oiseaux, que publie aujourd'hui ce poète, met en scène les frayeurs qui l'assaillent quand « *le vide parvient à prendre possession de la douleur* ». Il est bien agréable de suivre Colette Klein dans des promenades où « *la terre se repose contre le ventre des morts* ». On y apprend à s'éloigner des « *monstrueux mannequins* » qui confondent encore la respiration avec la vie.

P. Dra.

★ **NÉANTE AUX MAINS D'OISEAUX, de Colette Klein, Groupe de recherches polypoétiques (40, rue de Bretagne, 75003 Paris), 64 p, 50 F.**

(1) Millas-Martin.

Les agonies de Jude Stéfan

Sous l'invocation de Cavafy, Morandi et Catulle, Jude Stéfan fait plusieurs tours au promenoir des amants. *Il traverse de* « vastes jardins d'os » ou attend la mort, dans les latrines, en lisant Pontoppidan. La Laure de Pétrarque, les lauriers, des louanges, il tire son miel de ces glissements de sens, de sons, d'images, pour réduire ce qui le hante.

Ici, une joie funèbre — un frémissement de trépas et d'orgasmes — s'empare des corps féminins, les morcelant. Hanches, seins, sexes, mains, lèvres... Après Scève et Louise Labé, Stéfan ordonne des blasons macabres, voluptueux. Les *lavandières agenouillées* ou *la Dentelière* de Vermeer figurent au premier rang d'une éternelle « guerre des baisers ».

L'inventaire final de *Laures*, où Stéfan énumère tous les moyens de mourir (gaz, poison, naufrage, etc.), boucle ce fabuleux charnier. On y parvient, au terme d'un voyage déroutant, après avoir vu des étreintes, des emblèmes et des paysages étonnants. Stéfan, dédaigneux, farouche, tire de sa tristesse une admirable consolation.

R. S.

★ **LAURES, de Jude Stéfan, Gallimard, 120 p., 85 F.**

Voyages

Une « ville bénie »

Jean-Marie Dunoyer, dont nos lecteurs connaissent les chroniques, raconte Annecy, la ville où il a grandi, « *à la fois fermée et ouverte sur l'espace et les sommets* ». Il revoit le tramway à vapeur qui, jusqu'en 1932, grimpait vers Thônes, par le défilé de Dingy. Il est ému, au souvenir de ces bâtiments ordinaires que l'on a rasés : la caserne Decoux, l'hôtel Verdun.

Annecy, cité humide, comme Amsterdam ou Venise, a été un refuge et un lieu de passage. Dunoyer y a connu Ramuz, « *grand, brun, osseux* ». Il *évoque d'autres visiteurs* : Fauré, Cingria, Cortot... Ils furent séduits par cette « *ville bénie* », avec son décor d'opérette, au bord du lac.

Il y a aussi, dans ce livre, des images insolites. Le squelette de saint François de Sales, enrobé de cire. Copeau lisant le désespoir et la folie du roi Lear. Sous sa léthargie provinciale, Annecy garde des reliques d'anciennes passions, les traces d'élans et de crises. En saluant « sa » ville, Dunoyer confesse sa nostalgie. Il ajoute un petit joyau à une collection où ont déjà brillé Julien Green, piéton de Paris, et Bernard Delvaille, marcheur à Londres.

R. S.

★ **ANNECY, de Jean-Marie Dunoyer, Champ-Vallon, « Des villes », 108 p., 70 F.**

Lettres étrangères

Les farces et attrapes du best-seller

Tom Sharpe est sans nul doute le plus dissipé de tous les romanciers anglais du moment, comme en témoignent ses récits *Wilt* ou *Wilt 2* (1). Contrairement à nombre de ses prédécesseurs, pour qui humour et finesse vont de pair, Sharpe n'hésite pas à enfourcher les grands chevaux d'une cavalerie plus gauloise que britannique. Il ne fait pas dans le détail. Seuls importent les effets. Et, là, le spectacle est garanti ! Dans *la Grande Poursuite*, Sharpe raconte la fumeuse histoire d'un agent littéraire londonien décidé à imposer un auteur qui présente deux inconvénients : le premier, c'est que son manuscrit, intitulé *Pitié, ô hommes, pour la vierge*, se révèle absolument nul ; le deuxième, c'est qu'il souhaite conserver l'anonymat. Concernant la nullité du texte, l'agent ne se fait pas de soucis : il sait que, en rajoutant « *du sexe, de la violence, de l'amour et une pincée d'intellectualisme* », il pourra en faire un best-seller potentiel. *Le problème de l'anonymat du* romancier est plus épineux à résoudre. Mais rien n'est impossible en ces sphères où le « *commerce* » de la littérature s'apparente davantage à celui de l'argent qu'à celui des idées. L'agent déniche un romancier raté *qui accepte de tenir le rôle du « plus grand auteur de tous les temps »*. Il en résulte une série de quiproquos et autres rebondissements ubuesques. Une situation qui nous rappelle bien des choses, de ce côté-ci de la Manche... *La Grande Poursuite* ne saurait, malgré tout, se réduire à une violente charge contre les éditeurs de papier. C'est aussi un roman d'aventures d'une grande drôlerie.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **LA GRANDE POURSUITE, de Tom Sharpe ; traduit de l'anglais par Laurence. Ed. Lincan Ascot, 336 p., 89 F.**

(1) Editions du Sorbier.

revues

Albert Camus sous la pluie de New-York

LES CAHIERS DE L'ÉNERGUMÈNE présentent un sommaire très riche dans leur dernier numéro (printemps-été 1984). On y trouve en effet les noms d'Albert Cohen, Emmanuel Bove, Albert Camus, Dirk Bogarde, Jean Cocteau et Paul Bowles.

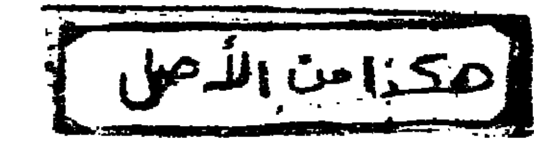
Publié pour la première fois en 1947 dans une revue de Lausanne, le texte d'Albert Camus — *Pluies de New-York*, — dont nous donnons ci-dessous des extraits, montre un visage peu connu de l'écrivain.

« J'apprends qu'il en est des villes comme de certaines femmes, qui vous irritent, vous bousculent et vous écorchent l'âme, et dont on emporte sur tout le corps la chère brûlure, à la fois scandale et délectation. C'est ainsi que pendant des jours j'ai promené dans New-York des yeux pleins de larmes, simplement parce que l'air de la ville est rempli d'escarbilles, et que la moitié du temps que l'on passe dans les rues est employé à frotter ses paupières ou à en extirper le minuscule bout de métal que les milliers d'usines du New-Jersey vous envoient, en don de joyeuse bienvenue, par-dessus le Hudson. C'est ainsi, pour finir, que je porte New-York en moi, comme on véhicule dans l'œil un corps étranger, insupportable et délicieux, avec des pleurs d'attendrissement et des rages à tout nier (...).

» Décidément oui, j'ai aimé les matins et les nuits de New-York. J'ai aimé New-York, de ce puissant amour qui vous laisse parfois plein d'incertitudes et de détestation : il arrive qu'on ait besoin d'exil. Et l'odeur elle-même des pluies de New-York vous poursuit alors au fond des villes les plus harmonieuses et les plus familières, pour vous dire qu'il est au moins un lieu de délivrance au monde, où l'on pourra, avec tout un peuple et pour le temps que l'on voudra, se perdre enfin sans jamais se retrouver. »

★ **« CAHIERS DE L'ÉNERGUMÈNE ». Distribution Distique. 268 p., 140 F.**





rencontre

Patrick Cauvin : notre métier c'est d'émerveiller...

• *Un écrivain partagé entre ses deux identités.*

ON le rencontre dans un café pour parler de son dernier roman, *Laura Mars*. Patrick Cauvin prend un air nonchalant pour se vanter de la « *flemme* » géante qui l'habite. « *Ecrire, il n'y a pas de meilleur prétexte pour éviter la vaisselle et, d'une manière générale, tout un tas de corvées épuisantes.* » C'est un paresseux du type productif, qui a déjà plus de trente livres derrière lui.

Les beautés de « Barbara »

Avant d'être écrivain professionnel, Patrick Cauvin était prof dans un CET, « *Comme je suis un grand aventurier*, dit-il, *en douze ans, je suis passé de Bezons à la Garenne-Bezons. J'ai arrêté en 1976. Les deux dernières années, je commençais à confondre les visages. Il était temps de faire autre chose, la mécanique était trop bien rodée.* » Il en garde de bons souvenirs. Comme ce jour où il prétendait expliquer en classe les beautés de *Barbara*, le poème de Prévert. Un élève se lève, et déclare que, vraiment, parler de la pluie en Bretagne, d'une fille qui marche, et tout ça pour dire que la guerre c'est horrible, on ne fait pas mieux dans le genre banalité. « *Ça marche à cause de ce nom, Barbara* », disait l'élève.

Cauvin trouve que c'était fort astucieux. « *Les noms, c'est très important. Laura, pour moi, s'incarne à partir de son nom. C'est la Laura de Preminger, c'est Laura Mars, que joue Faye Dunaway. Elle n'aurait pas pu s'appeler Germaine. Ce n'est pas quelqu'un comme tout le monde.* » Les histoires de nom poursuivent Patrick Cauvin, qui s'appelle en réalité, comme chacun sait, Claude Klotz.

Claude Klotz était donc enseignant, écrivait des polars humoristiques et grinçants, ou des livres plus sérieux, comme *les Appelés*, toujours humoristiques et grinçants. Très second degré, ça ne marchait pas mal. Mais pas de quoi remplacer un salaire. Un jour, Claude Klotz apporta à son éditeur une histoire d'amour. Il fallait, lui dit celui-ci, changer de nom, si l'on voulait vendre le livre. Toujours gentil, comme le sont ses personnages, Klotz dit oui. A condition de ne rien camoufler, de continuer à exister. « *L'inverse d'Ajar*, poursuit-il. *Sauf que j'étais loin d'imaginer que Cauvin battrait Klotz, qu'il vendrait quatre fois plus de livres, et que cette double identité qui dure depuis dix ans continuerait à désarçonner les gens. Pourtant, ce n'était qu'une astuce...* »

Comme dans un film de Hitchcock

Laura Mars vient brouiller les cartes. Cette histoire faussement simple, faussement exotique, avec ce personnage un peu amer de romancier, avec cette héroïne drôle, terre à terre, confrontée à une histoire de réincarnation abracadabrante, est signée Cauvin, mais ressemble beaucoup à Klotz. Certes, c'est une belle histoire d'amour fou, pour rêver à la plage, c'est une histoire-piège. Comme dans un film de Hitchcock.

« *Il va me falloir un troisième nom*, remarque Claude Klotz. *Si j'ai choisi d'être rationnel pour raconter cette histoire fantastique*, dit-il, *c'est que je voulais que tout reste ouvert. Comme dans* le Mystère de la chambre ardente, *de John Dickson Carr, où il y avait deux explications possibles, l'une magique et l'autre crapuleuse. Mon ambition, c'est de faire du lecteur un spectateur. A coups de dialogues qui sont mes moyens à moi de faire des champs et contrechamps.* »

Klotz-Cauvin écrit des romans en rêvant à des films. Il aime l'idée que ses livres soient adaptés. Pourtant, quand cela arrive, il ne s'en mêle pas. On dirait qu'il préfère s'en tenir au film parfait, imaginaire, qui existe en pointillé derrière chacune de ses histoires. En rester à cette phase magique, où l'on peut tout imaginer. Comme autrefois, quand le petit Claude Klotz allait tous les dimanches voir un tas de films avec son père, sur la Canebière. Quand il parle de ce vieux souvenir-là, la désinvolture qui ne le quittait pas s'envole. Peut-être que le monde de l'enfance est celui où Patrick Cauvin est le plus à l'aise. On y a horreur de parler des choses vraiment sérieuses, on y sait conjuguer l'air blasé et l'émerveillement.

« *C'est cela notre métier*, dit Patrick Cauvin en riant : *émerveiller. Rien de plus facile à dire, rien de plus terrorisant.* »

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LAURA MARS, de Patrick Cauvin. Albin Michel, 312 p., 75 F.

romans policiers

La mélancolie de Bill Pronzini

LE « *détective sans nom* », ce héros mélancolique qui ressemble à son créateur, Bill Pronzini, revient dans *Prière d'incinérer*. Il est au bout du rouleau, obligé de vendre une partie de sa collection de vieux magazines policiers... Heureusement, son vieux copain, le flic Eberhardt, le met sur un « *coup* » : retrouver Charles Bradford, un clochard.

Les intrigues de Pronzini sont simples, proches de la vie de tous les jours. Celle-ci se déroule à Oroville, une petite cité de Californie, au pied de la Sierra Nevada. Une colonie de clodos y est installée. Pittoresques et dangereux, ils ont l'air de sortir d'un roman de Steinbeck. Une voie ferrée, vestige des jours anciens, donne aussi à l'histoire un goût de déjà vu.

Le privé s'en tire, après avoir été tabassé et avoir failli crever dans un puits. Il aura jaugé les deux filles du disparu, ses clientes, déniché un suspect, fouillé le passé et subi, à la fin, un interrogatoire du F.B.I. Avec Pronzini, il est agréable de tuer le temps.

RAPHAEL SORIN.

★ PRIÈRE D'INCINÉRER, de Bill Pronzini, traduit de l'américain par S. Hilling. Gallimard, « Série noire », 218 p., 15 F.

histoire littéraire

Les veillées d'hiver de Claude Mettra

• *L'art de redire « la Chanson des Nibelungen ».*

CLAUDE METTRA est un conteur comme la civilisation de la télévision n'en fera plus. Pour lui, la vie se raconte, alors que pour tant d'autres elle est à mettre en équation. Conteur joyeux et tendre, fantaisiste et sensuel, mais aussi conteur malicieux. Non qu'il ait passé – aimerait-il le faire croire parfois ? – un pacte avec le Diable, mais parce qu'il connaît si bien les rouages de l'âme qu'il en joue comme d'une harpe, sachant à merveille le ton qu'il faut prendre pour susciter le désir ou attiser la crainte...

Tous les livres de Mettra sont comme des veillées d'hiver, et ce dernier d'une manière plus directe encore, qui a pour dessein de retranscrire à l'usage d'aujourd'hui un récit fondateur de culture, *la Chanson des Nibelungen*, dont l'origine date très probablement des VIIe et VIIIe siècles, qui ne sera transcrit qu'aux XIIe et XIIIe siècles, et dont les métamorphoses se poursuivront dans tout le monde germanique jusqu'à la réinterprétation wagnérienne. En cette nouvelle fin de siècle, il ne s'agit pour Mettra ni d'expliquer une œuvre ni de la reproduire littéralement, mais de la redire afin qu'elle revive, c'est-à-dire qu'elle enchante.

La tentative est d'autant plus ambitieuse qu'elle s'inscrit dans un dessein plus vaste orchestré et présenté par Michel Cazenave : saisir les grands mythes fondateurs de l'Occident pour les remettre en pleine lumière afin qu'ils nous permettent de retrouver nos racines. On voit aussitôt le péril, dont la fin du XIXe siècle, avec son gothique costumé, a prouvé que, pour y échapper, il fallait un génie créateur autrement puissant que les draperies à la Puvis de Chavannes.

En homme d'intuition, et parce qu'il est poète, Claude Mettra a flairé le danger. Nulle envolée dans un épique cavalcadeur, nulle reconstitution « grévinesque », mais le choix de l'intime et la volonté de rendre le lecteur complice de cette aventure magique, considérée avant tout comme une histoire d'amour qui dépasse l'histoire pour s'inscrire en chacun de nous.

« Tant de cœurs miséreux, tant de corps défaits »

Il fallait donner une voix à cette confidence : ce sera celle du ménestrel Goll qui nous murmurera tout au long du livre les passions de Siegfried, Brunehilde, Hagen, ou l'étonnement d'Odin devant le mystère de l'humain : « *Odin s'émerveillait de voir s'arrondir le ventre des femmes, il s'étonnait de l'aisance avec laquelle cet amour dont on parlait si peu et si mal dans son château de la montagne circulait dans les pitoyables demeures des humains. Comment s'étaient-ils ainsi approprié ce seul bien précieux dont ils avaient libre disposition ? Pourquoi nulle puissance de la Terre et du Ciel n'était-elle capable d'endiguer cette inépuisable soif qui guidait les uns vers les autres tant de cœurs miséreux, tant de corps défaits ? Etait-il maintenant à ce point semblable aux hommes pour reconnaître à travers les caresses des femmes l'éblouissement d'un feu promis à la fragilité ?* »

A travers ce passage, Mettra avoue ce qui, dans le fond, l'obsède, ce qui le fait parler et écrire : le mystère de l'amour à la fois chair et ouverture vers les royaumes inconnus que les songes nous font entrevoir.

OLIVIER GERMAIN-THOMAS.

★ LA CHANSON DES NIBELUNGEN, de Claude Mettra. Albin Michel/France-Culture, coll. « Les grands mythes fondateurs de l'Occident », 208 p., 65 F.

divertissements

Chiens et chats

LA chatte de Béatrix Beck, le chien de Laurence Jyl, le chat de Jean Blot... La saison est aux histoires de bêtes, mais celles-ci ne manquent pas de charme, et peuvent adoucir les pensées moroses qui viennent quand s'annonce la rentrée.

Pour dissiper les humeurs sombres

L'ANE d'Apulée juge son époque. Colette, après La Fontaine, fit parler les chiens. Un héros de Kafka s'éveilla prisonnier de la carapace crissante d'un insecte. Laurence Jyl, elle, réussit à métamorphoser le lecteur. En quelques pages, je me suis senti devenir caniche.

Il s'agit d'un caniche noir et bouclé qui répond au nom de *Monsieur-Joël* et, en toute modestie, se tient pour surdoué. Ses souvenirs commencent dans le chenil où, parmi bon nombre de ses congénères de races variées, il s'initie aux mœurs des êtres humains, distinguant très vite une catégorie particulière, celle des enfants, qu'il appelle « *les nains* ». Ces nains sont horripilants, ils vous caressent sans vous demander votre avis, vous triturent les oreilles, mettent votre patience à rude épreuve. Bien qu'il méprise les teckels, *Monsieur-Joël* est vivement soulagé quand l'un deux se décide à planter ses crocs dans la main potelée d'un nain particulièrement acharné à tripoter.

Monsieur-Joël a le goût du bonheur. Quand un jeune couple vient l'acheter, il exulte. A eux trois, ils seront heureux comme des fous. Il découvre un appartement et des rues où l'univers se peuple de pieds enfoncés dans des souliers. Il les aime bien, ses deux maîtres. Pourtant, Laurence Jyl, qui guide les confessions de son petit héros, nous laisse deviner qu'il entre beaucoup de condescendance dans cette affection.

Voici un livre qui ne prétend à rien. Il ne joue pas avec la littérature. Il n'utilise aucune des dernières trouvailles que la science a accumulées sur les mammifères. La romancière n'est armée que de sa joie ; elle brandit un chien frétillant qui désire aimer en profondeur. Le jeune couple ne lui suffit pas, ni la chienne en chaleur qu'on lui a offerte ; c'est d'un nain qu'il tombe amoureux, un enfant tacheté de rousseur, le Moucheté, qui exerce sur lui un charme tout simple et tout délicieux.

Laurence Jyl navigue avec beaucoup d'aisance entre l'anthropomorphisme et le réalisme. Que, sous la banquette d'un compartiment de chemin de fer, nous apercevions l'uniforme d'un contrôleur de la SNCF, et nous aboyons avec *Monsieur-Joël*. Que le hasard nous conduise à proximité d'une femelle cocker trop séduisante, et nous oublions, l'espace d'un moment, notre Moucheté chéri. Laurence Jyl a fait de son petit aventurier crépu non pas un simple témoin de notre temps, ce qui eût été banal, mais un passionné qui explore désespérément une station balnéaire dévastée par l'automne.

Ce livre est un de ces vins légers qui se boivent frais et se passent très bien d'un discours du sommelier. Son inspiration et son écriture coïncident : elles sont prestes et gaies. Je relirai *Monsieur-Joël* quand j'aurai une humeur sombre à dissiper.

Un seul regret. L'illustration qui anime la couverture est parfaite : voici un caniche aimé. Or je n'ai pu réussir à trouver le nom de son auteur. Cette sorte d'oubli m'irrite.

JACQUES LAURENT.

★ MONSIEUR-JOEL, de Laurence Jyl. Flammarion, 186 p., 58 F.

Le réalisme merveilleux de Béatrix Beck

L'ENFANT CHAT, de Béatrix Beck, tient de la chronique réaliste et du conte fantastique, ingénieusement fondus dans une fiction qui rend plausible le jeu des métamorphoses. La narratrice, Olga Bredaine, cultive à la campagne le jardin que sa retraite de veuve lui a ménagé. Ancien professeur, éprise de calembours et de rusticité, elle sait que « *l'expérience change les soupirs en respirations* ». Elle a acquis de la sorte, mêlée à des réserves de fraîcheur, toute une sagesse du regard et de l'esprit : « *Une pie, petite pythie, traverse le chemin : une pie malheur, deux pies bonheur, trois pies mariage, quatre pies baptême, cinq pies enterrement – d'où il s'ensuit que mariage, naissance et mort ne sont ni bonheur ni malheur, ces deux derniers restant mystérieux, indéfinissables.* »

La petite chatte qui, un beau jour, entre dans la vie d'Olga va bénéficier de ces trésors de tendresse et nouer avec sa maîtresse raisonnablement folâtre des relations littéralement fabuleuses. Est-ce parce que cette dernière l'appelle « *ma fille* » et se comporte en « *mère adoptive* » ? Quelle est la part de la connivence sensorielle, quelle est celle de la complicité imaginative ? Toujours est-il que, pendant un violent orage nocturne, puis dans les circonstances les plus ordinaires ou les plus intempestives, la chatte manifeste spontanément le prodige de la parole. Le talent de la romancière consiste à tourner cette fable d'une manière si naturelle que le mystère animal ici à l'œuvre n'affecte nullement le crédit que nous portons à la narration.

Des notables drôles, des variations émouvantes, des scènes adorables animent avec justesse et saveur cette histoire d'amour où la nature et la culture fusionnent plaisamment. Entre la fantaisie documentaire des *Histoires naturelles* de Jules Renard et la féerie raffinée des *Contes du chat perché* de Marcel Aymé, *l'Enfant chat* de Béatrix Beck vient se loger délicieusement dans le bestiaire de notre mémoire.

S. K.

★ L'ENFANT CHAT, de Béatrix Beck. Grasset, 152 pages, 65 F.

« A l'aube, nous dûmes cesser de rire »

GRAF BOUBY a un regard étonné. Sa tête triangulaire est pleine de chimères. Sur les toits où il s'aventure pour éprouver son courage et sa peur rôdent des dragons qu'il faut annihiler d'un terrible coup de queue. Graf Bouby n'est qu'un très jeune chat, narcissique, comédien, sublime et absurde. Aveugle petite chose tiède, il a découvert que le monde était immense ; il s'emploie désormais à l'oublier. Chat abandonné, il est sujet aux douleurs métaphysiques. « *Les chats voient la nuit. Mais ce qu'ils voient ne les rassure pas.* »

Chat recueilli, sa dignité lui interdit les excès indécents de la reconnaissance. Il sait ce qu'il doit, il sait ce qu'il donne : à Lui, à Elle. Lui, l'allure déhanchée d'un dromadaire, la main rêche, une odeur de tabac. Elle, qui peint, quand Graf Bouby la laisse faire. « *O vous, dispensateurs de lait sucré !* », disait le héros félin de Colette. La gourmandise et la lucidité sont chez les chats vertus complémentaires. Souvent le chat s'irrite. Des surnoms qu'on lui donne, des caresses qu'il n'a pas demandées, des défauts qu'il décèle. Alors il sort... Mais comme les chats sont avant tout des stars, ils font savoir qu'ils s'en vont, pour que ne se perde pas la beauté du geste.

Ces Mémoires, que l'on doit à Jean Blot, rappellent que les chats sont par excellence animaux littéraires. Il n'était pas facile de dire cette vie qui finit mal. L'auteur s'en tire avec un mélange d'émotion et d'élégance. Il donne l'âme légère, et puis il casse le jeu : « *A l'aube, nous dûmes cesser de rire.* »

G. B.

★ MOI, GRAF BOUBY, CHAT DE GOUTTIÈRE, de Jean Blot. Balland, 152 p., 59 F.

lettres étrangères

Morts douces, morts violentes

(Suite de la page 9.)

On sera amusé, peut-être un peu agacé, mais fasciné, par le formalisme appliqué du premier texte, les *Mémoires d'un blasé* (1902-1903), où le jeune carabin aborde l'amour, non pas à la hussarde, mais comme un explorateur affolé (*« Je faisais des lectures sur l'amour comme s'il se fut agi d'une expédition au pôle Nord ou d'une attaque de train par les Indiens. On me disait qu'un jour moi aussi j'aimerais »*). Obsédé par les femmes, il ôte son chapeau *devant les nourrissons femelles, « rend hommage même aux choses inanimées dotées par la langue du sexe féminin »* et va jusqu'à étendre une étoffe sur *la* lampe de son bureau pour ne pas se déshabiller devant elle. La fascination de la femme contrebalance le désir de ne pas se laisser abuser. *« Mon Dieu, aide vite mon âme malade »*, conclut-il. On n'oublie pas la maigre chanoinesse aux cheveux gris qui attend la mort derrière son pot de jacinthes en découvrant qu'elle a un corps, flasque mais vivant encore. Ce même corps que tente de vaincre la ballerine atteinte de chlorose qui, depuis l'âge de onze ans, se destinait à la danse (*« Elle aurait voulu cracher sur son corps souffrant, elle le raillait de manière acerbe ; cette chair de mauvais aloi dont la société lui était imposée la répugnait »*, in *la Danseuse et le Corps*).

Le lecteur reste envoûté par Herr Valentin Priebe, qui flâne dans Berlin — un Berlin si précis qu'on le retrouve rue par rue — à la recherche d'Antonia, la somnambule, fille d'une Polonaise et d'un Tzigane. On n'oubliera pas non plus Armand qui, sur le front de France, recherche son ami mort du typhus (*la Bataille ! la bataille !*).

Enfin, *le chef-d'œuvre demeure cette renoncule* (encore un nom féminin pour notre bouton d'or !) publiée en 1910 à l'époque même où Döblin rédigeait sa thèse sur la psychose de Korsakoff, psychose d'origine alcoolique qui se caractérise par des trous de mémoire. Est-ce de cela que souffre Herr Michael Fisher, que poursuit un terrible sentiment de culpabilité depuis qu'il a décapité une renoncule avec sa canne (*« Son bras se dressa, la canne siffla, vlan ! la tête vola. Elle culbuta en l'air, disparut dans l'herbe (...). En haut, du tronc mutilé, un liquide gouttait, du cou jaillissait un sang blanchâtre. »*). La fleur devient femme, il la nomme Ellen, lui ouvre un compte en banque, lui fait une place à table à côté de lui... Pourra-t-il jamais expier la mort d'une fleur ?...

NICOLE ZAND.

★ L'ASSASSINAT D'UNE RENONCULE ET AUTRES RÉCITS, d'Alfred Döblin ; traduits de l'allemand et présentés par Philippe Ivernel. Presses universitaires de Grenoble, 196 p., 79 F.

Henry James et le vampirisme

● ***La première traduction française d'un roman écrit en 1900.***

DANS *la Source sacrée*, Henry James paraît chercher la quintessence d'une géométrie mentale : il faut saluer éditeur et traducteur d'avoir eu le courage de s'attaquer à une œuvre pareille. Ce récit difficile est, en effet, une construction en quatorze étapes dont la progression dénote une sorte d'angoisse : James sait parfaitement où il veut en venir, mais il parle trop longuement, comme s'il fuyait ce que lui-même découvre.

La Source sacrée peut se lire, en effet, comme une analyse de l'intime relation entre l'auteur et ses personnages : ce texte s'apparente alors à cinq nouvelles récemment publiées, parmi lesquelles *l'Image dans le tapis* était déjà connue du lecteur français (1).

Henry James nous convie, dans cette *Source sacrée*, à une longue réunion d'invités dans une belle propriété appelée Newmarch, mais, dès l'abord, tout se complique pour le narrateur pris par le démon de connaître ce qui se cache chez ces êtres : *il ne peut s'empêcher de « fouiner dans une relation qu'une dame a ses raisons de tenir secrète »*, de débusquer les *« pressions d'âme à âme »*, d'élaborer enfin une *théorie*. Celle-ci veut qu'il existe entre les êtres une sorte d'alchimie cruelle qui accouple le *« sacrifié »* au *« sacrificateur »* selon une loi implacable : *« L'un des deux doit payer pour l'autre. »*

C'est évident chez les couples mariés que le narrateur rencontre. Ainsi, parce qu'elle a épousé un homme plus jeune qu'elle, Mrs. Brissenden devient éblouissante, tandis que l'époux a des airs de *« momie embaumée et royale »*. Voilà pour le domaine du visible. Bien plus étonnant est le mystère de la solitaire Mrs. Server, toujours en mouvement, évasive, entourée d'hommes dont il est impossible de savoir lequel est son amant tant elle s'amuse à *« butiner de fleur en fleur »*. James aussi s'amuse à agacer le lecteur avec des relations-paravents, des liaisons affichées qui *ne couvrent que du rien, alors qu'il* nous manque le mot de l'énigme : quelle est donc la *« Source sacrée »* de Mrs. Server ?

Bientôt, l'on s'aperçoit que cet étrange personnage féminin, doté du don d'ubiquité, semble entretenir une secrète relation affective avec le narrateur : Mrs. Server *« sert »* à toutes sortes de scènes ; elle devient le personnage central... Mais, dans les trois derniers chapitres, voici que resurgit la terrifiante Mrs. Brissenden (à minuit, l'heure des vampires). Plus jeune que jamais, elle s'entend à dégoûter le narrateur de l'énigmatique femme solitaire. Et celui-ci s'enfuit de Newmarch, abandonnant son personnage à son destin, comme les créateurs qui doivent se tourner vers d'autres horizons, à moins que lui-même ne se sente vampirisé par sa créature.

Passionnant roman des relations mentales, ce divertissement sur les prédateurs (dont le narrateur-créateur n'est pas l'un des moins dangereux) s'achève dans une sorte de douloureuse retombée. *« Vous êtes fou ! »*, déclare Mrs. Brissenden, symbole de la vie goulue, au narrateur, qui incarne les vertiges du possible. Duel extrême où se vérifie, plus que jamais, la fameuse « théorie » : le narrateur-écrivain n'est-il pas à la fois le sacrificateur et le sacrifié ? Etant sa propre source sacrée, il ne peut que s'épuiser dans la folie des combinaisons créatrices, et c'est avec sa propre identité que le créateur, hanté par ses visions, doit payer son tribut à l'imaginaire.

DIANE DE MARGERIE.

★ LA SOURCE SACRÉE, de Henry James, traduit de l'anglais par Jean Pavans. Editions de la Différence, 236 p., 96 F.

★ La « Nouvelle revue française » de juillet-août 1984 publie une nouvelle de Henry James : LE HOLBEIN DE LADY BELDONALD, dans une traduction de Humberto de Oliveira. Ce texte avait paru pour la première fois en 1902, dans une revue anglaise.

(1) *Nouvelles (la Leçon du maître, Greville Fane, le Fonds Coxon, la Prochaine Fois, l'Image dans le tapis)*, traduites de l'anglais par Michel Gauthier, John Lee et Benoît Peeters, éditions de l'Equinoxe.

L'étrange Monsieur Wells

(Suite de la page 9.)

C'est ici qu'il faut percevoir un *autre* Herbert George : l'écrivain. C'est dans *la Burlesque Equipée* qu'il affirme, non sans ironie : *« Toute littérature est une révélation : la littérature moderne est une révélation indiscrète, affranchie de l'antique scrupule des convenances. »* Wells rejoignait ainsi cet autre monstre que fut Chesterton. Ils s'accordaient sur ce plan-là et se querellaient sur tous les autres. Herbert George a laissé, dans son *Autobiographie*, un savoureux portrait de Chesterton ; et Chesterton a réservé à Wells l'un des chapitres de ses *Hérétiques*... (2)

Il n'empêche que Wells, en proie au narratif, allait vite. Si vite même qu'il lui venait des négligences : Henry James, qui le fréquentait, disait avec justesse que, chez ce romancier, tous les personnages de second plan sont faits avec du fil de fer ! C'est pour cette raison que j'ai tendance à privilégier, parmi ces volumes si nombreux, les contes et les récits. Il y a, dans *le Pays des aveugles* et dans *Effrois et Fantasmagories*, une maîtrise de la *short story* qui devrait ravir le lecteur d'aujourd'hui. Quelques feuillets suffisent : on passe de la terreur au fantastique, de l'ironie à la drôlerie, de la cruauté à la tendresse. C'est ici que tout s'harmonise et se mélange, trouve son sens, acquiert un style.

Ce diable d'homme, qui a tout inventé dans ses livres avant que nous *ne l'inventions dans le monde réel*, croyait au progrès avec une conviction touchante qui ne fut entamée qu'au moment où Londres succombait sous les bombes. Wells mourut en 1946, assez désespéré. Sa dernière publication, très brève, avait pour titre : *l'Esprit au bout du rouleau*. Herbert George avait donné, au moins par écrit, des conseils à Wilson au moment du traité de Versailles. Il avait souhaité la SDN. Il en avait vécu l'échec. Il s'était trompé sur l'URSS. Il a été un homme de bonne volonté. Maintenant, il reste l'écrivain, et c'est lui qui compte. Je suggère de relire *Herbert George Wells avec naïveté*.

HUBERT JUIN.

★ Plusieurs œuvres de H.G. Wells ont paru dans la collection « Folio » aux éditions Gallimard : LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS suivi de L'ILE DU DOCTEUR MOREAU, LA GUERRE DES MONDES, L'HISTOIRE DE M. POLLY, L'AMOUR ET M. LEWISHAM, AU TEMPS DE LA COMÈTE, LA GUERRE DANS LES AIRS, LES PREMIERS HOMMES DANS LA LUNE, LA BURLESQUE ÉQUIPÉE DU CYCLISTE, MISS WATERS, LE PAYS DES AVEUGLES et ENFANTS DES ÉTOILES. Signalons aussi la récente réédition d'EFFROIS ET FANTASMAGORIES dans la collection « l'Imaginaire », également chez Gallimard.



★ Illustration de Keleck pour la couverture de *l'Amour et M. Lewisham* (*Folio*).

(2) *Hérétiques*, de G.K. Chesterton, traduit par Jenny S. Bradley. « Idées », Gallimard.

Quatre poètes du Nord

LA poésie nordique s'est affirmée jadis ou naguère, et s'affirme toujours comme une des plus vivantes et des plus prolifiques d'Europe. Quatre recueils nous confirment sa richesse.

Le Temps et l'Eau, de l'Islandais Stein Steinarr, que présente Régis Boyer, nous séduit aussitôt. Steinarr, disparu en 1958, appartient à cette génération de créateurs qui ont tenté de concilier l'héritage médiéval des *eddas* avec une écriture moderne davantage marquée par le symbolisme. Steinarr fait montre d'une extrême sensibilité. *« Je suis vivant et mort »*, écrit-il. Vivant quand il *évoque la terre, ses couleurs* et le vent. Mort quand il dit la nuit et le silence.

∴

Bo Carpelan nous est mieux connu. Les *« Lettres nouvelles »* et la NRF ont déjà publié des textes de ce Finlandais appartenant à la minorité suédoise. Ce qui frappe chez lui, c'est la concision d'un propos hanté par les rumeurs et la dérision de notre univers.

Tant de mondes
Tant de morts
Tant de mots
[pour cette seule mort

écrit Bo Carpelan dans l'un de ses *73 poèmes*. A noter la très belle présentation de cette édition bilingue.

∴

Contemporain de Swedenborg, Carl Michael Bellman (1740-1795) fut souvent comparé à François Villon. Ce « larron de cabaret », fondateur d'un ordre de Bacchus, avait pourtant commencé une honorable carrière en publiant des poèmes d'inspiration *religieuse. Mais bientôt* l'ex-employé de la Banque de Suède répondit à l'invite d'autres dieux. En 1791, Carl Michael Bellman fit paraître les *Epîtres de Fredman*, recueil où l'on trouve aussi bien des poèmes allègres que des textes marqués par un profond désespoir. Chacune de ces *Epîtres* prend la forme d' *« une petite pièce de théâtre faite d'exclamations, de dialogues et de bruits »*, comme le note C.G. Bjurström dans la postface de l'ouvrage.

∴

Suédois, Osten Sjöstrand l'est aussi. Agé aujourd'hui de cinquante-huit ans, ce membre du comité Nobel est l'un des plus talentueux poètes de sa génération. *« Tourné vers le silence »*, Osten Sjöstrand sonde les arcanes d'un monde empreint de rêve et de religiosité. Qu'est-ce qu'un *« véritable poète »* ? s'interroge-t-il avant de répondre : *« Celui qui, bien qu'éparpillé en citations et coupé en morceaux (ouvertement ou secrètement), demeure néanmoins impossible à atteindre... »* La très belle traduction de C.G. Bjurström restitue à merveille cet univers placé *« sous le signe du verseau »*.

BERNARD GÉNIÈS.

★ LE TEMPS ET L'EAU, de Stein Steinarr ; traduit de l'islandais par Régis Boyer. Coédition Actes Sud/L'Aire/UNESCO, 120 p., 70 F.

★ 73 POÈMES, de Bo Carpelan ; traduit du suédois par C.-G. Bjurström et L. Albertini. Editions Obsidiane, 96 p., 40 F.

★ LES ÉPITRES DE FREDMAN, de Carl Michael Bellman ; traduit du suédois par Nils Afzelius et Pierre Volboudt. Editions Corps 9 (diffusion Alternative, 36, rue de La Bourdonnais, 75001 Paris), 152 p., 60 F.

★ SOUS LE SIGNE DU VERSEAU, de Osten Sjöstrand ; traduit du suédois par C.G. Bjurström. Belfond, 112 p., 59 F.

Le Monde

culture

CINÉMA

LA RÉUSSITE, L'ARGENT, LE TALENT, LE RIRE...

Coluche fait ses comptes

Coluche en short au rez-de-chaussée bien frais de sa maison. Dans le jardin, des motos reposent au soleil. Coluche est censé promouvoir le film de Dino Risi, le Bon Roi Dagobert, *dont il est la vedette, avec Michel Serrault et Ugo Tognazzi. Il n'en est pas satisfait. Difficulté des coproductions. Au départ, il y a un scénario de Gérard Brach. Mais comme, en Italie, la vedette est Ugo Tognazzi, dont le rôle n'était pas assez important, un second auteur est appelé et, dit Coluche,* « Personne n'a vraiment supervisé le mélange des deux histoires. Ça fait un gros fouillis. »

« L'histoire, c'est toujours ce qui pèche, dit Coluche. En France, le burlesque est considéré comme vulgaire, et déjà que le reste est vulgaire !... En France, ils veulent une intrigue qui se tient, avec une idée derrière, les pieds sur terre. Quelque chose qui rendrait crédible, par exemple, le fait d'aller au Mexique, alors que le film *[celui qu'il vient de tourner avec Gérard Oury]* est un simple enchaînement d'aventures comiques. En France, on manque de folie. On aime Woody Allen, parce qu'il a su passer du comique au sérieux ordinaire, ce qui nous prouve qu'il a de « la qualité ». A partir de là, il peut se permettre de revenir au burlesque, parce qu'on sait qu'il sait faire autre chose.

» En France, personne n'est prêt à admettre le principe d'un film entièrement burlesque. Il n'y aurait personne pour le tourner. Tout le langage cinéma est à réviser. Avec les clips, façon 35 millimètres, va naître quelque chose qui sera un spectacle de cinéma plutôt qu'un film, qui réunira toutes les images qu'on peut enregistrer avec un œil, l'œil de la caméra. Mais voilà, quand les Américains l'auront réalisé, on suivra. On n'invente pas, on copie.

» Jusqu'à présent, je n'ai jamais participé à un film comique qui me fasse vraiment rire, même si on s'est marré sur le plateau. Et encore, j'interviens sur le texte, je rends drôles des choses qui ne le sont pas. La plupart du temps, les metteurs en scène acceptent. Sinon, je me casse, je retourne chez moi, le film est arrêté. Il faudrait beau voir, quand même, à ce qu'on n'ait pas le contrôle de ce qu'on fait. On a une responsabilité !

» A moins que le cinéma s'arrête pour moi, je n'ai pas l'intention de recommencer la scène. Je n'ai fait que ça pendant sept ans, pratiquement sans relâche. Avec mon agent, Lederman, on ne plaisante pas. Mais ça ne me manque pas. Maintenant, je tourne deux films par an. Je travaille deux fois trois mois – quatre quand il s'agit d'Oury, – ça me fait six mois de vacances. Avant, je n'ai jamais eu un mois.

– Vous êtes devenu une star populaire avec les personnages que vous avez créés sur scène : beaufs, racistes, emmerdeurs en tout genre, des pauvres types odieux et vous en avez donné une représentation ambiguë, virulente. Alors écrire pour le cinéma ?

– Comme vedette, vous pouvez être payé 500 millions *(anciens)* et comme scénariste, vous en touchez 100 à tout casser. Pourquoi voulez-vous qu'un mec qu'on a payé 500 briques se mette à écrire ? Il n'y a aucune raison, aucune. Etre responsable d'un film, l'écrire, le réaliser, le vendre, être présent jusqu'après la fin... Par exemple, le macaron RTL sur les affiches de *Dagobert* pour bien marquer qui paye l'affichage, je n'en ai jamais entendu parler... Il faudrait des contrats draconiens. Et pour un an et demi de travail, en définitive, je gagnerais moins qu'en trois mois comme acteur.

» L'argent, on n'en a jamais assez, je le sais, je suis un ancien pauvre. Je suis célibataire, officiellement sans charges – ma mère est à la Sécu – et je paie 78 % d'impôts. Sur 1 milliard (de centimes), il reste 200 briques. Ce n'est pas rien, d'accord, mais tout le monde ne les gagne pas, et on ne peut pas s'arrêter parce qu'on est en dettes. Les 78 %, on les paie l'année d'après, et si pendant ce temps j'écris et je me fais 150 briques, je n'ai même pas de quoi commencer à payer mes impôts précédents.

» Ce n'est pas une manière de me plaindre, mais de dire qu'on ne peut pas changer de créneau. Par rapport au temps, au risque, à ce que ça rapporte, je ne vois pas comment j'arrêterais de faire l'acteur.

– Au cinéma, votre carrière est récente.

– J'ai commencé par un film avec de Funès, *l'Aile ou la cuisse*. Ils avaient un rôle pour Pierre Richard, mais trop petit. Je n'allais pas laisser passer l'occasion. Je n'y pensais pas précisément, j'aurais aussi bien tourné avec Montand, Belmondo... Si ça n'avait pas marché, j'aurais essayé de tourner quatre films par an. Comme ça a marché, je me borne à deux. Un film, vous savez s'il est réussi quand il sort en salle. Mieux vaut en avoir trois signés d'avance, en cas... Si les trois sont des bides, vous êtes fini. Entre le moment où Gabin jouait les jeunes premiers et celui où il a joué leurs pères, il est resté huit ans sans rien.

» Si j'ai marché un moment, c'est que j'étais marrant. Personne ne met un son sur un artiste avant qu'il rapporte. Lederman s'est occupé de moi parce que la rumeur était bonne. Quand il m'a fait passer à la télévision, j'avais des sketches rôdés. Les gens ont téléphoné pour savoir où on pouvait se procurer le disque. Alors j'ai fait un disque. J'avais du matériel vendable. Sinon, on vous fait enregistrer une face de 45 tours avec une chanson au dos. Vous n'assurez pas le suivi, vous êtes une vedette éphémère. Le métier change autour de vous, les goûts, l'envie d'autre chose, les artistes essaient de suivre.

– Vous êtes une vedette, vous pouvez choisir.

– L'idée qu'une vedette peut choisir sa carrière, c'est faux. Quand Gérard Jugnot ou Josiane Balasko réalisent leurs films, c'est parce qu'ils ne trouvent pas ce qui leur convient. S'ils deviennent vedettes, ce qu'on leur souhaite, ils seront obligés de passer par Oury, Zidi, Molinaro, de Broca... Les seuls à qui sont confiés les gros budgets. On repasse toujours par les mêmes réalisateurs qui travaillent avec les mêmes scénaristes, alors... D'ailleurs, leurs films marchent. La qualité, c'est un autre problème. Par exemple, *Deux Heures moins le quart avant Jésus Christ* : la France entière attendait le retour de Jean Yanne, avec à l'affiche Michel Serrault, Darry Cowl, moi. Et le titre. Un titre pareil suffisait pour le triomphe. Je ferais un film qui s'appelle *l'Imbécile*, je dépasserais tous mes scores. Un genre de pari qu'on peut tenter une fois. Le renouveler est une autre affaire.

» Avec le succès de *Tchao Pantin*, je me demande si je n'aurais pas intérêt à faire des films pas comiques. Les gens m'ont traité de Raimu. Je ne vois pas pourquoi je ne continuerais pas.

– Le rôle vous a plu ?

– Ça oui, un alcoolo, toujours entre deux vins. J'ai tout fait à la marijuana, mais je connais bien le problème : j'étais éthylique quand j'étais petit. Même ma mère, en sortant du cinéma, elle a demandé : *« Mais il boit Michel ? »*...

Jamais au grand jamais on ne m'aurait proposé un rôle où je fume alors que je fume – comme tout le monde – depuis quinze ans et plus. L'alcoolisme est une tradition nationale, mais la drogue, pour raison de censure, on met tout dans le même sac : la douce et la dure, l'herbe et l'héroïne. Comme si on disait que bière et whisky, c'est la même chose... On est hypocrites. Il y a cinq ans, j'ai vu aux Etats-Unis, à la télévision, une émission genre « Au théâtre ce soir », éclairée, jouée de la même manière, diffusée à la même heure... L'histoire était celle de deux junkies, Noirs, cheveux longs, casquette à carreaux et tout, qui servent dans une ambassade et cultivent l'herbe dans un coin du jardin. La cuisinière se trompe, en met dans la salade. Il y a un dîner, les ambassadeurs se goinfrent et tout ce qui se dit et se décide tient du délire... On propose ça ici, ça ne dépasse pas le Centre du cinéma.

Chez nous, les mœurs régressent. En 1968, il y a eu le cri de la jeunesse, son dernier cri, puisqu'il paraît que nous sommes un pays de vieux. Ensuite, c'était les femmes, mais aujourd'hui, pour trouver une MLF, il faut se lever de bonne humeur... La liberté sexuelle... On est revenus au romantisme, au couple. Et les curés qui viennent de faire une percée formidable. On a gagné des libertés individuelles, et on ne veut pas en profiter.

» Quand j'ai fait de la radio, je militais pour qu'on change de vocabulaire, qu'on dise les gros mots, pour qu'on soit ce qu'on est sans hypocrisie. J'adorais la radio, mais c'est la même chose, on ne gagne rien et ça prend du temps. Et le militantisme comique, au bout d'un moment, ça gonfle. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Dagobert : tout à l'envers

On ne va pas se mettre la tête à l'envers pour *le Bon Roi Dagobert*, mais voilà une aventure où rien n'est à sa place. Parti pour Coluche-Serrault-Tognazzi, le public s'attend à rire. Il attend toujours. Munie de son dossier, la presse découvre avec stupeur les ambitions et analyses des auteurs. Ce côté pile devrait renvoyer au côté face – l'écran – mais il y a erreur sur la médaille.

On s'intéresse à Coluche, sans rapport avec son rôle. Le dernier à vendre le produit, c'est de toute façon Coluche lui-même. Et ainsi de suite, probablement sous l'influence de la théorie de l'*« idée inversée »* mise au point par le scénariste Gérard Brach, pour qui Dagobert est *« le bouffon de lui-même »*.

La reconstitution historique (même décorateur que pour *E la nave va*), ce n'est pas du guignol, avec la cour du roi qui est plutôt celle d'une ferme et les chariots fainéants qui se traînent sur les routes peu sûres. Là-dedans, de brèves pantalonnades, et de la concupiscence, des contrats foireux avec le bon Dieu à cause du Diable. Pas de bravoure en morceaux et encore moins de suivi dans la conversation. Les trois stars exécutent leur numéro avec soin, chacune de son côté. L'intrusion de la comédie italienne (Dino Risi, Age) sur le territoire patrimonial français ne relève pas du meilleur échange culturel.

On en oublierait presque de raconter l'histoire du monarque verlan. A part le détail vestimentaire, que chacun connaît, la chanson est prolifique sur l'habileté de Dagobert à déjouer les injonctions du grand saint Eloi (Michael Lonsdale). Ici l'entourage du roi, notamment l'aigre moine (Michel Serrault) fait pénitence à sa place. Il s'agit en effet d'une visite au pape, le roi étant un pêcheur émérite. Le pape a un sosie, etc., faut-il se donner la peine de remettre les choses à l'endroit ?

CL. D.

★ Voir les films nouveaux.

EXPOSITIONS

A PARIS ET A BREST

Vingt ans d'art vus par Charles Estienne

Elle fait son chemin, l'idée de regrouper autour d'un médiateur, le temps d'une exposition, les œuvres des artistes notoires de l'après-guerre. On s'en est pris aux poètes, aux écrivians, mais, pas plus que les musées imaginaires de Paulhan ou de Malraux (ou des collectionneurs), ceux de Reverdy, d'Eluard, de Char ou de Ponge ne recrutent forcément leurs troupes chez les contemporains. Puis aux découvreurs, de Pierre Loeb à Denise René (dont l'éblouissante « carte blanche » retraçait et illustrait récemment un chapitre essentiel de l'histoire de l'art actuel).

Voici maintenant le tour des critiques, investis de l'écrasante responsabilité de faire ou défaire les réputations, plus ou moins inféodés aux groupes et aux écoles... quand ils n'en ont pas rédigé les manifestes, appelés à révéler aux créateurs leurs possibilités, donc à aider le travail de l'enfantement. C'est à travers leurs écrits, souvent éphémères, que resurgit le climat tumultueux d'une époque si proche de nous, et pourtant si lointaine.

A peu près en même temps qu'Artcurial reconstituait l'univers pictural de Léon Degand (confronté à celui de Michel Tapié), le Centre national des arts plastiques à Paris et le Musée des beaux-arts de Brest (1) soumettent à un second regard une galaxie voisine dans leur hommage à Charles Estienne (1908-1966). Les destins et les options des deux hommes se sont trop fréquemment recoupés pour qu'on n'associe pas ici leurs noms(2).

Critique d'art si l'on veut pour les besoins de la classification, mais tenant d'une critique subjective, passionnée, poétique, débordant les frontières d'un esthétisme scolaire confiné aux apparences, plongeant au cœur de l'être et de l'œuvre, baudelairienne pour tout dire, Charles Estienne revendiquait le titre de critique d'humeur, d'humeur tour à tour *romantique* ou *massacrante*, selon ses propres formules. Juste ou injuste, qu'importe !

Il a fallu d'abord à Jean-Clarence Lambert, commissaire de l'exposition (au demeurant ami et successeur de Charles Estienne à la rubrique Arts de *France-Observateur*, compulser une masse de textes épars : coupures de presse, préfaces de catalogues, etc. Car, à part quelques plaquettes, deux monographies et un pamphlet retentissant, *L'Art abstrait est-il un académisme ?* (1950), Charles-Estienne confiait ses réflexions à des feuilles périssables. Cet immense travail de compilation s'est traduit par une sorte d'anthologie ayant la saveur de l'inédit, d'un petit dictionnaire de l'art à Paris de 1945 à 1966, avant même de guider le choix des pièces les plus rares et les plus signifiantes d'un musée, hélas temporaire, signées par quelque quatre-vingt peintres et sculpteurs sur les deux cents distingués par le critique.

Bousculant un itinéraire méthodiquement réparti, cédant à l'attirance de l'immense portrait (2 mètres sur 2,20 mètres) dont on a assisté à la naissance sous la brosse de Jean Messagier dans le film de J.-C. Lambert, *Charles Estienne à l'horizon du vent*, qu'a réalisé Michel Moy. Et cet hommage plastique se double d'un témoignage qui devient commun à tous les artistes élus : *« Je sentais que Charles Estienne, à travers les modulations du langage, essayait de refermer entièrement cette trajectoire au-delà de la peinture qu'il avait détectée avant nous. »*

Voilà une des rares œuvres figuratives, c'est le cas de le dire, d'un ensemble dont la majeure partie ne l'est guère aux yeux du profane. Charles Estienne pouvait en effet s'honorer d'avoir, contre vents et marées, participé à la seconde naissance de l'art abstrait. L'y poussait son adhésion inconditionnelle au romantisme de Kandinsky, qui est *« le visage, la forme et la méthode de la liberté »*, qui ira jusqu'à la fondation avec Nina Kandinsky et Léon Degand du prix Kandinsky. Prix qui lança à partir de 1946 Dewasne, Deyrolle, Leppien, Poliakoff, Mortensen, Marie Raymond, Chapoval, Degottex, Palazuelo, Dumitresco...

L'abstraction règne alors en maître sur la Nouvelle École de Paris, non seulement avec la trinité Hartung-Gérard Schneider-Soulages, mais avec tous les autres au langage plus nuancé, dont beaucoup ont connu le creux de la vague avant de se rappeler à notre bon souvenir. En touts cas, les meilleurs ont répondu à l'appel, de Bazaine à Piaubert, de Lapicque à Tal-Coat, de Nicolas de Staël à Geer Van Velde. Et, chez les sculpteurs, Giacometti, Gilioli, Hajdu, Stahly. Et bien d'autres, impossibles à citer, car ils sont trop. Charles Estienne, animateur du salon Octobre, n'a d'autre part ignoré ni le tachisme, ni Cobra, ni les naïfs, ni même les ultimes feux du surréalisme (ami d'André Breton, il était sensible à toute expression de la poésie qui fut authentique), ni les photos de Brassaï, ni les non-alignés, au nombre desquels se range Dubuffet, qui déplie en bonne place sa *Parade funèbre pour Charles Estienne* (1967).

Ainsi, ce panorama d'une période faste et révolue d'un Paris alors prépondérant dans le domaine de l'art mondial ramène sous les projecteurs de l'actualité des créateurs sortis du purgatoire aux côtés de leurs émules plus chanceux et dont la plupart, toujours en vie, poursuivent leur œuvre en des directions parfois imprévues. D'où l'intérêt supplémentaire d'une comparaison entre les anciennes promesses et les paris tenus. Ou leurs métamorphoses.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) FNAGP, 11, rue Berryer. Jusqu'au 2 septembre.
Musée des beaux-arts de Brest, jusqu'au 8 octobre.

(2) Mentionnons également l'exposition Autour de Michel Ragon, Musée des beaux-arts de Nantes, jusqu'au 15 septembre.

MUSIQUE

Prodiges de Berio

(Suite de la première page.)

« Prospero reste seul sur l'île de sa scène intérieure, écrit Berio, *et, lentement, s'éteint; comme un vaisseau qui fait naufrage sur une île théâtrale déserte. »*

Étrange argument, difficile à suivre, car toute l'intrigue repose sur les « connexions arbitraires » du rêve ou du cauchemar. Les épisodes enchaînent la cocasserie et le drame, le pittoresque et le lyrisme, la comédie des mœurs théâtrales et la profondeur des visions shakespeariennes. C'est la musique qui donne à l'œuvre sa vérité perçue à l'intérieur même de l'être de Prospero.

Autour de ses airs, souvent d'une prodigieuse beauté dans l'interprétation de Theo Adam à la voix chargée d'humanité, tout le spectacle est bien en effet une « écoute » de la réalité à travers la pensée, les souvenirs, la subjectivité du vieux directeur de théâtre qui entend d'autres appels. Seule la musique, comme le dit Berio, a la possibilité de mêler ainsi le passé, le présent et le futur qui s'entrechoquent ou se marient dans l'esprit, dans l'écoute extérieure et intérieure de Prospero.

Ces pages, il faudra les scruter et les analyser longuement pour découvrir les secrets d'une écriture qui allie profondeur et spontanéité, la continuité d'un discours orchestral d'où jaillissent sans cesse d'admirables miroitements instrumentaux aux couleurs les plus rares, et la multiplicité d'épisodes contrastés dont chaque numéro est une entité délicieuse, cocasse, parodique ou émouvante. On connaît les talents de « prestidigitateur » de Berio, le côté protéiforme de son art, son goût à la fois pour les musiques les plus populaires et les plus raffinées, avec en particulier de merveilleuses inspirations mélodiques qui donnent ici des airs féminins de toute beauté, à côté des scènes de pure comédie troussées avec humour. Mais à travers toute cette bigarrure passe, comme dans la *Sinfonia*, un vaste lyrisme ouvert à la poésie, au rêve, à la plus haute humanité incarnée dans le sublime Prospero.

On devine les difficultés de porter à la scène une œuvre de ce genre. Götz Friedrich a sans doute quelque peu surchargé l'aspect spectaculaire de la répétition en multipliant les numéros de clowns, d'équilibristes, de mimes, d'esprits volants, etc., qui dispersent l'attention, ainsi que la machinerie géométrique compliquée de Günther Schneider Siemssen.

Pourtant cette régie fourmillante, d'une précision implacable, qui va en se concentrant, correspond bien finalement au mouvement de l'œuvre, d'une cacophonie d'impressions heurtées à l'unité du destin assumé par Prospero devant la mort, avec en particulier cette vision superbe de tous les acteurs silencieux accrochés sur un plancher levé à des hauteurs vertigineuses autour de l'abîme noir où gît le vieux roi solitaire de ce royaume révolu.

Le Festival de Salzbourg a magnifiquement servi Luciano Berio en lui offrant les musiciens de la Philharmonique de Vienne, Lorin Maazel qui déploie tout le lyrisme de cette partition très complexe, et une éblouissante distribution qui réunit en particulier, autour de Theo Adam, Heinz Zednik (le régisseur), Helmut Lohner (Vendredi) et quatre merveilleuses cantatrices, Karan Armstrong, Sylvia Greenberg, Rohangiz Yachmi, et surtout Patricia Wise dans le rôle de la protagoniste. Quel que soit le destin futur de ce *Roi en écoute*, il comptera certainement parmi les grandes œuvres de Berio.

JACQUES LONCHAMPT.

JAZZ

« UZESTE MUSICAL »
Promenade de santé

Au milieu des embûches et des pins, contre vents et marées, Uzeste musicale continue. Comme chaque année, le programme promet beaucoup : musique classique, jazz, bal, théâtre, feux d'artifice, cinéma, expositions, repas gascons, Bernard Lubat en maître d'œuvre omniprésent, Azzola, Chris Mac Gregor, Colette Magny, Benedetto, Nougaro, beaucoup de musiciens de jazz et pas mal de musiciens régionaux qui vivent et jouent au pays...

Au programme fleuve qui se vit sur place comme une promenade de santé, il faut remarquer que s'ajoutent cette année des débats qui continuent d'être au centre des préoccupations d'*Uzeste musical* : « Cinéma de demain », « Langue d'oc, sucrée, poivrée et dans tous ses états... », « Culture en question », « Expression artistique, pour qui ? Pour quoi ? »...

Les sujets détonnent moins qu'il n'y paraît avec les apéros swing, eurofoot swing, « feux faux laid » et autres « chansons des bruits et des couleurs »... A Uzeste, la culture est affaire d'action, de rire, de dépense et de musique : question de vie.

FRANCIS MARMANDE.

★ Uzeste musical, 33730, Villandraut : (56) 25-37-39 et 25-37-40. Jusqu'au 26 août.

COMMUNICATION

Relance des chaînes publiques

(Suite de la première page.)

Surtout, il pense que dans le contexte de vive compétition internationale, inéluctable à partir de 1986 avec l'arrivée des satellites, cette concurrence interne est un gaspillage économique inacceptable.

Mais l'harmonisation des programmes, la réunification du service public ne se décrète pas. Depuis dix ans, les sociétés de programmes ont renforcé leur volonté d'autonomie, ont pris l'habitude d'un état de guerre quotidien. Les systèmes de contrôle électronique de l'écoute (Audimat) ont aiguisé la lutte pour l'audience, l'importance croissante de la publicité dans le financement des chaînes la perpétue. Les présidents des sociétés de télévision ont des rapports tendus et les réunions communes au sein du collège des employeurs ou à la Haute Autorité ont été plus d'une fois houleuses. Ils ne retrouvent une attitude commune que pour s'opposer aux autres sociétés de service public : la Société française de production (SFP), l'Institut national de la communication audiovisuelle, gérant des archives ou France-média international, la société de commercialisation.

L'accord sur la télévision du matin ne sera pas facile. Dès l'annonce de la décision, en juillet dernier, chaque chaîne a sorti son projet, ses prévisions d'audience, son budget. Mieux : chacun est passé aux actes pour démontrer le bien-fondé de ses prétentions. FR 3 a ouvert son antenne le matin lors des élections européennes et de l'anniversaire du débarquement. Antenne 2 l'a fait pendant quinze jours lors des Jeux olympiques. TF1, qui affirmait il y a quelques semaines ne pas vouloir faire d'opérations ponctuelles, vient d'annoncer l'ouverture régulière de ses émissions à 8 h 45 le samedi et le dimanche dès la rentrée.

Va-t-on se battre en ordre dispersé pour se disputer quelques centaines de milliers de spectateurs ?

Au secrétariat d'Etat, on tient bon. Si les trois chaînes n'arrivent pas à un accord, M. Fillioud arbitrera. Trois types de solution sont envisagées : la réunion des ressources et des compétences dans un projet commun, le partage des jours de la semaine entre chaque chaîne ou l'autorisation de trois programmes différents à titre expérimental. Si la première hypothèse est encore largement utopique en l'état de la situation, la dernière risquerait d'apparaître comme un constat d'échec. La balle est maintenant dans le camp des présidents des chaînes. M. Desgraupes (A 2) a pris l'initiative d'écrire aux deux autres présidents pour provoquer une concertation. M. Hervé Bourges (TF 1) en a accepté le principe mais M. André Holleaux (FR 3) n'a pas encore répondu.

L'accord sur le canal de satellite est encore plus complexe. Là encore, chacun a son projet. FR 3 avait posé officiellement sa candidature pour un canal qui fournirait des programmes aux stations régionales (*le Monde* du 26 mai). TF 1 avait présenté un projet de chaîne au secrétariat d'Etat. Seule Antenne 2 n'avait pas encore fait connaître ses intentions. Mais, si la décision politique est acquise de confier un canal, sur les quatre disponibles, à un regroupement du service public, on ne sait encore rien des objectifs qui pourraient être fixés. S'agira-t-il d'un programme francophone, de type TV 5, faisant largement appel aux archives, d'un canal thématique sur le sport, la musique ou l'actualité, d'une chaîne plus classique ?

Tout dépend en fait de l'issue des négociations que mènent les gouvernements français et luxembourgeois sur l'utilisation des deux premiers canaux par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Un accord entre les deux gouvernements est aujourd'hui imminent, mais il restera encore à régler avec la CLT les délicats problèmes des quotas publicitaires et du cahier des charges de cette nouvelle télévision.

Dans cette partie de bras de fer dont les conséquences économiques sur l'industrie du satellite sont considérables, les négociateurs français ne tiennent pas à avoir les mains liées par des promesses à leur propre service public. Les chaînes françaises devront donc attendre pour savoir ce qu'elles peuvent proposer et, surtout, de quelles nouvelles ressources elles pourront disposer. Cette attente ne saurait se prolonger car il faut bien un an pour préparer les programmes qui seront diffusés en 1986. L'enjeu est de taille : il s'agit d'émettre sur toute l'Europe de l'Ouest et une partie de l'Afrique du Nord, de faire une télévision pour des centaines de millions de spectateurs. Une chance historique pour le service public de sortir de sa peau de chagrin hexagonale et d'affronter enfin les vrais enjeux de l'audiovisuel, avant que les Américains ne règlent définitivement le problème.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

SPECTACLES

théâtre

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 h : Nos premiers adieux.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.
GAITE MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine : 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara : 22 h 15 : Du côté de chez Colette.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur (dern.).
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : les Insomniaques.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
GRENIER (380-68-01), 22 h : Au nom du père et au nom du fils.
PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Juliette et Roméo.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.
VIEILLE-GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Ballet Lemba.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Gene Mighty Flea Connors Quintet et D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Pedro Urbina et son Guarapo Latino.
HOTEL SOFITEL-MONTGOLFIER (554-95-00), 22 h : G. Leroux.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Sun Ra.
PATIO-MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : Maxim Saury Orchestra.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Johnny Griffin Quartet.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra.
TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : La Velle.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)
Mairie du Ve, à 20 h 30 : Quatuor Sibelius, P. Devoyon (Haydn, Ballif, Franck).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, l'Aventure de Cabasson, de G. Grangier ; 19 h, cinéma japonais : films de Geisha : la Fête à Gion, de K. Mizoguchi ; 21 h, la Poursuite infernale, de J. Ford.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain (1920-1930) : Red Signals, de J. McGowan ; 17 h, cinéma japonais : la Légende du Grand Bouddha, de T. Kinugasa ; 19 h 15, la Dixième Victime, de E. Petri.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Rex, 2e (236-83-93).
CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) : Cinoches, 6e (633-10-82).
DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
EMMANUELLE 4 (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). — V.f. Arcades, 2e (233-54-58).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) : Gambetta, 20e (636-10-96).
HERCULE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

Jeudi 23 août

HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65).
LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
LISTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
MISSION FINALE (A., v.o.) Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE PALACE EN DÉLIRE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SHOCKING ASIA (All.) (**) V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).
SIÈGE (A.) (**) V.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-90) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ULTIME VIOLENCE (A., v.o.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).
XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).
YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSERAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BON ROI DAGOBERT, film franco-italien de Dino Risi, vf : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (848-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LES BRESILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE**, film français de Robert Thomas : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD, film américain de Walt Disney, v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
SUDDEN IMPACT (*) (le Retour de l'inspecteur Harry), film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 15e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).
ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George V, 8e (562-41-46) : — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BABY DOLL (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
DE L'OR EN BARRES (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).
EXCALIBUR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).
LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Escurial, 13e (707-28-04).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HARDCORE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f., Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ;.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
PULSIONS (A., v.o.), (**) : Rotonde, 6e (633-08-22).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsh), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
TRISTANA (Esp., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).
ZÉRO DE CONDUITE (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : le Beau Mariage.
ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : le Génou de Claire ; la Carrière de Suzanne.
L'ETE DES STARS : Rialto, 19e (607-87-61) : Clint Eastwood (v.o.) : l'Inspecteur Harry ; Un shérif à New-York ; l'Évadé d'Alcatraz.
LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Parade de printemps.
HITCHCOCK (v.o.) : Action rive gauche, 5e (329-44-40) : Psychose.
HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE (v.o.) : Le club de l'étoile, 17e (380-42-05) : Jeune et innocent.
HOMOSEXUALITÉ (v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Sébastiane ; l'Homme blessé ; Querelle ; Outrageous ; Flesh.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) : le Violent.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action écoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
MONTGOMERY CLIFT (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89) : Freud.
LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.) : Action La Fayette, 9e (329-79-89) : les Forbans de la nuit.
QUINZAINE J. DOILLON : Cinéma présent, 19e (203-02-55) : Sac de billes.
OTTO PREMINGER (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.
LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporter : San Clemente ; Faits divers ; Numéro zéro ; les Années déclic.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.
A NOS AMOURS (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56) 22 h 15.
LA CLÉ DE VERRE (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h.
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 15.
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 21 h 30.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.
MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
POSSESSION (**) (Ang., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 30.
SALO (**) (It., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 24 h.
SERIE NOIRE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.
LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h + Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.
VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.), Républic Cinémas, 11e (805-51-33), 22 h.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 30.
ZAZIE DANS LE MÉTRO ((Fr.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.
ZÉRO DE CONDUITE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 23 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Vagabondages.
Emission de M. Soro et R. Gicquel.
Félix Leclerc à Québec. Avec Yves Duteil, Claude Leveille, Jean-Pierre Ferland, Marie-Claire Seguin, Sylvain Lelièvre...

21 h 45 Feuilleton : Docteur Teyran.
De R. Sullivan. Réal. J. Chapot, musique Claude Bolling. Avec Michel Piccoli, N. Alari, P. Bardet... (Rediffusion.)
L'inspecteur Mancaud de la brigade criminelle, intrigué par les circonstances de la mort de Valberg, l'est d'autant plus quand il découvre dans le bureau de son chef une jeune femme, fille d'un célèbre chirurgien de Paris. La coupable ?

23 h 15 Journal.

23 h 30 Vivre en poésie.
« Le Rêve et la Folie », de J.-P. Rosnay, avec C. Nicolas dans « la Servante en colère », et Adrienne Monnier Anefrance dans « Adrien », de Jacques Prévert.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

SOIRÉE NÉO-ZÉLANDAISE.

20 h 35 Club des télévisions du monde : Un crime pure laine.
Réalisation B. McDuffie.
Assassinat de la femme d'un éleveur de moutons en Nouvelle-Zélande. Son corps est retrouvé trois semaines plus tard. L'inspecteur Alleyn, enquêtant sur des affaires d'espionnage, cherche une piste. Le comédien anglais George Baker interprète le rôle de l'inspecteur.

22 h 10 Document : Ceux de la falaise.
De W. Doak.
Le réalisateur, écologiste, marin et plongeur, explore les falaises situées à 20 kilomètres de la côte nord de la Nouvelle-Zélande, montre la formation des îles à partir d'un soulèvement volcanique, ainsi que les forêts d'algues peuplées de poissons, filmées de jour comme de nuit.

22 h 35 Divertissement : Country music.
De J. Live.
Avec Greg Anderson, John Hore, Gray Bartlett...

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : le Lieutenant du diable.
(Deuxième partie) de J. Goldschmidt. D'après le roman de Maria Fagyas, avec C. Anger, H. Griem, I. Charleson...
Poursuite des interrogatoires de Kunze. Face à la mauvaise volonté évidente du lieutenant Dorfrichter, Kunze a beaucoup de difficulté à prouver sa culpabilité. La déclaration de guerre qui fait suite à l'assassinat de l'archiduc sauve Dorfrichter de la peine de mort, et le condamne à une longue détention.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Tous bandits d'honneur.
Emission de Michel Sibra.
Le 9 septembre, la Corse fêtera le 40e anniversaire de sa libération. Ce documentaire donne la parole à ceux qui firent cette histoire, vieux Corses qui évoquent leurs souvenirs avec la saveur d'un humour lucide, l'émotion à fleur de voix. Témoignages étayés parfois par des documents d'archives qui donnent l'image d'une Corse résistante, différente de ce qui est proposé habituellement.

23 h 35 Prélude à la nuit.
« Quatuor opus 44 nº 1 », de Felix Mendelssohn, interprété par le quatuor Muir de Philadelphie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Ainsi va le monde, de G. Ribemont-Dessaignes. Avec M. Meriko, M. de Breteuil, G. Lartigau...
22 h La criée aux contes autour du monde : Portugal.
23 h Bestiaire : l'orvet.
23 h 20 Musiques-limites.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Festival de Salzbourg 1984 : « Elias », oratorio de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, les Singverien der Gesellschaft der Musikfreunde, dir. J. Levine, sol. F. Quivar, F. Araiza, J. Van Dam.
23 h Les soirées de France-Musique : les avatars d'une forme séculaire, la passacaille ; œuvres de Raison, J.-S. Bach, Liszt, Brahms, Franck.

Vendredi 24 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver.
Cassoulet de poissons.
12 h 30 Consommer sans pépins.
12 h 35 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Madame Columbo.
15 h 35 Théâtre sans rideau.
Le festival « Rencontres de mémoires et de cultures populaires » de Châtenay-Malabry en 1983.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton.
18 h Série : Eh bien dansez maintenant.
La valse anglaise.
18 h 20 Les grandes enquêtes de TF 1 : la Mafia.
Des syndicats infiltrés par la Mafia : le Waterfront, Teamsters.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Ces chers disparus : Bourvil.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Salut les Mickey.
Emission proposée par Ch. Izard et Walt Disney Productions.
Avec Lio, Charlotte de Turckheim et Sacha Distel ; des extraits de dessins animés : l'Apprentie sorcière ; Saludos Amigos ; et le Jardin de Mickey ; l'Heure symphonique des amours de coccinelles...
21 h 50 Un certain regard : le Solitaire de Ville-d'Avray.
Les étangs à monstres. Réal. J.-Cl. Bringuier. (Redif.)
Troisième partie du portrait de Jean Rostand, poète, écrivain, biologiste, amoureux de la vie, disparu en 1977.
22 h 55 Temps X : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
Un monde différent.
23 h 25 Journal.
23 h 15 Les Tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet. *Avec Bullet.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (à 12 h 45 et 18 h 40).
12 h 5 Muppets Show.
12 h 30 Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.
13 h 35 Série : voyages au fond des mers.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
La correspondance.
15 h 30 Série : Akagera.
16 h Sports été.
Rugby : Tournoi des cinq nations 1984.
18 h Récré A 2.
Yakari ; Le petit écho de la forêt ; Superbug ; Latulu et Lireli.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Naumachos.
Réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora.
L'oncle Gino est appelé à Linasa, où deux familles se disputent allégrement, car un jeune homme a mis enceinte sa fiancée alors qu'il n'est pas en mesure de l'épouser. Tout semble se prêter à l'aventure dans cette série. Le cadre comme les personnages, sauf l'histoire, qui tombe à l'eau dès qu'arrivent les personnages féminins.
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Le vingtième siècle de Raymond Aron. En hommage au philosophe disparu le 17 octobre 1983, rediffusion de l'émission du 23 septembre 1983. Avec François George, philosophe et écrivain, Jacques Julliard, écrivain et journaliste, et Raymond Aron (Mémoires, cinquante ans de réflexion politique).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-été : le Jeu du solitaire.
Film français de J.-F. Adam (1976), avec S. Frey, A. Valdi, T. Lopert, F. Perrot, J.-C. Carrière, R. Tagli, E. Ulmo.
Un psychiatre, traumatisé par le suicide d'un adolescent qu'il soignait, rejoint son jeune fils en Haute-Provence. Le garçon est assassiné. Le père découvre vite l'assassin mais, curieusement, le protège. Film hanté d'obsessions, de culpabilité, de solitude, de mort. Néo-romantisme noir du destin individuel. L'interprétation de Sami Frey est en accord avec l'écriture glacée, secrète, de Jean-François Adam (qui se suicida en 1980).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Balade vénitienne.
19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Vendredi : Descente dans la police.
Magazine d'information d'André Campana. (Rediffusion.)
Planques, filoches, ferrages, perquises... Jean-Charles Deniau et Jean-Claude Morin ont suivi les policiers de la 3e division de police judiciaire qui couvre cinq arrondissements de Paris. Une caméra a été autorisée à suivre un groupe d'enquêteurs et d'inspecteurs en action. A travers une vitre-miroir, les reporters observent les truands au travail.
21 h 35 Série : Mazarin.
De P. Moinot, réal. Pierre Cardinal. Avec F. Périer, M. Sarcey, S. Bouy... (Dernier épisode).
A mesure que va grandir son charisme, et celui de la France, Mazarin, malade, s'affaiblit et meurt laissant place au règne grandiose de Louis XIV.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Festival de Monte-Carlo : « Première symphonie en ut majeur », de Bizet, interprétée par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Lawrence Foster.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales, à Parthenay.
7 h 30 Revue de presse.
8 h L'arbre et ses racines : le châtaignier.
9 h 5 La libération de Paris : FFI et 2e DB - la mission Gallois.
9 h 35 Musique : savoirs de savane.
10 h Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11 h Musique : devoirs de vacances (Collegium Aureum).
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14 h René Char, poèmes et musique.
15 h 03 Embarquement immédiat : Sri Lanka.
15 h 30 Musique : des jeux avec des sons.
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : le musée dauphinois à Grenoble.
17 h 30 Entretiens - Arts plastiques : avec Leonardo Cremonini (le travail de l'art)
18 h La seconde guerre mondiale : Paris pendant la guerre.
19 h 30 Matins dans les Cévennes : fruits retrouvés.
20 h Entretien avec Georges Ribemont-Dessaignes.
20 h 30 L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise.
21 h 30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h La criée aux contes autour du monde : Maroc.
23 h Bestiaire : l'orvet.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Janacek, Dvorak ; à 8 h 07, œuvres de Chavez, Stravinski, Gabrielli.
9 h 5 Le matin des musiciens : post-romantisme allemand et autrichien ; œuvres de Reznicek, Marx, Schreker, von Zemlinsky, Korngold...
12 h 5 Concert : œuvres de Brahms, par les Chœurs de la Radio de Berlin.
13 h 30 Hamac.
14 h 4 Repères contemporains : Barraqué.
15 h Carte blanche à... un pianiste, Dino Ciani, et un chef d'orchestre, Franco Ferrare.
18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel.
19 h Le temps du jazz : les libertés imprévues ; à 19 h 27, les ténors hurleurs.
20 h Avant-concert : Stravinsky, Ravel.
20 h 20 Concert : (émis de Stuttgart) : « Schelomo, rhapsodie hébraïque pour violoncelle et orchestre », de Bloch ; « Symphonie nº 3 », de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. U. Segel, sol. J. Berger, violoncelle.
22 h 15 Les soirées de France-Musique : autour de Stéphane Mallarmé ; œuvres de Boulez, Debussy, Stravinsky, Wagner.

ANNIVERSAIRE

Un promeneur dans Paris insurgé

IV. – *Toute la ville tire*

Nous continuons de reproduire les reportages de Jean-Paul Sartre sur la libération de Paris publiés par Combat *en août 1944 (*le Monde *des 21, 22 et 23 août).*

COMBAT,
jeudi 31 août 1944.

par JEAN-PAUL SARTRE

Aujourd'hui, je vous parlerai des combats tels que je les ai vus moi-même, quai des Grands-Augustins, en complétant mes renseignements par le témoignage d'amis dignes de foi. Peut-être la bataille a-t-elle eu, d'ailleurs, d'autres aspects, plus d'ampleur. Mais, sur cette étroite bande de terrain, limitée à l'est par la place Saint-Michel, à l'ouest par la rue Dauphine, elle se déroule avec précision et clarté.

Les premières escarmouches ont eu lieu vers 3 heures. Depuis la veille, autos, camions, tanks passaient sans arrêt sur les quais. A 3 heures, par petits groupes, des hommes en bras de chemise, l'air indifférent, traversèrent la chaussée et s'installèrent sur la berge. Peu d'armes, quelques fusils, une ou deux grenades, des revolvers, pas de munitions. On connaît la consigne : assommer un Allemand et lui prendre son revolver, avec le revolver conquérir un fusil, avec le fusil s'emparer d'une voiture, avec la voiture prendre une automitrailleuse et un tank. Plus d'un en a souri, parmi les incrédules de la résistance. Et pourtant, ce programme s'est réalisé point par point sous mes yeux. Un de mes amis s'est battu avec un mousqueton réquisitionné à un antiquaire. Encore ne l'a-t-il pas gardé longtemps. Au bout d'une demi-heure, un FFI sans armes, le lui arrachait des mains : *« Donne-le moi, je sais mieux tirer que toi. »*

Un autre, honnête conservateur de musée, voulait combattre. Il est descendu dans la rue sans arme et les FFI lui ont dit : *« Planque-toi et quand nous descendrons un camion, précipite-toi dedans et prends un fusil. »* Il a attendu trois heures, mais aucun camion n'est passé. Dégoûté, il a été à son musée, a fracturé une vitrine et a volé – le premier vol de sa vie – un superbe mauser qui trônait entre un casse-tête, un boomerang et un kriss malais. Il est revenu tout fier : *« Voilà le fusil, donnez-moi les balles. »* Les FFI ont rigolé : *« De balles nous n'avons point. Mais puisque tu apportes quelque chose, voilà un revolver. Débrouille-toi avec ça. »* Les munitions sont là, pourtant, chez les Allemands, il n'y a qu'à les prendre.

Ils les ont prises. Ils étaient cachés sur la berge ou dans l'escalier de la place Saint-Michel qui mène au train de ceinture. Aux fenêtres, des centaines de spectateurs attendaient en silence. Et puis, un premier camion allemand passa, en direction de l'est. De grands hommes blonds, assez beaux, se tenaient debout à l'arrière, sans méfiance. Les Parisiens, penchés sur leurs balcons, savaient qu'ils n'avaient qu'un geste à faire, un appel à lancer pour sauver ces hommes de la mort. Mais, cet appel, il ne VOULAIENT pas, ils ne POUVAIENT pas le lancer.

La corrida

Ils ont laissé le camion rouler vers son destin, avec le sentiment obscur d'assister à une fête tragique et mortelle, à une corrida. Dans les corridas aussi, on attend, penché sur l'arène, la mort fatale de la brute au soleil, la « mort dans l'après-midi ». On entendit quelques détonations, des freins qui crissaient horriblement, et puis le camion repassa à une vitesse folle, le chauffeur avait fait demi-tour, mais, derrière lui, les grands Prussiens blonds étaient couchés pêle-mêle, il emmenait des morts vers une autre porte de Paris.

Le coup était manqué : les munitions échappaient. Mais bientôt les guetteurs signalaient d'autres voitures. Ils étaient partout, les guetteurs : sur le toit, aux fenêtres ou à bicyclette dans la rue. On entendait de loin leurs voix fortes qui résonnaient étrangement dans la rue vide : *« Vous pouvez y aller, les gars, c'est un boche. »*

Un moment de silence, puis le bruit lointain du moteur : chacun retient son souffle, et puis le camion paraît, comme le taureau qui sort du toril. Les résistants visent les pneus, cette fois. Le camion est touché, il s'immobilise.

Les Allemands commencent à tirer : les FFI s'avancent, sans protection, et tirent aussi. Un Allemand jette une grenade qui n'éclate pas : un FFI court sous le feu, saisit la grenade au risque de se faire sauter avec elle et la lance dans la Seine. Mitraillade. Les spectateurs rentrent prudemment dans les chambres : déjà les balles sifflent à leurs oreilles. Au bout de cinq minutes, le silence. Les têtes réapparaissent aux fenêtres et puis c'est une immense clameur : les Allemands sont tous morts.

De toutes les portes, du coin de la rue Dauphine, de la rue des Grands-Augustins, un peuple de femmes et d'enfants se précipite vers la voiture immobile. Mais les FFI les contiennent, leur interdisent le pillage. Eux-mêmes ne prennent que les munitions. Mais le coup est fructueux : il y a des grenades, des fusils, des mitraillettes. Puis, l'un d'eux s'installe au volant, les autres poussent la voiture sur la berge ; en quelques instant, toute trace de la bataille a disparu. Les résistants sont cachés, à leur poste, le piège est prêt à fonctionner. A présent, les combattants, mieux armés, s'égaillent. Il y en a sur les toits du Palais de justice, sur les berges, au coin des rues. D'autres se sont présentés courtoisement chez la concierge d'un immeuble et ont demandé à s'installer dans un appartement vide. Mais il n'y a pas d'appartement vide. *« Allez au 56,* leur dit la concierge, *les locaux sont inoccupés. »*

Au-dessous de nous, un volontaire, tout seul, est à la fenêtre avec un fusil. Les voitures passent. Ce sont des batailles en règle, à la mitrailleuse, à la grenade. En face de nous, sur le quai de la Mégisserie, un de nos amis voit toutes les grandes glaces de son salon voler en éclats. Encore l'a-t-il échappé belle : le lendemain, en effet, il reçoit un coup de téléphone : une dame qui est dans une clinique et qui vient d'être opérée le prie de prendre des nouvelles de son mari, un capitaine en retraite, qui habite la maison voisine et n'a pas le téléphone. Mon ami descend en profitant d'une accalmie et va frapper chez le capitaine. Pas de réponse. Il prévient la concierge, qui s'avise qu'elle n'a pas vu son locataire depuis trente-six heures. On enfonce la porte. Le capitaine est là, sous sa fenêtre, tué d'une balle au front.

Une heure de combat

Cependant, la bataille continue. Rue de la Huchette, les livrets militaires des Allemands s'entassent sur les trottoirs. Des femmes les feuillettent, sans haine. CE JOUR-LA, la foule était sans haine : on verra demain qu'il n'en a pas été toujours ainsi. L'une d'elles dit : *« Il faudra les envoyer à leurs familles. »* Entre les pages des livrets, des cartes postales sentimentales sont glissées : elles sont en couleurs : fleurs, jolies filles envoyant des baisers, clairs de lune. Un peu de sang les macule parfois.

Une voiture est annoncée. Aussitôt, avec une admirable rapidité, des hommes portant le brassard de la Résistance barrent l'accès des quais aux passants, font entrer les femmes sous les portes cochères. Nouvelle bataille. Les occupants de la voiture, deux Allemands, se défendent pendant une heure avec un courage qui force le respect, et je ne puis m'empêcher de penser à ce qu'ils ressentent, ainsi délaissés sous cette chaleur ardente, dans cette ville hier si quotidienne et aujourd'hui méconnaissable, sanglante et coléreuse, avec ses innombrables pièges. Ceux-là échapperont : pendant qu'ils se battent, leur chauffeur répare la voiture en panne ; elle fait demi-tour tout à coup et repart ; ils seront tués ailleurs, sans doute, aux portes ou au carrefour de l'Odéon, ou sur la place de la République.

Mais déjà, une autre auto s'est immobilisée sur le Pont-Neuf. On tire. Tout à coup, on voit sur une arche du Pont-Neuf une petite tache noire qui se colle à la pierre blanche. C'est un FFI qui monte lentement avec un sac de grenades : à présent, le voilà qui court sur le rebord extérieur du pont, en se courbant à peine. Il s'arrête à présent, d'une main il se retient à la balustrade, de l'autre, il jette sa grenade. Une explosion brève. Le tir a cessé. Le résistant enjambe la balustrade ; d'autres se précipitent sur le pont, le revolver à la main. Soudain, un ombre rapide passe entre deux arches : c'est un Allemand qui s'est jeté à l'eau. On voit sa tête ronde et noire au centre de cercles énormes, puis une vedette de la police se détache de la berge et vient le repêcher. Il ira rejoindre ses camarades au dépôt.

Accalmie. Des hommes passent à bicyclette. *« Alors, les gars ? Besoin de munitions ? Patience, on vous en apporte. »* Des voitures FFI sortent à toute vitesse du Palais de justice et s'en vont, en prenant leurs virages sur deux roues, porter secours aux copains de la place de l'Observatoire ou des Gobelins. Un de mes amis profite de la pause pour faire un petit tour dans le quartier. Il rencontre un grand gaillard paisible qui s'adosse à une porte et tient une bouteille d'essence, une grenade et un fusil ; c'est un preneur de tank.

« Et avec quoi les prenez-vous ?, demande mon ami, étonné.

– Avec ça. On jette la bouteille sur le tank et l'essence se répand. On jette la grenade et l'essence s'enflamme. Le tank brûle, les occupants en sortent et on prend le fusil pour les canarder. »

Ils ont pris, dans la journée de dimanche, un Tigre par ces moyens de fortune. On pense aux chasses préhistoriques où les indigènes tiraient un mammouth avec des pierres aiguisées.

Une auto en feu

Ce soir, ils brûleront un camion sur le quai, à la hauteur de l'hôtel Notre-Dame. Les flammes montaient plus haut que les maisons, la cathédrale entière rougeoyait, plus lumineuse qu'aux grandes fêtes du temps de paix. Le lendemain matin, je les ai vus incendier une auto. Elle apparut soudain, noire et puissante comme un taureau d'Andalousie, à la hauteur de la librairie Gibert. Elle filait à toute vitesse, redoutable et impuissante, sûre de son destin, soulevant sur sa droite, sur sa gauche, une éclaboussade de détonations, comme si elle roulait dans des flaques d'eau par un jour de pluie. Elle échappe à toutes les salves, elle se rapproche de nous et puis, brusquement, à la hauteur du 51, elle fait une embardée énorme et vient s'écraser contre le rideau de fer d'une librairie. Presque aussitôt, d'énormes flammes sortent des fenêtres aux vitres brisées. Une voix atroce se met à crier : *« Kamerad ! Grâce ! Grâce ! »* Une dizaine de FFI se sont rapprochés, encore prudents, comme la cuadrilla du torero entourant le taureau qui agonise en guettant pour savoir s'il faut lui donner le coup de grâce. La voix hurle lamentablement : *« Kamerad ! »*. Des résistants crient : *« Pas de Kamarad ! Laissez-le rôtir comme un cochon ! »* D'autres insistent pour qu'on l'achève. Il crie toujours. Alors un grand jeune homme maigre et brun, en bras de chemise, s'agenouille derrière l'auto et vise quelque chose à travers les flammes. Il y a dans l'instant quelque chose d'horrible et de noble. Le jeune homme vise sans se presser. Il ressemble, par la lente grâce précautionneuse de ses gestes, à un torero guettant le moment propice pour l'estocade. Le coup part, les cris cessent, mais longtemps après la voiture grillera encore.

Prochain article :

ESPOIRS ET ANGOISSES DE L'INSURRECTION

Une exposition et deux médailles commémoratives sur la libération de Paris

Sur le thème « Leclerc et la libération de Paris », une exposition vient d'ouvrir ses portes à l'Hôtel de Ville (salon d'accueil ; entrée : 29, rue de Rivoli), où elle restera jusqu'au 17 octobre. L'exposition retrace l'épopée de la 2e DB, à l'aide de nombreux documents. D'autre part, la Monnaie de Paris a édité une médaille commémorative. Gravée par Lucien Gibert, elle représente à l'avers le général Leclerc et les chars de la 2e DB, et au revers le général de Gaulle descendant les Champs-Elysées. Une autre médaille, due à Charles-Louis Revol et éditée par Arthus-Bertrand, représente à l'avers Leclerc et de Gaulle devant Notre-Dame de Paris, et au revers l'arrivée de Leclerc à bord de son char sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Enfin, deux quotidiens parisiens, *le Parisien libéré* et *le Figaro* célèbrent, ce jeudi 23 août, le quarantième anniversaire de la libération de la capitale. Le premier publie un numéro spécial entièrement consacré à ce thème et comportant un fac-similé de son numéro du 22 août 1944, qui portait pour titre de « une » : *« La victoire de Paris est en marche. » Le Figaro* publie, lui aussi, en dernière page, un fac-similé de son numéro du 23 août 1944, qui titrait : *« La délivrance de Paris. »*

RELIGION

Sévère mise en garde de Jean-Paul II contre la lutte des classes...

Dans un message adressé aux évêques d'Afrique australe, Jean-Paul II met en garde contre une analyse de la société qui reposerait sur le concept marxiste de la lutte des classes. Certains y voient une référence voilée à la « théologie de la libération » latino-américaine, récemment critiquée par les autorités romaines pour son recours à l'analyse marxiste.

Le message du pape, en anglais, a été envoyé aux évêques de la région (Angola, Mozambique, Lesotho, Swaziland, Zimbabwe, Botswana, Afrique du Sud et Namibie), qui sont réunis à Harare, du 22 au 28 août, à l'occasion de la première assemblée de la conférence interrégionale des évêques d'Afrique méridionale. Le thème de la réunion est : « La mission prophétique de l'Eglise et son enseignement social dans la région de l'Afrique australe ».

« *La solidarité de l'Eglise avec les pauvres et avec les victimes des lois ou des structures sociales et économiques injustes va de soi*, écrit Jean-Paul II. *Mais les formes sous lesquelles cette solidarité est réalisée ne peuvent être dictées par une analyse fondée sur des distinctions de classes et la lutte des classes.* »

« *La tâche de l'Eglise consiste à appeler tous les hommes et les femmes à la conversion et à la réconciliation, sans s'en prendre à des groupes, sans être « contre » qui que ce soit*, poursuit-il. *Toute forme de ministère ou de service dans l'Eglise doit être une expression de l'amour qui se trouve dans le cœur de Jésus.* »

...et la contraception

Jean-Paul II a, d'autre part, rappelé, une fois de plus, mercredi 22 août, que la contraception est « *illicite* » aux yeux de l'Eglise catholique, affirmant que « *l'acte conjugal privé artificiellement de sa capacité de procréation cesse d'être un acte d'amour* ».

Commentant, comme il le fait depuis le début de l'été, l'encyclique de Paul VI *Humanae vitae*, le pape a dit, à plusieurs milliers de pèlerins réunis sur la place Saint-Pierre, qu'il fallait « *maintenir le juste rapport entre la maîtrise des forces de la nature, tendance scientifique normale mais qui doit respecter le mystère du corps humain et les lois de la transmission de la vie, et la maîtrise de soi-même, qui caractérise la personne humaine* ».

« *L'acte conjugal signifie non seulement l'amour mais aussi la fécondité potentielle*, a-t-il déclaré, *et par conséquent il ne doit pas être privé de son plein sens par une intervention artificielle.* » « *Autrement*, a poursuivi Jean-Paul II, *il cesserait même d'être un acte d'amour. Il y aurait bien union corporelle, mais elle ne correspondrait pas à la vérité et à la dignité des personnes.* »

[Selon la théologie catholique classique, les deux « *fins du mariage* » sont « *la procréation et le secours mutuel (promotion humaine et spirituelle réciproque)* ». Or des siècles de méfiance envers la sexualité – surtout le plaisir sexuel – avaient exagéré l'importance de la procréation au détriment de l'amour et de l'épanouissement des couples. Il a fallu attendre le concile Vatican II (1962-1965) pour revenir à une théologie plus équilibrée du mariage.

S'il n'a pas traité directement de la contraception (à la demande de Paul VI), le concile a déclaré, à propos du mariage : « *Les spécialistes des sciences, notamment biologiques, médicales, sociales et psychologiques, peuvent beaucoup pour la cause du mariage et de la famille et la paix des consciences si, par l'apport convergent de leurs études, ils s'appliquent à tirer davantage au clair les diverses conditions favorisant une saine régulation de la procréation humaine* » (*Gaudium et Spes*, n° 52). En niant à l'acte conjugal, « *privé artificiellement de sa capacité de procréation* », sa qualité d'« *acte d'amour* », Jean-Paul II privilégie la théologie antérieure qui subordonnait l'amour à la procréation. – A. W.]

LE CARNET DU Monde

Naissances

– **Sylvie DROUOT L'HERMINE**
et François HABIB
ont le plaisir de faire part de la naissance de

Julien,

le 6 août 1984.

11, villa Brune, 75014 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Bastia le 21 août 1984, de

Tony ALFONSI.

Madeleine, Antonina et Alexandre,
Ses nombreux amis de France et d'outre-mer,
se retrouveront pour ses obsèques, jeudi 23 août, à 15 h 30, en l'église de Galéria (Corse-du-Sud).

– Mme Denys Berge,
son épouse,
M. et Mme Vincent Leroy,
Le docteur et Mme Jacques Siboni,
Mlle Catherine Berge,
ses enfants,
Julia, Romain, Constance, Eléonore,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Denys BERGE,
chef du service de chirurgie urologique à l'hôpital des Diaconesses à Paris,

survenu le 21 août 1984.

Les obsèques auront lieu vendredi 24 août, à 8 h 30, à l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Monique Cazé,
ses enfants, petits-enfants,
M. et Mme Jean Boby,
leurs enfants et petit-enfant,
M. et Mme Randal Lemoine,
leurs enfants,
M. Pierre Cazé,
ses enfants,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, sœur, beau-frère et cousin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel CAZÉ,
officier de la Légion d'honneur,
docteur en pharmacie,

survenu le 21 août 1984 à Deauville, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 août, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau à Paris-16e, 66 *bis*, avenue Poincaré, où l'on se réunira.

219, rue de l'Université,
75007 Paris.
14, avenue de Robinson,
92290 Châtenay-Malabry.

– M. et Mme Pierre-Bloch,
Mme Michèle Ziskind
et ses enfants,
M. et Mme J.-P. Pierre-Bloch
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Pierre-Bloch
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léone SADOURNY,

décédée le 21 août, au Pilat (Gironde).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Lagny-sur-Marne, Chelles, Boulogne-Billancourt.

Les familles Belaieff, Tolstoï, Reins, Rotchi,
M. et Mme Pierre Baronnie

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Ernest SARRAZIN,

née Catherine Belaieff,

survenu le 21 août 1984, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Lagny-sur-Marne.

Les obsèques religieuses auront lieu le *vendredi 24 août, à 15 heures*, en la chapelle de la maison de retraite de la Croix-Rouge russe, 8, avenue du Gendarme-Castermant, à Chelles.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Boulogne-Billancourt, avenue Pierre-Grenier, à 16 h 45, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Mme Jean Wormser*,
son épouse,
M. Roger Wormser,
son père,
M. et Mme Marc Wormser
et leur fils,
M. et Mme Serge Wormser
et leurs enfants,
Mlle Martine Piel,
sa belle-fille,
M. et Mme Gérard Blondeau
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Wormser
et leurs enfants,
Les familles Wormser et Lajeunesse,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean WORMSER,

survenu accidentellement le mardi 21 août 1984.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– Une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Mamadou Oumar N'DIAYE,

décédé il y a quinze ans.

Jacqueline N'Diaye, Dakar.
Assane E. N'Diaye, Abidjan.

– Il y a dix ans,

Claude PINOT
quittait les siens.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
« *Je te donne la mort avec une espérance, ne me demande pas de te la définir.* »
Supervielle.

Messes anniversaires

– La maréchale Leclerc de Hauteclocque
Et le conseil d'administration de la Maison des anciens de 2e DB

vous invitent à venir nombreux à la messe du quarantième anniversaire, qui sera célébrée par Mgr Lustiger, le samedi 25 août, à 10 heures, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES F.
1	1 801	lion	10 000
		autres signes	1 000
2	72	tous signes	200
	2 762	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	3 282	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	6 602	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	1 312	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
	6 162	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	25 332	verseau	150 000
		autres signes	15 000
	24 052	sagittaire	4 000 000
		autres signes	150 000
3	0 073	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	2 113	lion	15 000
		autres signes	1 500
	2 503	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	36 183	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
	35 293	lion	150 000
		autres signes	15 000
4	4	tous signes	100
	414	tous signes	500
	09 094	sagittaire	150 100
		autres signes	15 100
	31 484	bélier	150 100
		autres signes	15 100
5	15	tous signes	200
	1 535	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 765	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6 905	taureau	15 000
		autres signes	1 500
6	76	tous signes	200
	1 236	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES F.
6	2 546	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6 996	balance	15 000
		autres signes	1 500
	5 336	poissons	15 000
		autres signes	1 500
	8 576	vierge	15 200
		autres signes	1 700
	09 636	taureau	150 000
		autres signes	15 000
7	97	tous signes	200
	637	tous signes	400
	8 767	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	06 737	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
	10 617	cancer	150 000
		autres signes	15 000
	11 507	poissons	150 000
		autres signes	15 000
8	728	tous signes	400
	938	tous signes	400
	8 218	verseau	15 000
		autres signes	1 500
	11 128	scorpion	150 400
		autres signes	15 400
9	5 319	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 049	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	3 289	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	5 309	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	16 039	vierge	150 000
		autres signes	15 000
0	0	tous signes	100
	110	tous signes	500
	160	tous signes	500
	3 690	balance	10 100
		autres signes	1 100
	20 810	balance	150 100
		autres signes	15 100

LOTO N° 34 TIRAGE DU MERCREDI 22 AOUT 1984

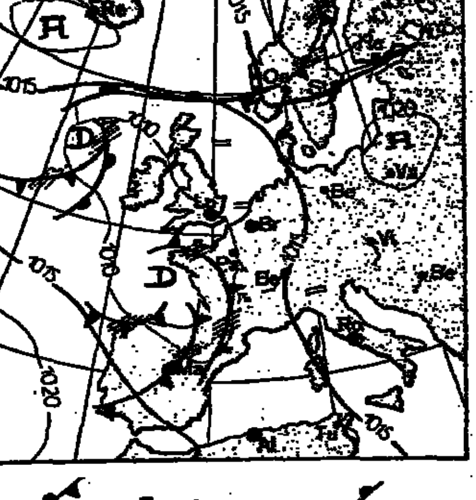
5 14 24 36 41 47 – 21 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 29 AOUT ET SAMEDI 1er SEPTEMBRE VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

84 TRANCHE D'AOUT DES SIGNES DU ZODIAQUE 62e
TIRAGE DU MERCREDI 22 AOUT 1984

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 24.8.84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Front quasi stationnaire – Front chaud – Front froid – ///// Pluie – ≡ Brouillard

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 août à 0 heure et le vendredi 25 août à 24 heures.

Un flux dépressionnaire de sud à sud-ouest, instable et humide, circule sur la France ; des perturbations pluvio-orageuses traversent la plupart des régions et sont souvent associées à de fortes précipitations.

Vendredi, le temps sera souvent nuageux dès le matin sur le pays, avec des ondées orageuses plutôt localisées le matin du nord-est aux Alpes et à la Corse.

Le ciel sera également très chargé avec de nombreux passages d'averses parfois orageuses de la Bretagne et des Pays de Loire à la Normandie et au Nord.

Sur les autres régions, le temps sera plus calme, bien que le risque de pluie, faible, puisse persister, sur le relief en particulier.

Au cours de la journée, la situation évoluera peu : maintien d'un temps très médiocre avec de rares apparitions du soleil et des averses orageuses sur le nord-ouest et l'est du pays ; des éclaircies apparaîtront ailleurs, mais des foyers orageux d'évolution diurne pourront être localement observés l'après-midi sur le relief.

Les températures maximales seront voisines de 21 degrés à 27 degrés du *nord au sud du pays. Le vent de sud à* sud-ouest soufflera modérément.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 août à 8 heures, de 1008,6 millibars, soit 756,5 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 août; le second le minimum de la nuit du 22 au 23 août) : Ajaccio, 29 et 16 degrés; Biarritz, 25 et 15; Bordeaux, 25 et 15; Bourges, 27 et 16; Brest, 22 et 13; Caen, 26 et 12; Cherbourg, 21 et 16; Clermont-Ferrand, 28 et 17; Dijon, 28 et 16; Grenoble-St-M.-H., 30 et 14; Grenoble-St-Geoirs, 28 et 15; Lille, 28 et 16; Lyon, 28 et 18; Marseille-Marignane, 29 et 22; Nancy, 28 et 12; Nantes, 24 et 16; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20; Paris-Montsouris, 27 et 18; Paris-Orly, 26 et 17; Pau, 29 et 16; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 15; Strasbourg, 29 et 13; Tours, 24 et 16; Toulouse, 30 et 18; Pointe-à-Pitre, *31 et 24*.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 30 et 15; Athènes, 27 et 18; Berlin, 27 et 14; Bonn, 29 et 13; Bruxelles, 29 et 15; Le Caire, 31 et 19; îles Canaries, 27 et 21; Copenhague, 24 et 15; Dakar, 31 et 27; Djerba, 34 et 24; Genève, 27 et 16; Istanbul, 23 et 16; Jérusalem, 24 et 16; Lisbonne, 22 et 16; Londres, 24 et 15; Luxembourg, 27 et 16; Madrid, 25 et 13; Moscou, 20 et 11; Nairobi, 27 et 13; New-York, 28 et 23; Palma-de-Majorque, 29 et 19; Rio-de-Janeiro, 25 et 22; Rome, 27 et 17; Stockholm, 27 et 16; Tozeur, 41 et 28; Tunis, 32 et 25.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 24 AOUT A 0 HEURE (GMT)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 AOUT

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cimetière du Père-Lachaise », *15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Ile de la Cité », 15 heures, 24, place Dauphine, B. Czarny.

« Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Lutèce-Visites).

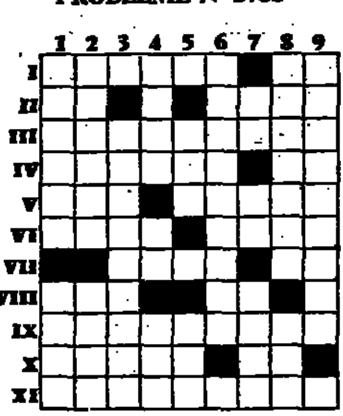
« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris).

« L'ermitage de Jean-Jacques Rousseau », 14 h 30, sortie gare d'Enghien (Paris et son histoire).

« Le couvent des Carmes », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3782



HORIZONTALEMENT

I. A *toujours sa place* réservée sur une banquette. Lettre grecque. – II. Lit campagnard. Sont souvent retenus mais rarement gardés. – III. Sert à moucher. – IV. A souvent des fourmis dans le corps. Annonce les premiers orages. – *V. Agite le monde animal.* Membres d'équipage. – VI. A donc perdu son bon sens. S'escrima en Crimée. – VII. Entoure avec précaution. Note. – VIII. Peu humble. Inscription à caractère gracieux. – IX. Rougit facilement. – X. « Oblitère » avec un mauvais « tampon ». Adverbe. – XI. Voyage qui occasionne beaucoup de frais.

VERTICALEMENT

1. Passe une partie de son service au lavabo. N'est satisfaite que lorsqu'on la trompe. – 2. Aime bien marcher jusqu'à l'épuisement. Ouverture de certains échanges. – 3. Va dans le sens de la marche ou de la démarche. – 4. Fait partie des gros titres. Conjonction. Sorte de flûte. – 5. Groupe d'indiens. Roi de *Juda*. – 6. A *souvent une bonne* mémoire mais jamais un bon souvenir. – 7. Jeu de Sapporo. En Silésie. Peuvent être crus ou cuits, c'est selon. – 8. Nous en font donc voir de toutes les couleurs. Est employé avec originalité. – 9. La consécra*tion, pour lui, c'est la dédicace.*

Solution du problème n° 3781

Horizontalement

I. Pêche. Tel. – II. Stromboli. – III. Yoyo. Rut. – IV. Clovisses. – V. Hégésias. – VI. Erard. – VII. Ain. Bée. – VIII. Trève. Pi. – IX. Ri. Llanos. – X. Escaliers. – XI. Seine. Tee.

Verticalement

1. Psychiatres. – 2. Etole. Irise. – 3. Cryogène. Ci. – 4. Hoover. Vlan !... – 5. Em. Isabelle. – 6. Sire. Ai. – 7. Torsade. Net. – 8. Elues. Pore. – 9. Lits. Baisse.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O des 24/02/1984 et 17/04/1984)

Le numéro **513435** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 013435, 113435, 213435, 313435, 413435, 613435 gagnent 100 000,00 F

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
503435	510435	513035	513405	513430	70 000,00 F
523435	511435	513135	513415	513431	
533435	512435	513235	513425	513432	
543435	514435	513335	513445	513433	
553435	515435	513535	513455	513434	
563435	516435	513635	513465	513436	
573435	517435	513735	513475	513437	
583435	518435	513835	513485	513438	
593435	519435	513935	513495	513439	

Tous les billets se terminant par		gagnent
3435		30 000,00 F
435		2 500,00 F
35		300,00 F
5		100,00 F

84 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 22 AOUT 1984 63e

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 23 août :

UN DÉCRET

● Relatif à la délimitation des zones submersibles de la vallée de la Loire dans le département de Loir-et-Cher.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

AUX ETATS-UNIS

La hausse des prix reste modérée malgré une légère accélération en juillet

La hausse des prix de détail aux Etats-Unis reste modérée. En juillet, le coût de la vie a augmenté de 0,3 % par rapport à juin et de 4,1 % par rapport à juillet 1983. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus (1), l'inflation est de 2,8 %. Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en sept mois, la hausse atteint 2,4 %.

Cette évolution semble donner raison aux déclarations assez optimistes – et en tout cas rassurantes – faites devant le Congrès, le 25 juillet, par M. Paul Volcker. Le président le la Réserve fédérale (la Fed) dont la volonté de rigueur et d'orthodoxie n'est plus à démontrer – avait notamment souligné que l'inflation était actuellement jugulée aux Etats-Unis et qu'il ne durcirait donc pas sa politique du crédit. Une telle prise de position avait eu pour effet de détendre momentanément les cours du dollar.

Le fait est que la hausse des prix reste faible, magré la poursuite de la croissance économique à un rythme toujours très élevé, même s'il s'est ralenti (7,6 % au deuxième trimestre en rythme annuel après 10,1 % au premier trimestre). Les commandes de biens durables ont progressé de 2,2 % en juillet – grâce, il est vrai, aux dépenses militaires, – annulant presque la baisse de 3 % enregistrée en juin.

Les autorités américaines avaient, il y a un mois, rectifié en baisse leur prévision de hausse de prix pour 1984, ramenée de 4,5-5,5 % à 4-4,5 %, après 3,2 % en 1983 et 6,1 % en 1982. Elément moins favorable, les prix alimentaires ont augmenté nettement plus vite qu'en juin (+ 0,3 % contre + 0,1 %).

Ces statistiques n'ont pourtant pas été très bien accueillies par les milieux financiers qui ont été confirmés dans leur crainte d'une accélération des pressions inflationnistes au cours des prochains mois. M. Reagan estime au contraire que ces chiffres de prix et de croissance renforcent sa position dans la bataille pour la présidence.

(1) En mai et en juin, les prix de détail avaient augmenté de 0,2 %.

EN AUSTRALIE

Le budget prévoit des réductions d'impôt sur le revenu

Les dépenses publiques atteindront 54 milliards de dollars dans le budget australien pour l'exercice juillet 1984/juin 1985. Ce budget est déficitaire de 5,6 milliards de dollars, ce qui représente un effort de 1 milliard de dollars pour comprimer l'impasse de l'exercice qui vient de s'achever et la ramener de 4,3 % du produit national à 3,3 %.

Le gouvernement travailliste a prévu des réductions importantes d'impôts sur les salaires, pouvant atteindre 17 % (le nouveau barème comprend cinq tranches avec un taux minimum de 25 %), des taxes sur le vin (10 %) et des aides fiscales aux sociétés minières pour leurs recherches. De plus, la déduction de 18 % sur les créations d'usines et les nouveaux équipements sera prolongée de deux ans.

Le ministre des finances, M. Paul Keating, a indiqué, au cours de son intervention devant les membres du gouvernement et le premier ministre travailliste, M. Bob Hawke, que les remboursements de la sécurité sociale, les pensions et les indemnités de chômage seraient augmentés. Du fait des réductions fiscales, les salaires ouvriers (salaires après impôts) seront relevés d'environ 25 dollars par mois. – (*AFP.*)

La modification de la convention fiscale franco-suisse est rejetée par une commission parlementaire

De notre correspondant

Berne. – N'hésitant pas à désavouer le gouvernement helvétique, la commission des affaires économiques du Conseil national (Chambre basse) vient de recommander par 9 voix contre 7 et 3 abstentions le rejet d'une modification signée en avril 1983 à Paris de la convention de double imposition avec la France.

Après de laborieuses négociations, le Conseil fédéral était pourtant arrivé à la conclusion que « *plus rien ne devrait s'opposer à une approbation rapide de l'avenant* » à cette convention. Dans un message complémentaire adressé le 30 juillet dernier au Parlement, il avait rendu public un échange de trois lettres entre les ministres des finances des deux pays par lesquelles la France apportait des garanties supplémentaires. « *Ces précisions*, indique le message, *sont de nature à apaiser toutes les craintes qu'avaient pu faire naître dans l'opinion des commentaires erronés de l'avenant.* »

Ces assurances n'ont pas suffi à venir à bout des réticences de la majorité de la commission parlementaire. Il est vrai que depuis plusieurs mois ses membres sont soumis à de multiples pressions tant de la part de Suisses possédant une propriété en France que de citoyens helvétiques résidant en France ayant conservé des biens fonciers dans la Confédération. A la veille même de la réunion de la commission, le groupement des banquiers privés de Genève était encore intervenu auprès des membres de la commission pour les inciter à réclamer une renégociation de l'accord fiscal franco-suisse « *afin d'en éliminer les anomalies, notamment l'impôt de trois pour cent sur la valeur des immeubles, et les imprécisions* ».

Les députés hostiles au projet ont saisi l'occasion pour marquer leur mauvaise humeur devant certaines pratiques reprochées aux agents des douanes et du fisc français davantage qu'ils s'en sont pris aux modifications de la convention elle-même. D'ailleurs le projet d'accord n'est guère différent de celui passé il y a une douzaine d'années avec l'Allemagne. Mais ses adversaires semblent se montrer plus méfiants à l'égard de l'administration française.

La Suisse y trouverait cependant aussi son avantage puisque la France s'est engagée à rétrocéder près de 40 millions de francs suisses aux cantons frontaliers, prélevés sur l'impôt perçu sur les revenus des Français travaillant en Suisse. La gauche et la droite se retrouveront sans doute une nouvelle fois face à face lorsque le Parlement sera appelé à se prononcer sur la modification de cette convention en décembre prochain.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AFFAIRES

LA TAXE TÉLÉPHONIQUE

L'UFC appelle au boycottage de la hausse

« *Téléphone : vous pouvez refuser les hausses !* » Sous ce titre, la revue *Que choisir ?* de l'Union fédérale des consommateurs (UFC), appelle au boycottage de la récente hausse de 10,5 centimes de la taxe téléphonique.

Que choisir ? dans son numéro à paraître le 30 août, en donne le « mode d'emploi », qui consiste à recalculer la facture envoyée par les PTT à partir d'une taxe de base de 0,645 F et non de 0,75 F, nouveau tarif. La revue explique, en s'appuyant sur la procédure interne des PTT, que le « *risque encouru* » est nul, tant que la somme due à l'administration reste inférieure à 250 F ; au-delà, la ligne est coupée.

L'UFC estime que la hausse de la taxe est « *inacceptable, pour deux raisons principales : d'une part, la vérité des prix, qui devrait être désormais, à en croire le premier ministre, la ligne de conduite des pouvoirs publics, ne pourrait entraîner qu'une baisse de la taxe de base ; d'autre part, si l'Etat a besoin d'argent, il lui appartient de recourir à l'impôt sur le revenu, et non à des expédients.* » La revue poursuit : « *Trop, c'est trop. Le temps des communiqués de protestation (...) semble quelque peu dépassé. (...) Nous vous proposons d'agir en appliquant la vérité des prix.* »

Pour la première fois de son histoire, l'UFC appelle au boycottage. Jamais, jusqu'ici, elle n'avait eu recours à cette extrémité.

Pour leur part, les PTT ont décidé, au moins dans un premier temps, de ne pas porter l'affaire devant les tribunaux. Ils se contenteront « *d'appliquer la loi* », c'est-à-dire de couper la ligne des mauvais payeurs, indique-t-on dans l'entourage de M. Mexandeau, quitte sans doute à modifier la « *procédure interne* » à laquelle fait allusion *Que Choisir ?*

L'appel de l'UFC constitue un précédent lourd de conséquences. Contester une décision du gouvernement est une chose. En l'occurrence, l'UFC, parlant de « *vérité des tarifs* » et d'usage « *d'expédients* », n'a pas tort. L'Elysée, qui a imposé la hausse de 10,5 centimes pour limiter le déficit du budget général de l'Etat de 1984, a fait à l'évidence une erreur économique et psychologique.

Appeler au boycottage, c'est-à-dire à l'incivisme, en est une autre. N'est-ce pas mettre le doigt dans un engrenage dangereux que de déroger aux règles collectives qui font la démocratie ?

E.L.B.

EDF lance un emprunt de 500 millions de dollars

Electricité de France (EDF) vient de lancer un emprunt de 500 millions de dollars (4,4 milliards de francs environ) sur le marché international, parallèlement à l'émission d'un emprunt de 2 milliards de F sur le marché domestique, cette dernière opération étant escomptée depuis plusieurs semaines par les spécialistes du marché obligataire (*le Monde* daté 5-6 et 19-20 août).

Organisée par la Banque nationale de Paris, la Morgan Guaranty Trust, Nomura Securities et le Crédit suisse First Boston, l'émission de 500 millions de dollars aura lieu sous la forme d'euro-obligations à « coupon zéro » (l'intérêt est alors décompté dès l'émission) d'une durée de dix ans. Selon la Morgan Guaranty, cet emprunt sera lancé à 32,25 % de la valeur nominale, ce qui assure aux souscripteurs (remboursés à 100 % à l'échéance des dix ans) un rendement annuel moyen de 11,98 %, l'opération, garantie par l'Etat, devant rapporter à EDF une somme nette de 155 millions de dollars.

Selon un porte-parole d'EDF, l'émission de cet emprunt en eurodollars, qui doit s'effectuer dans « *des conditions financières satisfaisantes* » et se substituer à d'autres emprunts antérieurs « *plus coûteux* », vise à assurer le refinancement de la dette de cette entreprise publique. Cette dette atteignait 190 milliards de francs à la fin de l'année 1983. « *La tendance est à la réduction de notre endettement* », souligne-t-on toutefois chez EDF, où l'on rappelle que le montant de la dette rapporté au chiffre d'affaires de 1983 (101,4 milliards de francs) n'a pas été plus élevé en l'année dernière que dix ans plus tôt. En 1984, EDF prévoit d'emprunter l'équivalent de 27 milliards de francs, contre 37,4 milliards de francs (dont 34 % en devises fortes) l'année précédente.

● **Création d'entreprises.** – Selon un sondage effectué par l'Agence nationale pour la création d'entreprises (9 996 personnes interrogées en janvier et février derniers), les créateurs potentiels d'entreprises sont 2 millions et demi en France. Ce sont à 60 % des hommes de moins de trente-cinq ans, habitants des grandes villes. Les projets les plus courants relèvent du commerce (39 %) ou des services (25 %). Les lieux d'implantations privilégiés sont la région parisienne et l'ouest de la France.

POUR LA PREMIÈRE FOIS LE 25 SEPTEMBRE

Le Trésor américain va réserver une partie de ses émissions à des investissements étrangers

Le Trésor américain envisage de tester, à l'occasion de sa prochaine émission de bons d'une durée de quatre ans – prévue pour le 25 septembre, – les nouvelles dispositions récemment annoncées par M. Donald Regan en faveur des investisseurs étrangers (*le Monde* du 18 août). Selon M. John Niebenke, sous-secrétaire adjoint au Trésor, chargé des finances fédérales, la part exacte qui sera réservée, pour la première fois, à des établissements financiers et à des maisons de courtage opérant sur les places internationales sera déterminée peu avant l'opération, étant entendu que cette part devrait porter sur un montant voisin de 1 ou 2 milliards de dollars.

Cette opération-test doit permettre de vérifier la réaction des investisseurs étrangers au « quasi anonymat » qui leur est offert. Selon les derniers détails connus – de nombreux points pratiques restant en suspens, – il est prévu que les institutions financières qui souhaiteront acquérir des bons ou des obligations du Trésor n'auront pas à révéler l'identité de l'acheteur au Trésor américain, mais simplement à lui donner l'assurance que les acquéreurs ne sont ni des Américains ni des étrangers résidant aux Etats-Unis. Les mêmes institutions devront renouveler cette assurance chaque fois qu'elles percevront des intérêts sur les bons et obligations achetés par leurs clients étrangers.

Selon certains analystes financiers, ces nouvelles dispositions n'offrent toutefois pas aux investisseurs étrangers les mêmes garanties « *à toute épreuve* » que celles découlant de l'anonymat conféré par des titres au porteur, en particulier en cas de contestation sur la qualité de l'acquéreur ou de tout autre litige. En fait, ajoutent-ils, ces nouvelles dispositions tentent de concilier, d'une part, la volonté du Trésor américain d'emprunter davantage à l'étranger (pour couvrir le déficit du budget fédéral et éventuellement faire pression sur les taux d'intérêt américains), de l'autre la vive opposition du Congrès, qui craint que l'émission en faveur d'investisseurs étrangers de titres fédéraux d'emprunt au porteur ne favorise indirectement, sur une grande échelle, la fraude fiscale aux Etats-Unis.

LES VENTES DE CREUSOT-LOIRE ONT CHUTÉ DE 40 % AU PREMIER SEMESTRE

La société Creusot-Loire, en règlement judiciaire depuis le 28 juin dernier a enregistré une très forte chute de son activité au premier semestre de cette année. Le chiffre d'affaires, soit 1,937 milliard de francs, a baissé de 40 % par rapport à la même période de 1983. Les ventes à l'exportation ont diminué de 52 % (990 millions de francs contre 2 milliards de francs). Seule l'activité sidérurgique (440 millions de francs) obtient des résultats du même niveau que l'an passé, tous les autres secteurs (mécanique, transformation des métaux, divers) s'effondrent.

Ces mauvais résultats étaient prévus, tant le carnet de commandes de la société s'était aminci dangereusement l'an passé. Le plan de redressement du groupe est toujours à l'étude, et l'une des difficultés qu'il présente est de savoir si l'on tient compte du maigre carnet de commandes actuel – position des pouvoirs publics – ou du niveau qu'il pourrait atteindre d'ici quelques mois, une fois que Creusot-Loire sera remise sur les rails – position des syndicats.

MONNAIES

BAISSE DU DOLLAR

En hausse ces trois derniers jours, le dollar a baissé assez sensiblement, jeudi matin 23 août, sur les grandes places financières internationales, mais ce repli s'est opéré en bon ordre avec des courants d'affaires normaux. La devise américaine a valu 8,8050 F (contre 8,8640 F la veille), 2,8670 DM (contre 2,8889 DM) et 2,3880 FS (contre 2,4115 FS).

Selon les cambistes, la baisse sur le dollar s'est faite sur les indications de New-York, où, mercredi soir, un net repli des cours avait été enregistré en liaison avec la détente enregistrée sur les taux de rendement des bons du Trésor.

L'or est remonté dans la City de Londres et cotait aux alentours de 352 dollars l'once (contre 345 dollars) peu avant midi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8140	8,8160	– 60	– 35	– 130	– 70	– 360	– 210
$ can.	6,7821	6,7852	– 72	– 43	– 147	– 85	– 339	– 208
Yen (100)	3,6437	3,6460	+ 143	+ 158	+ 283	+ 313	+ 869	+ 942
DM	3,0700	3,0723	+ 148	+ 162	+ 297	+ 324	+ 800	+ 866
Florin	2,7237	2,7252	+ 112	+ 124	+ 226	+ 249	+ 616	+ 671
F.B. (100)	15,2149	15,2223	– 38	+ 45	– 54	+ 103	– 44	+ 349
F.S.	3,6886	3,6910	+ 191	+ 211	+ 387	+ 422	+ 1135	+ 1218
L. (1 000)	4,9661	4,9687	– 115	– 87	– 254	– 200	– 930	– 807
£	11,5640	11,5728	+ 1	+ 60	+ 48	+ 164	+ 247	+ 490

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 5/8	11 3/4	11 11/16	11 13/16	11 3/4	11 7/8	12 1/16	12 3/16
DM	5	5 1/8	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16	6	6 1/8
Florin	6 1/8	6 1/4	6 1/16	6 3/16	6 1/8	6 1/4	6 5/8	6 3/4
F.B. (100)	11 3/16	11 5/16	11 1/8	11 1/4	11 1/8	11 1/4	11 1/8	11 1/4
F.S.	1 7/8	2 1/8	4 5/8	4 3/4	4 13/16	4 15/16	5	5 1/8
L. (1 000)	12	13 1/2	13 3/8	13 7/8	13 5/8	14 1/8	15	15 1/2
£	11 1/8	11 1/4	10 13/16	10 15/16	10 3/4	10 7/8	10 3/4	10 7/8
F. franç.	10 3/8	11 1/8	11 1/16	11 3/16	11 1/4	11 3/8	12 1/16	12 3/16

SOCIAL

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. KRASUCKI

Un discours à deux niveaux

Quelque chose est-il imperceptiblement en train de changer à la CGT ? La question, devenue habituelle quand il s'agit de l'évolution de la première confédération ouvrière française, mérite une fois de plus d'être posée à l'occasion de la conférence de presse dite « de rentrée » (et qui n'a jamais aussi peu mérité son nom), tenue, le 22 août, par son secrétaire général, M. Henri Krasucki.

A quelques semaines du remaniement ministériel et surtout du départ des ministres communistes, on pouvait s'attendre ce que la CGT se retrouve « les mains libres » et menace d'en faire usage. Autant dire qu'il n'en a rien été et qu'elle donne plutôt l'impression de se chercher. Parfois, même, et notamment en raison de la faiblesse de la mobilisation — qu'elle avoue, — la CGT paraît vouloir retarder le moment d'agir et prolonger, prudemment, la période d'observation.

De ce point de vue, d'ailleurs, la déclaration de M. Krasucki s'avère être un modèle du genre, qui fournit deux grilles ou deux niveaux de lecture.

L'un, assez conventionnel, reprendrait le cérémonial en vigueur et permettrait, au passage, de donner le ton de la critique formulée à l'égard du présent gouvernement. C'est-à-dire ni plus ni moins que la brassée de flèches décochées, ces derniers mois, contre M. Mauroy et son équipe. La continuité en quelque sorte.

L'autre, plus novateur, permettrait d'amorcer le changement et prendrait en compte des préoccupations de caractère structurel. Au regard de l'avenir et de l'attitude des partenaires sociaux, c'est cet élément de la conférence de presse qui serait le plus important, même s'il ne s'inscrit encore qu'en filigrane.

Certes, pour l'heure, il ne s'agit que de constater la présence de signes d'une évolution possible que l'on discerne en pointillé. A preuve, bien loin de rejeter le thème avancé par M. Fabius, le secrétaire général de la CGT reconnaît l'exigence d'une « *modernisation* », pourvu qu'elle ne dissimule pas d'autres desseins, comme la stratégie du déclin, l'abandon ou le recul. Prudent à l'égard d'une « *mode* », à ses yeux suspecte, M. Henri Krasucki souhaite un « *examen approfondi* » et se déclare prêt à discuter de toutes ses conséquences et d'abord sociales.

Mieux, il abandonne le mot d'ordre de « *pas un seul licenciement* », hier encore credo de la CGT, pour accepter d'examiner toutes les solutions possibles, si elles ne conduisent pas à admettre le chômage comme fatal. Tout, dit-il en substance, vaut mieux que la perte de l'emploi, y compris dans le cas de sureffectifs (« *un mot à la mode* » que M. Henri Krasucki se refuse toutefois à prononcer). L'affaire Citroën n'est pas loin, même si le secrétaire général de la CGT, à ce sujet, se montre plus sévère que M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT.

Rouler pour soi

Evolution, encore, quand le dirigeant de la CGT semble abandonner le langage combatif, se garde de jouer « *les va-t-en-guerre* » et paraît préférer le langage du réalisme. Sachant que les exhortations ne sont plus de saison — « *le mécontentement est une chose, la combativité en est une autre* », note-t-il, — il lance des appels, convaincants, à la mobilisation des travailleurs pour que ceux-ci formulent et donnent du poids à des « *propositions positives* ». Définit-il un autre mode d'intervention militante quand il formule l'espoir de voir les salariés trouver « *les méthodes d'action appropriées, intelligentes, énergiques et persévérantes pour se faire entendre vraiment* » ?. « *Ça s'est déjà vu* », répond-il.

Dans ce raisonnement, le souci politique apparaît avec une distance nouvelle. Certes, il n'est pas question de nier l'importance de cette voie, puisque ce qu'ont « *espéré* » les travailleurs « *était légitime et le demeure* », mais il ne faut pas s'en remettre à « *l'échéance suivante sans rien faire* ». Il ne faut pas sous-estimer « *la nature des gouvernements, le rôle des formations politiques* », mais il est nécessaire de s'adapter « *aux réalités, aux actes, sans procès d'intention* ».

En d'autres termes, et en le disant à mots couverts, la CGT intègre dans sa ligne de conduite présente et à venir les échecs électoraux, synonymes d'une désillusion et sans doute sanction pour une bonne partie de ses propres troupes. Elle entend « rouler pour elle », se donner les moyens de poursuivre son action ou ses buts sans la présence de la gauche au pouvoir — et pourquoi pas ? — elle pourrait décider de ne pas enchaîner son sort à celui de son partenaire privilégié, le Parti communiste français. Lequel, d'ailleurs, compte tenu de son poids électoral actuel, peut difficilement jouer son rôle traditionnel de levier dans la majorité d'aujourd'hui comme dans l'opposition.

Plus que jamais la permanence de l'action pour les travailleurs de la première confédération ouvrière est à l'ordre du jour au prix d'une mutation qui est, sans aucun doute, douloureuse. A quelques réflexions, par quelques notations éparses, il apparaît bien que ce mouvement, sans précédent à la CGT, s'il se confirmait, s'accompagne d'hésitations, de regrets et peut-être même de remises en cause internes. Comme si le poids des faits finissait par avoir raison de bien des certitudes et que la « langue de bois », brusquement, ne pouvait plus cacher un infléchissement.

ALAIN LEBAUBE.

La modernisation : un « mot magique »

Voici les principaux passages de la conférence de presse de M. Krasucki :

● **La critique conventionnelle.** — L' « *emploi et le pouvoir d'achat sont les deux préoccupations principales des travailleurs et, sur ces deux points, ça ne va pas* », déclare, le 22 août, M. Krasucki, en rappelant ses propos, vieux d'un an. « *Les choix n'ont pas été bons* », et ce qu'on appelle la « *rigueur* » devient « *bel et bien (...) l'austérité pour les travailleurs, pour les petits, pour ceux qui constituent les forces vives du pays* ».

« *La pauvreté augmente* » et, ajoute-t-il, *1984 s'annonce plus mal que 1983 qui a été mauvaise* ». Un slogan pour conclure : « *Halte à la baisse du pouvoir d'achat des salariés, et aussi des retraités, des préretraités et des chômeurs ! Mais, au contraire, amorce d'une amélioration réaliste* ».

● **A l'adresse du gouvernement de M. Laurent Fabius.** — « *Rien, absolument rien, ne se fait pour corriger les inégalités par trop criantes. Ce sont les petits qui trinquent* », poursuit M. Krasucki, qui cite en exemple les mesures prises pour faire baisser le taux d'intérêt des livrets de caisses d'épargne, pénalisant les petits épargnants, et s'interroge : « *Pourquoi deux poids, deux mesures ?* » A propos de l'annonce de la réduction des impôts « *et autres prélèvements obligatoires* », il observe qu'on établit « *un impôt téléphone, un impôt essence et d'autres subterfuges qui annulent par avance les effets de cette promesse* » et questionne : « *Et l'on s'étonne que les gens ne marchent pas ?* » Enfin, évoquant la préparation du budget, comportant des « *restrictions graves* », il affirme que cela « *ne peut donner rien de bon* ».

● **La priorité à la lutte contre le chômage et à une nouvelle politique industrielle...** Sur les thèmes abordés par le premier ministre dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale et à propos de la modernisation, « *un mot qui sonne bien* », « *un mot magique* », le secrétaire général de la CGT admet sa nécessité, à condition de « *ne pas jouer sur les mots ni de se laisser prendre aux mots* ». « *Nous sommes*, dit-il, *résolument pour une modernisation efficace, maîtrisée, facteur de progrès* », mais il ajoute qu'il faut parler « *franchement de recul, d'abandon quand c'est de cela qu'il s'agit* ».

Pour l'heure, la modernisation règle le sort des travailleurs par « *une décision où ils ne comptent pour rien* » et « *on ne peut admettre l'irresponsabilité sociale* ». « *Pourquoi est-ce que cela devrait se traduire fatalement par du chômage ?* », poursuit M. Krasucki, pour qui, « *dans le coût réel de toute modernisation, il faut bien inclure le coût de ses conséquences* ».

A l'inverse, le secrétaire général de la CGT propose « *une approche sérieuse, loyale, de tout problème, sans a priori* ». On peut, dit-il, « *aborder autrement les problèmes réels que posent les modernisations, les adaptations aux connaissances et aux réalités telles qu'elles évoluent* ». « *Changer de métier, changer de travail avec une formation appropriée dans la même entreprise ou dans une entreprise voisine ou nouvelle (...) est une chose. Mais perdre un travail pour devenir chômeur, c'en est une autre.* »

Le dossier de la sidérurgie pourrait faire partie de ces discussions (« *Il faut réviser le plan acier, et le réviser démocratiquement* »), tout comme celui de l'automobile. La CGT réclame « *un examen franc, un vrai débat national, au grand jour, pour toute la branche et pour chaque entreprise* » et, « *s'il est démontré ici ou là qu'il y a des problèmes d'effectifs, on les examinera pour trouver de bonnes solutions* ». Au lieu de cela, et en l'état du conflit Citroën notamment, remarque M. Krasucki, « *on commence par s'attaquer à l'emploi à la tronçonneuse* ».

● **La mobilisation sociale.** « *Les choix importants n'évolueront pas sans que les travailleurs aient fait le nécessaire* », remarque M. Krasucki, pour qui, dans la situation présente, « *pour des raisons diverses et sans offenser personne, les travailleurs n'ont à aucun moment encore pesé de leur véritable poids, ils ne se sont pas encore réellement mobilisés pour leur compte* ». Aujourd'hui, « *attendre (...) l'échéance politique suivante sans rien faire, ce n'est pas une solution, mais un renoncement, et le temps passe* ». Aussi faut-il que les travailleurs trouvent « *les méthodes d'action appropriées, intelligentes, énergiques et persévérantes pour se faire entendre* ».

Le plan de licenciements chez Citroën

(Suite de la première page.)

La CGT, pour sa part, paraît durcir sa position, par rapport aux déclarations antérieures de M. André Sainjon, dirigeant de la Fédération de la métallurgie, à l'issue de sa rencontre avec les dirigeants de Citroën. D'une part, sans contester formellement la légalité du comité central d'entreprise et des comités d'établissement, elle refuse toute décision en l'absence des travailleurs de l'entreprise. Or la reprise du travail, prévue pour le 28 août, a été reportée de deux jours et n'interviendra pas, en totalité à Aulnay, avant le 1er septembre (de source syndicale, la première semaine, il n'y aurait qu'une équipe sur deux).

D'autre part, la FTM-CGT, après réflexion, estime qu'« *aucune réponse satisfaisante n'a été apportée* » à ses demandes et annonce son intention d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour qu'ils repoussent « *les exigences de la direction* ».

Trois questions

En fait, trois questions restent posées par le nouveau plan. La première, c'est l'éventuel partage des dépenses et des responsabilités de formation : Citroën demande à profiter du régime du chômage partiel, et n'exclut pas une participation du centre de formation des travailleurs de l'automobile mis en place par le gouvernement. Cela représente un premier terrain de discussion entre les dirigeants de la firme et les pouvoirs publics, qui, a indiqué M. Claude Artus, directeur des relations sociales de Citroën, ont été informés « *afin de pouvoir discuter des conventions les plus favorables* ».

La deuxième, c'est le sort des ex-travailleurs de Citroën à l'issue de leur formation. La direction annonce une formation « sur mesure », en fonction du niveau des intéressés et des qualifications qu'ils sont susceptibles d'obtenir. Mais qu'est que cela peut signifier, et sur quoi cela peut-il déboucher pour des OS à très bas niveau de formation ? La CGT voudrait obtenir une forme d'assurance sur ce point : c'est ce qu'a signifié M. Henri Krasucki au cours de sa conférence de presse (*lire ci-contre*). Et la CFDT entend « *vérifier après dix mois* ». Où se situe le point d'équilibre possible avec le licenciement demandé par la direction ?

La troisième, c'est l'évolution de l'entreprise et le sort des autres travailleurs. Les suppressions d'emplois ne seront-elles qu'une première tranche dans la résorption des sureffectifs ? Selon la CFDT, la direction de Citroën, a annoncé un accroissement de la formation consacrée aux technologies nouvelles (ainsi qu'un volonté d'améliorer l'information et les relations sociales dans l'entreprise) ce qui peut modifier la situation. Mais cela ne touche pas à la politique industrielle et à la place des usines de la région parisienne dans l'ensemble de la production.

La partie reste donc délicate. La direction peut considérer que le dossier est clos. Mais elle a besoin des pouvoirs publics pour le chômage partiel et la formation et ne peut prendre le risque d'un nouveau conflit ouvert. Quand au gouvernement, s'il veut éviter de nouvelle crises à la fois à Citroën et dans les autres entreprises automobiles concernées par d'éventuelles suppressions d'emplois, comme Renault, il lui faut avant d'accorder des licenciements, être sûr que la formule retenue peut « *passer* » auprès des salariés et des syndicats, au tout premier chef la CGT. Ces derniers demandent des assurances. La solution n'est pas simple, et pas nécessairement proche. Mais elle apparaît moins impossible qu'il y a trois ou quatre mois.

GUY HERZLICH.

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● **Ravagée par un incendie, la plate-forme d'Enchova (Brésil) sera remise en fonction rapidement.** — Selon la compagnie Petrobas, la plate-forme d'Enchova, gravement endommagée par un incendie la semaine passée, sera de nouveau opérationnelle d'ici une vingtaine de jours. Cette plate-forme, la plus importante des seize installations assurant l'extraction pétrolière au large des côtes brésiliennes, produisait, avant l'accident, 40 000 barils par jour (2 millions de tonnes par an) de brut, soit 10 % de la production brésilienne. L'incendie, qui a entraîné une perte d'environ 5 millions de dollars (45 millions de francs), avait fait trente-sept morts. — (*AFP.*)

● **Offre publique d'achat de 1,2 milliard de francs dans le secteur pétrolier britannique.** — La société Carless, Capel and Leonard, spécialisée dans le pétrole et la pétrochimie, a lancé une offre publique d'achat de 109 millions de livres (1,26 milliard de francs environ) sur la compagnie pétrolière Premier Consolidated Oilfields. Cette offre a été aussitôt rejetée par Premier, dont les actions ont néanmoins vivement augmenté à la Bourse de Londres. Les deux sociétés sont associées pour l'exploitation du gisement de Wytch-Fields (Dorset) avec le groupe BP et plusieurs autres compagnies. Si l'OPA de Carless sur Premier réussit, le nouveau groupe détiendra 20 % du gisement, le plus productif des champs britanniques en dehors de la mer du Nord. — (*AFP.*)

● ***Report de la réunion des ministres du pétrole du conseil de coopération du Golfe.*** — Les six ministres du pétrole des pays membres du conseil de coopération du Golfe (CCG) — Arabie Saoudite, Bahrein, Koweït, Emirats arabes unis, Oman et Qatar — ont décidé de reporter *sine die* la session ordinaire prévue les 28 et 29 août à Qatar, afin de « *permettre aux responsables pétroliers d'avoir davantage de concertations sur l'ordre du jour* ». Les six ministres devaient notamment examiner les résultats de la mission engagée au sein de l'OPEP, afin de sensibiliser, grâce à la visite de deux délégations, tous les pays membres à la nécessité de respecter les règles fixées par l'organisation. — (*AFP.*)

TROIS MILLE EMPLOIS MENACES DANS LE VAL-DE-MARNE, SELON LA CGT

Près de trois mille emplois sont menacés à court terme dans le Val-de-Marne où quarante-deux mille chômeurs ont été recensés, a affirmé, le 22 août, l'Union départementale CGT à l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue dans les locaux de l'usine SKF d'Ivry, occupée depuis dix mois. Les responsables CGT ont souligné que ces menaces de licenciements concernaient également le secteur tertiaire.

Dans le domaine de la distribution alimentaire, quatre cents licenciements ont été demandés à la Coop d'Alfortville, de même chez Viniprix à Ivry, Vitry et Créteil. Deux cents licenciements sont prévus par la direction de Nicolas dont le groupe Remy-Martin doit prendre le contrôle.

Enfin les responsables syndicaux ont souligné que « douze entreprises du Val-de-Marne sont actuellement en lutte pour le maintien de l'emploi et des acquis sociaux. »

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris. — Par arrêt de la treizième chambre de la cour d'appel de *Paris du 10 mai 1984, signifié au* parquet le 27 juillet 1984, M. Bomier Gérard, né le 25 février 1931 à Boulogne-Billancourt (92) demeurant à Paris (18e), 19, rue Germain-Pilon, a été condamné à 10000 F d'amende pour tromperie sur les qualités substantielles d'une prestation de service. La cour a en outre ordonné, aux frais, du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Figaro* et *le Monde*. — Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

Le Greffier en chef.

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris. — Par arrêt de la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris du 11 juillet 1983, M. Bouvier Jean-Claude, né le 9 juin 1941 à Paris (14e), demeurant à Saint-Therose-en-Haute (Canada), 676, rue Tachereau, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 5000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. Pourvoi rejeté le 4 juin 1984. La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt par extrait, dans *le Journal officiel*, *le Figaro* et *le Monde*. — Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition.

Le Procureur en chef.

Un jugement de la cour d'appel de Dijon, chambre correctionnelle, du 30 mai 1984, a condamné Mercier Bernard, né le 21 mars 1927 au Havre (76), commerçant, 24, rue Mora à Enghien-les-Bains (95) à un mois de prison avec sursis pour infraction à la réglementation des changes par constitution irrégulière d'avoirs à l'étranger.

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris. — Par arrêté de la douzième chambre de la cour d'appel de Paris du 30 mai 1983, Mlle Franco Genya, née le 8 juin 1958 à Natanya (Israël), demeurant à Paris (18e), 103, rue de Caulaincourt, a été condamnée à deux années d'emprisonnement avec sursis simple ainsi qu'à deux amendes de 600000 F chacune pour délit de contrebande par exportation de moyens de paiement par dissimulation, exportation de moyens depaiements sans autorisation (faits commis en novembre 1981). La cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée (jusqu'à 3 000 F) la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*. Pourvoi rejeté le 2 mai 1984. — Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

Le Greffier en chef.

Extrait des minutes du greffe de la cour d'appel de Paris. — Par arrêt de la douzième chambre de la cour d'appel de Paris du 30 mai 1983, Mme Lindenbaum Monique, née Cymbler, née le 27 janvier 1932 à Paris (12e), demeurant à Paris (18e), 103, rue de Caulaincourt, a été condamnée à deux années d'emprisonnement avec sursis simple ainsi qu'à deux amendes de 600000 F chacune pour complicité délit de contrebande par exportation de moyens de paiement par dissimulation, exportation de moyens de paiement sans autorisation (faits commis en novembre 1981). La cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamnée (jusqu'à 3000 F) la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*. Pourvoi rejeté le 2 mai 1984. — Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

Le Greffier en chef.

Extrait des minutes du secrétariat-greffe du Tribunal de grande instance d'Abbeville, département de la Somme. — D'un jugement rendu par défaut le 14 décembre 1983 par le Tribunal de grande instance d'Abbeville statuant en matière correctionnelle, il appert que Aubert Charles, né le 11 juillet 1936 à Damprémy (Belgique), forain, sans domicile connu, Dezittere Vivan, né le 24 juin 1958, à Fauville-en-Caux, forain, sans domicile connu, ont été condamnés pour publicité mensongère et fraudes en matière de produits ou de service. Délit commis à Abbeville, le 26 février 1983, à 3 mois sursis simple et 5000 francs d'amende chacun. Le tribunal ordonne la publication du jugement par extrait dans le journal *le Monde*. — Pour extrait conforme.

Le Greffier en chef.

Par arrêt de la vingtième chambre de la cour d'appel de Paris du 21 juin 1984, M. Venin Claude, né le 31 juillet 1951 à Paris (3e), demeurant à Saint-Maur (94), 3, avenue Diderot, a été condamné à 2 000 francs + deux amendes de 500 francs pour chacune des deux infractions au décret du 8 janvier 1965, pour blessures involontaires et infractions au Code du travail. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde*. —

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

Le Greffier en chef.

(Publicité)

PRÉFECTURE DE L'AUBE

AVIS

Le préfet, commissaire de la République, du département de l'Aube à Troyes, communique :

Une instruction administrative est ouverte sur la demande présentée par Electricité de France, en vue de la déclaration d'utilité publique du raccordement de la ligne à deux circuits 400 kV Le Chesnoy-Méry au poste de Nogent.

Conformément au décret no 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier présenté par Electricité de France comporte une étude d'impact.

Pendant deux mois à dater du 20 août 1984, le public pourra en prendre connaissance aux lieux, jours et heures ci-après (à l'exception des jours fériés) :

— **A la préfecture de Troyes, place de la Libération à Troyes,**
les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30/14 h à 17 h.

— **A la sous-préfecture de Nogent, rue Casimir-Périer, à Nogent/Seine (Aube),**
les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8 h à 12 h/14 h à 17 h.

— **A la mairie de Nogent/Seine, rue Paul-Dubois, à Nogent/Seine (Aube),**
les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h/14 h à 18 h 15.

— **A la direction régionale de l'industrie et de la recherche de la région Champagne-Ardenne, 3, rue Grenet-Tellier - 51000 Châlons/Marne,**
les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8 h à 12 h/13 h 30 à 18 h.

Le public pourra faire part de ses observations éventuelles sur un registre prévu à cet effet.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE DE SYRIE

PUBLIC ESTABLISHEMENT OF ELECTRICITY
FINANCIAL DIRECTORATE
EXTERN CONTRACT SECTION

No 2020/F
Date : 4/8/1984

EXTENSION DE LA DATE DE CLOTURE DE L'APPEL D'OFFRES No 1540

Comme suite à notre annonce concernant l'appel d'offres No 1540 pour l'extension de la centrale thermique de Banias au moyen de deux unités de 160 MW qui est mentionné dans le Bulletin officiel quotidien No 4777 daté du 2/5/1984 :

La date de clôture pour la présentation de l'offre est reportée au lundi 12/11/84.

Le directeur général du PEE,
ingénieur R. Idriss.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 août

En hausse : + 1,5 %

Le marché parisien a évolué favorablement mercredi. En cette journée de réponse des primes qui précède les opérations de liquidation mensuelle (laquelle s'annonce largement gagnante avec une hausse de 5,7 % en un mois), la cote a progressé de 1,51 % dans des échanges nettement plus étoffés depuis le début de la semaine.

Visiblement, les affaires ont repris à la Bourse de Paris où la clientèle plus traditionnelle est venue relayer, pour partie, ces gérants de SICAV qui ont fait l'essentiel du marché ces dernières semaines. La très bonne tenue de Wall Street (l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné près de 23 points mardi soir) a sans doute largement contribué à la bonne humeur perceptible sur les groupes de cotation où l'on retrouvait les visages familiers.

Galeries Lafayette, Colas, Penarroya, L'Oréal, Imétal ont figuré en tête des valeurs les plus actives avec des gains de 4 % à 10 %, suivies, à quelque distance, par Elf-Aquitaine, Primagaz, Bougrain, BSN, Lafarge-Coppée (+ 3 % à + 4 %). A son plus haut niveau de l'année, le Club Méditerranée gagne 3 %, de même que la Compagnie Bancaire. Par contre, Cetelem et UFB, deux autres valeurs du même groupe (Compagnie Bancaire), perdent 2 % à 3 %, alors que ces deux titres s'étaient bien comportés la veille (dans des échanges très peu étoffés, il est vrai : 110 et 320 titres respectivement...).

A son plus bas de l'année, Saint-Louis perd 2 %, précédée par Euromarché, ADG (– 4,5 %), Maison Phénix et GTM-Entrepose cédant 1,5 %.

Sur le marché international, le cours de l'or s'est établi à 345,40 dollars l'once (inchangé sur mardi midi) à Londres. Le lingot a gagné 300 F, à 98 950 F, tandis que le napoléon est inchangé, à 610 F, pour la quatrième séance consécutive.

Reprise du dollar-titre, à 10,24/29 F (contre 10,19/20 F la veille).

NEW-YORK

Mi-figue, mi-raisin

Une nouvelle hausse s'est produite mercredi à Wall Street, mais à mi-séance, sur des ventes bénéficiaires, le marché a reperdu, et même au-delà, tout le terrain gagné initialement. A la clôture, l'indice des industrielles, un moment parvenu à 1 250,55, s'établissait à 1 231,77 (– 7,96 points). Le bilan de la journée est toutefois resté positif. Sur 1 969 valeurs traitées, 847 ont monté, 746 ont baissé et 376 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, l'annonce officielle d'un taux d'inflation de 0,3 % pour juillet a produit une excellente impression. Mais la hausse, le même mois, des commandes de biens durables (+ 2,2 %) a rafraîchi l'atmosphère, bien que cette progression soit imputable à des ordres passés par l'armée, les commandes destinées à l'industrie proprement dite ayant baissé (– 3,3 %). En outre, l'avertissement lancé par la commission de la Chambre des représentants à propos des déficits budgétaires, qui pourraient contraindre le FED à maintenir une politique de crédit très stricte, d'où une possibilité de tension sur les taux, a incité les investisseurs à la prudence, d'autant que le marché obligataire a fléchi. Selon les professionnels, le marché serait entré dans une phase de consolidation. Ceux-ci, pour expliquer le recul du « Dow », évoquaient des ventes institutionnelles.

Une forte activité a continué de régner, et 116,05 millions de titres ont été échangés, contre 128,14 millions.

VALEURS	Cours du 21 août	Cours du 22 août
Alcoa	37 3/4	37 3/4
A.T.T.	19 1/2	19
Boeing	53 3/8	53 1/8
Chase Manhattan Bank	42 1/4	42 1/2
Du Pont de Nemours	50 3/8	50 1/8
Eastman Kodak	77 3/4	76 1/4
Exxon	42 1/2	42 3/4
Ford	45 3/4	44 7/8
General Electric	58 1/2	57 1/2
General Foods	59	58 3/4
General Motors	76 1/8	76
Goodyear	28 3/8	27 7/8
I.B.M.	125 7/8	124
I.T.T.	27 1/4	27 1/2
Mobil Oil	28	27 7/8
Pfizer	36 5/8	36 1/2
Schlumberger	48 3/8	48 1/2
Texaco	36	35 3/4
U.A.L. Inc.	39 1/4	39 1/2
Union Carbide	56 1/8	55 7/8
U.S. Steel	25	23 3/4
Westinghouse	26 3/4	25 7/8
Xerox Corp.	40 1/4	39 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BAYER. – Après Hoechst, qui vient d'annoncer une augmentation de 83,7 % de son bénéfice avant impôt au premier semestre 1984 (*le Monde* du 23 août), c'est au tour de Bayer AG de faire état, pour la même période, d'un bénéfice de 1,49 milliard de deutschemarks, en hausse de 72,9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Dans le même temps, le chiffre d'affaires mondial est passé de 18,5 à 21,9 milliards de deutschemarks, les investissements en immobilisations étant évalués à 1,9 milliard de deutschemarks pour l'année 1984 et à 700 millions pour la seule société mère. Cette dernière a réalisé au cours des six premiers mois un bénéfice, avant impôt, de 660 millions de deutschemarks, en progrès de 30,2 % sur le premier semestre 1983, le chiffre d'affaires atteignant 8,64 milliards de deutschemarks, soit une progression de 15,5 %. Selon la société, cette hausse résulte d'une augmentation du volume des ventes, d'un bon taux d'emploi des capacités de production et de coûts de production avantageux, Bayer faisant état d'un niveau satisfaisant de ses exportations durant le deuxième trimestre 1984, alors que la croissance de son activité a été ralentie sur le marché intérieur par rapport aux trois premiers mois de l'année.

MITCHELL. – Les gestionnaires de Sicav du Crédit agricole et d'un fonds commun de placement à risques de la « banque verte », Agri-Entreprises, ont pris une participation de 15 % dans la société Mitchell, société non cotée en Bourse et ex-« numéro un » mondial des moulinets pour canne à pêche. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des habituelles mouvements de portefeuille des organismes de gestion collective du Crédit agricole, permettra à cette société savoyarde de financer en partie un programme d'investissements de quelque 5 millions de francs. Celui-ci concerne le lancement, à l'automne prochain, d'un nouveau produit, lequel bénéficie d'un concours financier de l'ANVAR à hauteur de 1,2 million de francs. Reprise, après un dépôt de bilan, par M. Philippe Blime, cette société, qui vendait à un moment jusqu'à deux millions de moulinets par an (par rapport à un marché mondial de dix millions), a entrepris une vaste réorganisation de son réseau commercial aux Etats-Unis, tout en cherchant à s'implanter au Japon, second marché mondial.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	21 août	22 août
Valeurs françaises	108,7	110,5
Valeurs étrangères	92,2	93,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 août	22 août
Indice général	163,4	165,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 23 août .... 10 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 août	23 août
1 dollar (en yens)	242,35	240,95

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 AOUT

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1726	1723	1723	– 0 11	2490	Essilor	2600	2660	2660	+ 2 30
3535	C.N.E. 3 %	3564	3546	3546	– 0 50	890	Esso S.A.F.	907	920	915	+ 1 31
1350	Electricité T.P.	1386	1397	1399	+ 0 93	800	Eurafrance	803	803	803	....
1070	Renault T.P.	985	980	985	....	685	Euromarché	695	670	670	– 3 59
1340	Rhone-Poul. T.P.	1330	1335	1334	+ 0 30	615	Europe n° 1	638	638	639	+ 0 15
1175	St-Gobain T.P.	1184	1184	1184	....	820	Facom	806	818	818	+ 1 48
1243	Thomson T.P.	1136	1137	1137	+ 0 08	675	Fichet-bauche	672	676	675	+ 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
655	Gen. Motors	769	785	785	+ 2 08	16	Toshiba Corp.	17 25	17 60	17 60	+ 2 02
60	Goldfields	68 50	68 80	68 80	– 1	745	Unilever	852	860	860	+ 0 93
40	GdMetropolitain	42 10	42 70	42 70	+ 1 42	325	Unit. Techn.	407	419 20	418	+ 2 70
165	Harmony	179 50	180	179 80	+ 0 16	925	Vaal Reefs	1095	1101	1101	+ 0 54
30	Hitachi	35 95	36 50	36 40	+ 1 25	395	West Deep	477 50	483	480	+ 0 52
535	Hoechst Akt.	610	611	613	+ 0 49	375	West Hold.	406	410	411	+ 1 23
69	Imp. Chemical	81 20	83 20	83 20	+ 2 46	330	Xerox Corp.	396 50	408 30	410	+ 3 40
88	Inco. Limited	117	117 50	117 80	+ 0 68	1 89	Zambia Corp.	2 06	2 03	2 09	+ 1 45

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 858	8 864	8 620	9 040
ECU	6 877	6 874	....	....
Allemagne (100 DM)	307 070	307 110	293	313
Belgique (100 F)	15 209	15 218	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	272 200	272 370	260	280
Danemark (100 krd)	84 220	84 260	79	87
Norvège (100 k)	106 820	106 880	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 633	11 625	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 685	7 678	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 961	4 969	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	367 820	368 180	354	375
Suède (100 krs)	105 900	106 190	101	108
Autriche (100 sch)	43 730	43 730	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 380	5 373	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 900	5 880	5 600	6 700
Canada ($ can 1)	6 804	6 811	6 550	6 890
Japon (100 yens)	3 884	3 884	3 510	3 870

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/8
Or fin (kilo en barre)	98300	98600
Or fin (en lingot)	98850	98950
Pièce française (20 fr)	610	610
Pièce française (10 fr)	436	.....
Pièce suisse (20 fr)	586	583
Pièce latine (20 fr)	575	571
Souverain	734	728
Pièce de 20 dollars	4225	4190
Pièce de 10 dollars	2100	2060
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3835	3846
Pièce de 10 florins	594	589

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Quatre appelés parachutistes condamnés pour vol et abandon de poste.* – Quatre parachutistes ont été condamnés, mardi 21 août, à un an de prison ferme par la chambre spécialisée dans les affaires militaires du tribunal de grande instance de Pau. Le caporal Claude Sanz-Romero, les parachutistes Hervé Levourc'h, Marc Desflaches, et Jean-Michel Crockaert, qui étaient de garde au dépôt de munitions du 1er RCP à Sedzère (Pyrénées-Atlantiques), avaient simulé une attaque extérieure au cours de la nuit du 20 au 21 mai. Ils voulaient ainsi dissimuler le détournement de munitions et de matériel militaire qu'ils avaient fait passer par une ouverture pratiquée dans les barbelés.





A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Le référendum peut être un instrument précieux d'apaisement des passions »

souligne M. Robert Badinter

L'Assemblée nationale, a commencé, jeudi matin 23 août la discussion du projet de loi visant à *réformer* la Constitution pour étendre les possibilités de recours au référendum. MM. Marchais, Jospin, Barre, notamment étaient présents dans l'hémicycle, mais M. Chirac, lui n'y était pas.

Premier orateur, M. Raymond Forni (PS, territoire-de-Belfort), président et rapporteur de la commission des lois, rappelle les nombreuses propositions de réforme constitutionnelle sur ce thème, précédemment émises par des membres éminents de l'opposition, et s'étonne donc que, *maintenant,* ceux-ci refusent le projet gouvernemental. « *Le sommet du reniement fut atteint lors du débat au Sénat* », dit-il, critiquant nommément M. Étienne Dailly, rapporteur du texte au Palais du Luxembourg. M. Forni explique que la majorité de l'Assemblée nationale est prête à examiner des amendements au projet, s'il s'agit notamment de prévoir un rôle pour le Conseil constitutionnel dans la procédure référendaire. « *Mais,* dit-il, *pour discuter il faut être deux : or le Sénat a refusé la discussion au fond* ». C'est pourquoi M. Forni propose à l'Assemblée « *d'adopter tel quel le projet dans l'attente que le Sénat saisisse enfin la main qui lui est tendue* ».

Montant à son tour à la tribune, le garde des sceaux, souligne lui aussi, que le gouvernement participe à ce débat dans un esprit d'ouverture. Analysant les avantages de la procédure référendaire, M. Robert Badinter reconnaît qu'ils ne sont pas juridiques mais « *politiques et même moraux* ». Il explique, par exemple, qu'il aurait été souhaitable que la ratification de la convention européenne des droits de l'homme fût soumise à référendum et que, de la même manière, l'évolution des techniques, dans le domaine de l'audiovisuel par exemple, ou en matière de filiation, à la suite des progrès de la médecine, pourraient demain nécessiter que les électeurs eux-mêmes tranchent les nouvelles questions posées.

« *Il ne faut pas que le droit et les institutions soient en retard lorsqu'on assiste au choc en retour des progrès de la technique et des libertés existantes* », souligne le garde des sceaux, qui explique que le référendum « *peut être un instrument précieux d'apaisement des passions* », même s'il reconnaît qu'il ne peut être recouru à cette procédure que de « *façon exceptionnelle* ». Bien que l'image du référendum ait laissé « *un mauvais souvenir dans la mémoire des républicains* ». M. Badinter ajoute que « *la démocratie peut être rendue plus vivante par une pratique apaisée du référendum* ». Ce qui implique que le recours au référendum ne se transforme pas en question de confiance au président de la République. « *Il est indispensable que le référendum soit débarrassé dans la conscience collective du soupçon de plébiscite* », souligne le garde des sceaux.

● *M. Séguin avec M. Chirac.* – M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, vice-président de l'Assemblée nationale « *persiste et signe* » après les déclarations, controversées dans son propre parti, faites récemment dans nos colones (*le Monde* daté 19-20 août). Mais il est, a-t-il précisé mercredi 22 août, au micro de France-Inter : « *Cent pour cent aux côtés de Jacques Chirac.* »

Groupe M-5 : de nouvelles menaces et un portrait robot

Après ses nouvelles menaces, dans la nuit du 21 au 22 août, le Groupe M-5 ne s'était toujours pas manifesté, jeudi 23 août, en milieu de matinée. C'est dans une communication au siège parisien de l'Agence France-Presse, vers 3 h 40, mercredi, qu'un homme se présentant comme membre du *Groupe M-5 Nevers* a déclaré : « *Nous avons fini par sortir des Alpes malgré les dispositifs mis en place. Toutefois, nous remarquons que le gouvernement n'a pas voulu donner de réponse à notre ultimatum. Nous allons être obligés de continuer notre action. Il n'y a toujours pas de réponse. Qu'elle soit ou non* (sic), *une bombe explosera quelque part.* »

Le Groupe M-5 ne s'était pas manifesté depuis la nuit du 16 au 17 août, après les attentats de Lyon et d'Annecy qu'il avait revendiqués, et n'avait toujours pas revendiqué celui de Grenoble (le 17 août), qui lui était attribué par les policiers. C'est désormais chose faite. Le « porte-parole » du groupe, qui parlait un français sans accent, a indiqué à l'AFP que « *tous les détails techniques concernant les bombes posées à Annecy, à Lyon et à Grenoble* » se trouveraient à l'intérieur d'un paquet de cigarettes Marlboro, déposé dans une cabine téléphonique de Nevers (Nièvre). Après que des artificiers se soient assurés qu'il n'y avait aucun piège, les enquêteurs on trouvé, en effet, une précision écrite – « *les trous de remplissage des bombes sont fermés par des morceaux de tiges filetée de diamètre 24 au pas de 200* » – qui ne pouvait être connue que des auteurs des attentats.

Les policiers, qui pensent toujours que le Groupe M-5 relève du banditisme plutôt que du terrorisme politique, ont diffusé un portrait-robot, dressé à partier des témoignages recueillis lors de l'attentat de Grenoble. Il s'agit d'un homme jeune (23 à 25 ans), de taille moyenne (1,70 mètre), mince, de type européen, au teint clair, avec des cheveux chatains clairs, coiffés courts en brosse. Il porterait des lunettes rectangulaires à monture fine en métal argenté.

EN PLEIN CENTRE DE TÉHÉRAN

L'explosion d'une bombe fait une quinzaine de tués et plus de trois cents blessés

Téhéran (*Reuter-AFP.*). – Quinze personnes au moins – dont deux enfants – ont été tuées et plus de trois cents autres blessées, ce jeudi matin 23 août par l'explosion d'une bombe de forte puissance dans le centre de Téhéran.

L'engin était apparemment dissimulé dans un kiosque vendant des jus de fruits sur la place de la gare ferroviaire de Téhéran. Il a explosé à une heure de grande affluence, creusant un cratère de 2 mètres de profondeur, endommageant partiellement une vingtaine de magasins et détruisant onze voitures stationnées dans les parages. Toutes les vitres ont volé en éclats dans un rayon de 100 mètres.

En fin de matinée, personne n'avait encore revendiqué cet attentat, et les autorités n'avaient mis en cause aucun des groupes de l'opposition, alors que généralement elles accusent les Moudjahidins du peuple. Un porte-parole de cette organisation à Anvers-sur-Oise en France a affirmé ne pas être au courant de l'attentat.

Les Moudjahidins ont dénoncé dans le passé tous les attentats « *aveugles* » et, depuis le démantèlement de leur appareil militaire au printemps de l'année 1982, ils n'ont *pratiquement entrepris aucune* action violente à Téhéran. Le régime leur a attribué la responsabilité de l'attentat à la bombe contre le siège du Parti républicain islamique au pouvoir, qui fit le 28 juin 1981 soixante-quatorze morts dont le numéro deux du pouvoir, l'ayatollah Behechti, président Radjai et le premier ministre Bahonar, ensevelis sous les décombres de la présidence du conseil le 30 août 1981. Mais les Moudjahidins n'ont ni revendiqué ni rejeté la responsabilité de ces deux attentats, qui ont provoqué l'intensification de la répression contre les opposants de tous bords.

Depuis 1982, trois attentats meurtriers ont eu lieu à Téhéran. Le 22 février 1982, l'explosion d'une bombe placée dans un camion près d'une caserne a fait quinze morts et soixante blessés. Le 6 septembre 1982, une voiture piégée dans le centre de Téhéran a fait vingt morts et une centaine de blessés. De loin le plus meurtrier a été l'attentat au camion piégé qui a fait le 1er octobre 1982 plus de quatre-vingts morts et sept cents blessés.

Le numéro du « Monde » daté 23 août 1984 a été tiré à 428 183 exemplaires

L'élection du président de l'Assemblée de Corse

LES INSTANCES NATIONALES DU MRG SOUTIENNENT LA CANDIDATURE DE M. FRANÇOIS GIACOBBI

Le secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche estime que la décision, prise par les socialistes et radicaux de Corse-du-Sud élus sur la liste de M. Nicolas Alfonsi, de ne pas soutenir la candidature de M. François Giacobbi à la présidence de l'AssembléE régionale aboutira, vendredi 24 août, « *à assurer l'élection du candidat de la droite en lui épargnant d'affronter les contradictions internes de l'opposition* ». Il a jugé, mercredi 22 août, cette décision « *surprenante et injustifiable* ».

Rappelant que la liste conduite par M. Giacobbi, sénateur de la Haute-Corse, était arrivée en tête de la gauche le 12 août, le secrétariat national du MRG pense que « *le candidat de cette liste doit réunir sur son nom l'ensemble des voix de gauche dès le deuxième tour de scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée régionale* ». En conséquence, il demande « *fermement à tous ses partenaires de la majorité un réexamen de la situation débouchant sur une position plus conforme à l'éthique républicaine et à la solidarité de la gauche* ».

● *Manifestation indépendantiste.* – Le MCA, Mouvement corse pour l'autodétermination (indépendantiste), a annoncé, mercredi 22 août, qu'une manifestation pour la libération des détenus nationalistes aura lieu à Bastia samedi 25 août. Les porte-parole du MCA ont précisé qu'ils demanderont à cette occasion la reconnaissance du statut de prisonniers politiques pour ces détenus et la liberté d'expression des groupes culturels corses.

LA SAISIE DU CARGO LIBYEN A MARSEILLE

Un imbroglio politico-maritime

Un bateau allemand, battant pavillon de Singapour, affrété par une compagnie française et sous-loué à un transporteur libyen, convoie, en lieu et place des « *machines et camions* » libyens annoncés, des armes soviétiques *destinées à l'Ouganda. Rien* que de très ordinaire quand on sait les usages maritimes en cours.

Mais lorsque ce navire manque *son objectif, pour cause de* renversement politique, est saisi par les autorités sud-africaines, provoquant une série de représailles en cascade et la saisie de deux autres bateaux – l'un appartenant à la même compagnie française, par les autorités libyennes et le second appartenant *à la Libye, par la* justice française – sur demande dudit armateur marseillais, on commence à s'étonner.

Lorsque *de surcroît* le dernier des bateaux saisis dans le cadre de cet invraisemblable imbroglio politico-maritime est soupçonné d'avoir posé des mines en mer Rouge, endommageant quelque dix-neuf navires de toutes nationalités, et provoquant la mobilisation à fin de déminage des flottes égyptienne, américaine, britannique, française et italienne, on nage en plein John Le Carré.

Pourtant, le président du tribunal de commerce de Marseille, qui vient d'ordonner la saisie de ce cargo libyen, le *Ghat* (*le Monde* du 23 août), s'étonne, navré de l'« *amalgame* » opéré entre sa décision – mesure, dit-il, prise « *quotidiennement par un tribunal de commerce* » – et « *une situation politique particulière* ».

Sans doute la presse a-t-elle, en l'affaire, fait trop peu de cas de la sacro-sainte indépendance de la justice consulaire. Mais M. Di Cara n'en fait-il pas un peu trop lorsqu'il affirme, sans sou*rire, que cette mesure « est d'une banalité attristante* » ? Jugé à l'aune du tribunal marseillais, Ulysse ferait figure de voyageur de commerce...

V. M.

Sur le vif

L'Etrangère

Je n'y comprend rien. A chaque fois que je me montre chez *moi, en* Allemagne fédérale avec *le Monde,* je me trouve en proie à un phénomène plus que bizarre : je me transforme en étrangère dans mon propre pays !

L'autre jour, devant le kiosque de la gare de Bonn, me voyant acheter le dernier numéro du *Monde,* un type s'approche de moi et me sussurre doucement à l'oreille : « *Ah ! j'adore les Italiennes !* » Oui, d'accord, j'ai le teint assez basané parce que je me rend régulièrement en Afrique *du Nord. Mais ma chevelure tire* plutôt sur le blond et mon allure n'a rien de méditerranéenne. Alors, fichez-moi la paix, mon vieux !

Je me souviens aussi de cet homme d'âge mûr que j'ai aidé à ramasser ses photos dans le U-Bahn de Francfort. Il me *remercie* d'un grand sourire et, avant de descendre, jetant un coup d'œil sur mon journal français, ajoute à voix basse : « *Buenos dias, Senorita !* » Encore un qui soigne ses rhumatismes sur l'île de Majorque...

Et puis ce contrôleur de chemin de fer qui, après avoir curieusement examiné l'objet de ma lecture constate, en petit nègre : « *Aujourd'hui beaucoup chaud, hein ?* » – « *Ah oui, il fait une sacrée chaleur aujourd'hui* », lui dis-je en bavarois. Le pauvre en est resté bouche bée...

Mais le plus inattendu m'est arrivé au cours d'une réception mondaine à Bonn. Mêlée à un groupe d'étrangers parlant de sujets aussi importants que la pluie et le beau temps et, alors que je me délecte d'un succulent canapé au saumon, une compatriote aperçoit *le Monde,* que mon petit sac n'arrive pas à dissimuler et s'exclame : « *Ah, vous êtes Française ! Voilà pourquoi vous avez cet adorable accent en parlant allemand !* ».

MONIKA SCHNEIDER.
(*Bonn*).

Le gouvernement espagnol offre de parler « directement » avec l'ETA

De notre correspondant

Madrid. – On confirmait, le jeudi 23 août, au ministère de l'intérieur, l'information publiée le matin en première page par le journal *El Pais* selon laquelle le gouvernement espagnol était disposé à « *négocier la paix avec l'ETA directement et sans intermédiaire* ».

Cette nouvelle constitue, à première vue, un changement d'attitude spectaculaire de la part des socialistes, *qui ont multiplié ces* derniers temps les affirmations, en public et en privé, donnant à entendre que « *la porte de la négociation avec l'ETA est fermée* ». Mais cette proposition inattendue de dialogue formulée par le ministre de l'intérieur apparaît, en fait, conditionnelle : elle ne porte en effet, souligne *El Pais,* que sur le problème de la violence et l'abandon des armes de la part de l'ETA. En échange, le gouvernement s'engage à « *faciliter l'intégration dans la société de tous les terroristes qui sont disposés à accepter les institutions démocratiques* ». L'offre de négociation ne semble donc pas inclure les « *conditions politiques* » avancés par l'ETA et les milieux qui lui sont proches, comme le remplacement au Pays basque des forces de l'ordre espagnoles par la police autonome, le rattachement de la Navarre à Euzkadi.

Cette proposition du gouvernement semble donc constituer, sur le fond, une version plus élaborée du « *plan de réinsertion sociale* » que les socialistes ont proposé, en vain, à l'ETA militaire, mais appliqué avec succès à la fraction politico-militaire de l'organisation. Elle n'en représente pas moins une nouveauté dans la forme : il est assez inattendu de voir le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo, déclarer à *El Pais,* à travers un « *porte-parole autorisé* », qu'il est « *disposé à une entrevue, publique ou secrète, ou une conversation téléphonique* », avec « Txomin » (Domingo Iturbe Abasolo), considéré comme le principal dirigeant de l'ETA militaire. *Ce dernier, qui réside en France où* il dispose du statut de réfugié politique, est considéré en Espagne comme le principal tenant des thèses « conciliatrices » au sein de son organisation.

C'est la première fois qu'un gouvernement espagnol s'affirme publiquement disposé à négocier avec l'ETA. Cette prise de position, qui risque de provoquer de vives critiques de la part des milieux de droite, voire de certains secteurs militaires, offre toutefois pour les socialistes *plusieurs avantages. Elle leur permet,* sans rien céder sur le fond, de montrer à l'étranger qu'ils restent disposés au dialogue alors qu'ils sont engagés dans une grande offensive pour parvenir à l'isolement international de l'ETA. De plus, cette proposition de négociation peut leur permettre de couper l'herbe sous le pied des nationalistes basques, unanimes à reprocher aux socialistes de s'en tenir à une « *vision strictement policière* » du problème de la violence au Pays basque.

Enfin, le gouvernement peut espérer que l'organisation armée est déjà suffisamment affaiblie par les coups qui lui ont été portés pour que certains secteurs en son sein veuillent profiter de la porte de sortie qui leur est offerte. Il n'est pas sûr, malgré tout, que la proposition de M. Barrionuevo parvienne à convaincre les plus irréductibles qui ne manqueront pas d'exiger une négociation « politique » et pas seulement limitée au problème de la violence. L'histoire de l'ETA montre que ce sont toujours ces derniers qui, au sein de l'organisation, finissent par l'emporter.

THIERRY MALINIAK.



